

3^e édition 2022-2023

RAPPORT SUR **LA PAUVRETÉ** **EN FRANCE**



Observatoire
des inégalités

I Remerciements

Notre *Rapport sur la pauvreté en France* est publié grâce au soutien de plus de 750 contributeurs qui se sont mobilisés lors d'une campagne de financement participatif. Un immense merci à toutes les personnes qui soutiennent nos activités et font que l'Observatoire des inégalités existe depuis près de vingt ans.

Cette troisième édition reçoit aussi le soutien d'organismes comme le bureau d'études Compas, la Fondation Abbé Pierre et Apivia Macif Mutuelle. Bien entendu, les textes publiés n'engagent en rien nos partenaires qui soutiennent certes notre démarche, mais qui ne partagent pas nécessairement l'ensemble de nos analyses, et encore moins les éventuelles erreurs qui auraient pu se glisser au fil des pages, en dépit de notre (bonne) volonté.

La réalisation du *Rapport sur la pauvreté en France* repose également sur la mobilisation d'un réseau de bénévoles très actifs qui assurent sa relecture, son suivi et sa diffusion.

Direction du rapport : Anne Brunner et Louis Maurin

Rédaction : Anne Brunner, Louis Maurin, Ludovic Perron, Sarah Psimaras, Xavier Saint-Martin, Bernard Schlemmer et Valérie Schneider

Secrétaire de rédaction : Valérie Schneider

Mise en page : Benjamin Mispoulet

Conception graphique : Corinne Veron-Durand

Photo de couverture : Emmanuelle Di Nardo EyeEm

Fabrication : Printteam groupement d'imprimeurs spécialisés.
Imprimé et façonné en France.

Observatoire des inégalités

15 rue Jacques-Marie Rougé – 37000 Tours – www.inegalites.fr

02 47 44 63 08 – contacts@inegalites.fr

ISBN : 978-2-9579986-3-0 (version imprimée) ; 978-2-9579986-4-7 (version numérique)

ISSN : 2648-1057

© Observatoire des inégalités, 2022.

Achevé d'imprimer et dépôt légal : novembre 2022

Toute reproduction du contenu, même partielle, est soumise à autorisation. Les copies destinées à un usage collectif doivent être déclarées au Centre français d'exploitation du droit de copie.

I Sommaire

Avant-propos La France de ceux qui n'ont rien, par Anne Brunner et Louis Maurin ...	4
Analyse Hausse des prix : quel impact sur la pauvreté ?, par Louis Maurin	7
Chiffres-clés Le tableau de bord de la pauvreté	9
Résumé du rapport 20 ans de stagnation pour les pauvres	12
Outils Comment mesurer la pauvreté ?	15

01 | Dossier : la grande pauvreté ... 17

Combien de personnes dans la misère ?	18
Avec combien vivent les plus pauvres ?	19
Minima : moins d'allocataires du RSA	22
Minima sociaux : qui touche combien ?	23
La grande pauvreté selon l'Insee	24
DOM : une grande pauvreté cinq à dix fois plus élevée	26
Entre 2 et 4 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire	28
Les personnes accueillies par le Secours catholique	30
À la rue ou en hébergement d'urgence	31

02 | État des lieux et évolution ... 34

L'ampleur de la pauvreté	35
La pauvreté se stabilise	35
1,6 million de pauvres invisibles	41
La France s'en sort moins mal que ses voisins	43
Le niveau de vie des personnes pauvres 45	
Comment évoluent les seuils de pauvreté ?	45
L'échelle des bas revenus	46
Les revenus des pauvres stagnent	48
Une pauvreté toujours aussi intense	50
La pauvreté en conditions de vie	52
L'état des privations	53
Comment évoluent les privations ?	53
La précarité énergétique	54

Opinion : les Français et la pauvreté ... 57

La pauvreté, une préoccupation majeure	57
Les Français soutiennent les plus pauvres ...	60

03 | Qui sont les personnes pauvres ? 65

La moitié des pauvres ont moins de 30 ans ...	66
Les jeunes sont les plus touchés	67
Célibataires et familles monoparentales	68
Un peu plus de femmes que d'hommes	70
Selon l'activité	71
Les travailleurs pauvres	73
Selon le milieu social	74
Selon le diplôme	76
Les immigrés, beaucoup plus pauvres	77
Handicap : la double peine	78
D'abord les locataires	80

04 | Où vivent les pauvres ? ... 82

Principalement dans les grandes villes	83
Par région	84
Par département	85
Les communes les plus touchées	87
La pauvreté masquée des grandes villes	92
Les quartiers en difficulté	93
Les 20 quartiers prioritaires les plus pauvres ...	94

I Avant-propos

La France de ceux qui n'ont rien

Par Anne Brunner et Louis Maurin

Ce rapport a pu être publié car plus de 750 personnes l'ont soutenu lors de notre opération de financement participatif, et grâce au soutien de nos partenaires, Apivia Macif Mutuelle, le bureau d'études Compas et la Fondation Abbé Pierre. À l'heure où le débat public est constitué de *tweets* et de *punchlines*, où des responsables politiques montrent du doigt, sans honte, les prétendus « assistés », nombreux sont celles et ceux qui demeurent convaincus que pour combattre la pauvreté, nous avons plutôt besoin de politiques publiques à la hauteur. Et, en préalable indispensable, de bien mesurer le phénomène.

Pour avancer sur ce terrain, nous tenons à nous différencier de deux camps. D'un côté, de ceux qui pensent qu'en rajouter est le seul moyen de convaincre l'opinion, qui nous expliquent chaque année que la pauvreté explose, que l'on compte en France dix millions de pauvres et que notre modèle social ne vaut rien. De l'autre, de ceux qui refusent de voir la misère même si elle est parfois à leur porte. Qui continuent, alors même qu'ils ont les chiffres devant les yeux, à en vouloir « encore plus » et réclament sans cesse de nouveaux cadeaux fiscaux. Qu'ils obtiennent d'ailleurs. Pour preuve, les classes aisées (les 20 % les plus riches) ne vont plus payer de taxe d'habitation en 2023 : 1 000 euros, 2 000 euros, voire plus, iront ainsi dans leur poche. On garnit le « pouvoir d'achat » de personnes qui ne manquent déjà de rien.

Contre la pauvreté, l'information est une arme. L'objectif de ce rapport est de dresser l'état des lieux le plus complet et le plus fidèle possible, de manière sérieuse et accessible à tous publics. Si nous avons bien fait notre travail, le lecteur ou la lectrice de ce document devrait y trouver les éléments pour comprendre la situation et se forger un point de vue informé. Même si, en matière de pauvreté comme de richesse, les données restent lacunaires, quoi qu'en pense l'Institut national de la statistique qui estime que nous « *cédons aux poncifs* » quand nous alertons l'opinion sur le sujet^[1]. N'est-ce pas une lacune, par exemple, d'être incapable de dire aux Français comment évolue la pauvreté dans les communes de France ?

Vous ne trouverez bien sûr pas tout dans ce document. Notre souci de lisibilité nous impose de faire des choix parmi l'ensemble des données disponibles sur le sujet. Il y a deux ans, en plein crise sanitaire, nous avons mis l'accent sur les jeunes. Dans cette édition, nous offrons un éclairage particulier sur la grande pauvreté (voir page 17).

1. « Faut-il un seuil de richesse ? », Christelle Colin et Jean-Luc Tavernier, *Le blog de l'Insee*, 1^{er} juillet 2022.

Depuis des années, l'Observatoire des inégalités a opté pour le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian, plus restrictif que celui qui est le plus souvent utilisé dans notre pays, celui à 60 % qui englobe une population trop hétérogène à nos yeux (voir page 39). Mais notre seuil à 50 %, environ 900 euros mensuels, est lui-même supérieur au montant avec lequel vit toute une partie de la population.

Bien sûr, la France est l'un des pays les plus riches au monde et l'un de ceux qui se soucient le plus de protéger les plus pauvres. Sans la qualité de notre modèle social, des milliers de familles vivraient à la rue ou dans des bidonvilles indignes. Cela n'empêche pas que la misère existe toujours bel et bien. Que ceux qui vivent avec très très peu, 300 ou 400 euros par mois, parfois moins, sont des centaines de milliers qui n'apparaissent presque jamais dans les compteurs officiels, même si cette année l'Insee a réalisé pour la première fois une évaluation de la « grande pauvreté » qui touche, selon l'institut, environ deux millions de personnes en France (voir page 24).

Une partie importante de ces personnes les plus pauvres sont d'origine étrangère, notamment du fait des difficultés qu'elles ont pour obtenir le droit de travailler. Plutôt que de les y autoriser – ce qui, au passage, créerait de la richesse et augmenterait les recettes de la protection sociale –, on les laisse dans des conditions indignes, travailler au noir et vivre en partie du soutien de leur famille, d'amis ou des associations. Une autre composante de la population la plus pauvre – les deux ensembles se recoupent – est constituée d'une France très populaire, peu diplômée, avec peu de réseau social, qui souvent n'a pas trouvé la « bonne » place à l'école et sur le marché du travail. Certains ont subi le choc d'une rupture – notamment des femmes avec des enfants – ou une difficulté de santé. D'autres ont perdu pied très tôt à l'école et ont fini par décrocher d'un système conçu pour la réussite des enfants de catégories favorisées.

Au-delà de la grande pauvreté, plus de cinq millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian, soit 8 % de la population. Depuis plusieurs années, y compris pendant la crise sanitaire, ce taux s'est stabilisé. Cela veut dire que la même proportion de personnes vit avec moins de 900 euros par mois. Que les inégalités n'augmentent pas, ni ne diminuent, au bas de la distribution des revenus. Concrètement, le nombre de pauvres augmente en proportion de la population. Ces cinq millions de pauvres ne souffrent pas tous de la faim et ne vivent pas tous sous les ponts, mais ils demeurent à l'écart des normes de consommation du reste du pays alors que la société pousse à acheter toujours plus. C'est le cœur de la France populaire. La « sobriété » et la « fin de l'abondance » préconisées par le président de la République ne leur parlent pas : ils voudraient bien contribuer à un mode de vie plus écologique, mais ils ont aussi, et avant tout, besoin de vivre un peu mieux. Juste comme les autres.

La pandémie de coronavirus a servi de révélateur. Elle a mis au jour la nécessité de créer des places d'hébergement d'urgence, d'augmenter les capacités de distribution d'aide alimentaire. Elle a révélé l'urgence de soutenir les étudiants sans ressources et les travailleurs très précaires, et celle de relever les allocations des familles très modestes. Ces aides ont été apportées ponctuellement. Mais la plupart de ces situations préexistaient à la crise sanitaire. Elles sont toujours là aujourd'hui.

Pourtant, la période qui suit une élection présidentielle devrait être propice à prendre des mesures d'ampleur, structurelles. Elles tardent à venir tant les pouvoirs publics ne semblent pas mesurer la hauteur de l'enjeu. La montée des prix grignote les revenus (voir page 7). Notre pays devrait se mobiliser pour éviter que l'envolée des factures, de l'alimentation à l'énergie, ne fasse sombrer les plus pauvres. Mais, à la place, on finance collectivement des rabais sur les tarifs qui subventionnent les ménages tous azimuts, y compris les plus riches qui n'en demandaient pas tant. Ce sont eux qui consomment le plus d'essence et de chauffage. Ils bénéficient massivement du bouclier tarifaire. Le sens de l'effort collectif semble avoir disparu du langage politique.

Ce rapport veut apporter un soutien à toutes celles et ceux qui se mobilisent, dans les associations, les collectivités locales et les entreprises, ou simplement individuellement, pour que les choses changent. Ils réalisent un travail de fourmi, peu visible, en partie grâce à de très nombreux bénévoles qui œuvrent dans toute la France. Sans eux, des centaines de milliers de personnes dormiraient chaque soir à la rue. Nous espérons que le lecteur trouvera dans ce rapport des éléments, dénués de misérabilisme, pour mieux comprendre la société dans laquelle nous vivons, et qu'il y puisera la volonté d'en débattre et de faire pression pour que la justice sociale progresse. Tel est le projet, depuis bientôt 20 ans, de l'Observatoire des inégalités •

I Analyse

Hausse des prix : quel impact sur la pauvreté ?

par *Louis Maurin*

Qui va payer l'addition de l'inflation ? En moyenne, l'Insee prévoit une hausse des prix de l'ordre de 5 % pour 2022, du jamais vu depuis 40 ans. Tous ceux dont les revenus ne sont pas augmentés vont donc perdre, en moyenne, 5 % de pouvoir d'achat. Avec le même revenu, ils pourront acheter moins de biens et de services. Les pauvres vont-ils devenir de plus en plus pauvres ? Les analyses ne manquent pas après des décennies de stabilité des prix, mais les conclusions sont souvent très confuses.

Pour comprendre le phénomène et son impact sur la pauvreté, il faudrait d'abord savoir si la poussée des prix sera durable ou pas. Personne ne peut dire combien de temps continuera la hausse des prix. Une stabilisation du contexte international et un ralentissement de l'économie mondiale pourraient faire revenir l'inflation à un régime normal. C'est possible, mais peu probable. La hausse des prix peut ralentir. En revanche, on voit mal comment les prix pourraient redescendre : le « + 5 % » est un acquis.

Une baisse du coût de l'énergie à long terme n'est d'ailleurs même pas souhaitable pour les générations futures. Si l'on veut préserver l'environnement, il faut payer plus cher nos déplacements et notre chauffage et réduire nos consommations. Un raisonnement très éloigné des difficultés concrètes des personnes à bas revenus contraintes, par exemple, de prendre leur voiture pour aller travailler. Il n'empêche que dans les décennies qui viennent, le problème se posera.

Ensuite, tout est question d'ajustement : tous ceux dont les ressources sont indexées^[2] sur les prix sont en principe protégés. C'est le cas, par exemple, des allocataires des minima sociaux, des retraités, ou des smicards. À condition que leurs prestations et salaires soient revalorisés régulièrement. Si ce n'est pas le cas, alors la situation sera grave. Les plus pauvres deviendraient encore plus pauvres.

Parmi les protégés face à l'inflation, il faut ajouter les plus aisés, pour qui la consommation représente une part plus faible de leurs revenus, comparée aux plus modestes, et pour qui la hausse des prix a donc un plus faible impact. Ils disposent de leur propre bouclier à la banque. Le taux d'épargne atteint presque 30 % de leurs revenus pour les 20 % les plus riches, alors qu'il est proche de zéro pour les plus pauvres. Au pire, avec l'inflation, les plus aisés mettront moins d'argent de côté chaque année, mais ils n'auront pas à se priver.

2. C'est-à-dire augmentées en fonction de l'inflation.

Le problème de l'inflation se pose pour plusieurs catégories. D'abord pour celles dont les très bas revenus ne suivront pas la hausse des prix. Par exemple, les personnes qui ne vivent que de soutiens d'associations caritatives ou d'amis, qui travaillent à temps partiel dans des entreprises qui n'ont pas les moyens d'augmenter les salaires ou dont les patrons préfèrent engranger les dividendes de l'inflation en augmentant leurs profits.

Ensuite, pour ceux dont le mode de consommation est éloigné du « panier moyen » qui sert à établir l'indice des prix. L'Insee prévoit une hausse de 23,1 % des prix de l'énergie en 2022 et de 9,7 % du poste « transports ». Tous ceux qui doivent faire face à des dépenses de carburant importantes pour aller travailler et, surtout, ceux dont le logement est mal isolé et difficile à chauffer sans dépenser une fortune, vont subir de lourdes pertes de pouvoir d'achat même si leurs revenus augmentent autant que la moyenne des prix. Il faut noter au passage que les personnes qui vivent dans un logement social risquent de voir leurs charges locatives augmenter plus fortement que les autres car les bailleurs ne disposent pas du même bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie que les particuliers. Tout dépendra de la manière dont les bailleurs sociaux répercuteront ces hausses de prix dans les charges des locataires.

L'impact de l'inflation sur la population et sur la pauvreté reste complexe à évaluer, tant se conjuguent de paramètres. Si le smic et les prestations sociales suivent la hausse des prix, le taux de pauvreté pourrait peu évoluer en 2022, alors que certaines catégories de population, pas nécessairement les plus pauvres, pourraient subir d'importantes pertes de pouvoir d'achat.

Comme les crises économiques, le chômage et bien d'autres phénomènes, l'inflation ne pèse pas de la même façon sur tous. Protéger l'ensemble de la population, par exemple en réduisant les prix des carburants à la pompe ou en subventionnant les tarifs de l'énergie, revient à favoriser la consommation des catégories aisées parce qu'elles se déplacent plus et chauffent des logements plus grands notamment. L'argent ainsi perdu devrait plutôt être économisé pour soutenir ceux qui en ont vraiment besoin •

I Chiffres-clés

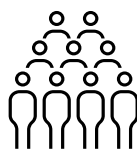
Seuil de pauvreté

940 € par mois
pour une personne
seule, soit la moitié du
niveau de vie médian



Source : Insee - Donnée 2020

Nombre de pauvres



4,8 millions
de personnes
vivent sous le seuil
de pauvreté

Source : Insee - Donnée 2020

Taux de pauvreté

7,6 %
de la population
vit sous le seuil de pauvreté



Source : Insee - Donnée 2020

La grande pauvreté

2 millions
de personnes sont en
situation de grande
pauvreté



Source : Insee - Donnée 2018

Chauffage

6 % des ménages
n'ont pas les moyens
de **chauffer**
correctement
leur logement



Source : Insee - Donnée provisoire 2021

Familles monoparentales

19 %
des familles
monoparentales
sont pauvres



Source : Insee - Donnée 2019

Où vivent les pauvres ?

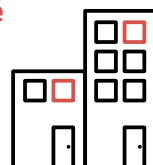
63 %
des pauvres vivent
en ville



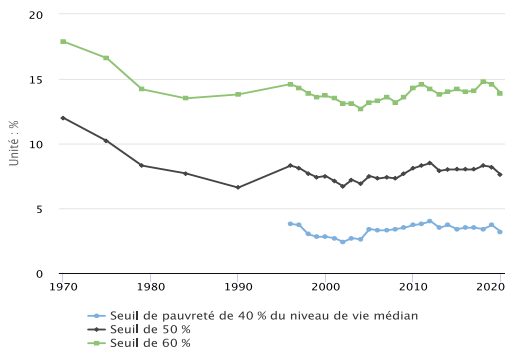
Source : Insee - Donnée 2018

Quartiers défavorisés

Le taux de pauvreté
dépasse
65 %
dans dix quartiers
défavorisés



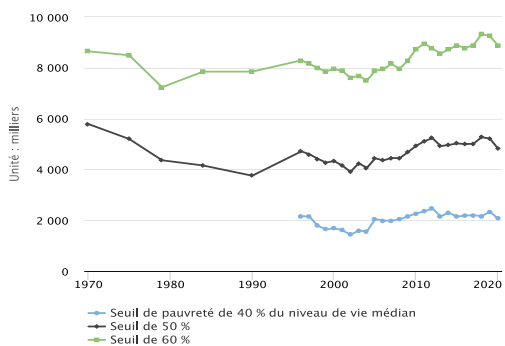
Source : Insee - Donnée 2018 - Seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian



Taux de pauvreté

La part de la population qui vit sous le seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian est passée de 7,5 % en 2000 à 7,6 % en 2020. Cette stagnation contraste avec les décennies 1970 et 1980, pendant lesquelles la pauvreté reculait.

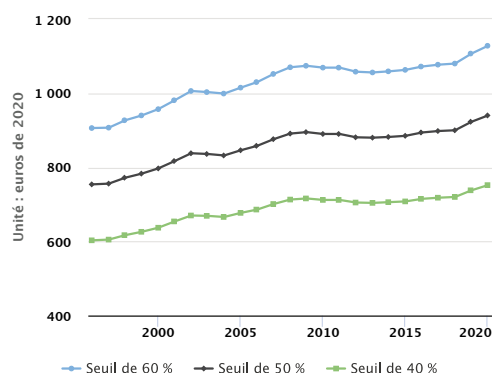
Source : Insee



Nombre de personnes pauvres

Le nombre de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian est passé de 4,3 millions en 2000 à 4,8 millions en 2020, soit 500 000 personnes supplémentaires en 20 ans. Cette hausse reflète la croissance de la population française.

Source : Insee



Seuils de pauvreté

Le seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian est passé de 797 euros en 2000 à 940 euros en 2020, inflation déduite.

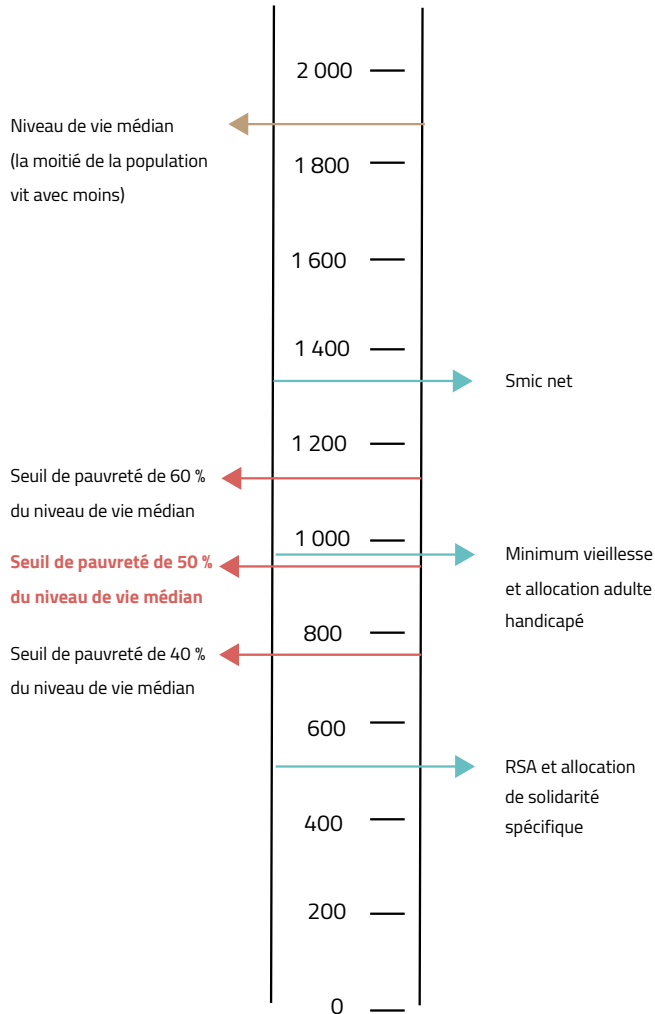
Lié directement à l'évolution du niveau de vie médian, le seuil de pauvreté a connu une longue phase de stagnation entre 2008 et 2018, puis est reparti à la hausse depuis 2019.

Source : Insee

Avertissement : l'Insee communique les données 2020 pour information mais ne les valide pas (voir page 34).

L'échelle des bas revenus en France

(en euros mensuels)



Les données de ce graphique situent les principaux repères du bas de l'échelle des revenus, des minima sociaux au niveau de vie médian. Attention, les minima sociaux ou le smic peuvent être complétés par d'autres prestations sociales.

Pour plus de détails, voir page 46 •

I Résumé du rapport

20 ans de stagnation pour les pauvres

4,8 millions de personnes sont pauvres en France en 2020 selon l'Insee (donnée communiquée pour information mais non validée, voir page 34). Autrement dit, 7,6 % de la population vit sous le seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian, soit 940 euros par mois pour une personne seule en comptant les prestations sociales.

On peut voir la bouteille à moitié pleine. Depuis le début des années 2000, la pauvreté s'est stabilisée. Bon an, mal an, le taux de pauvreté oscille depuis 20 ans entre 6,5 % et 8,5 % de la population. Le nombre de personnes pauvres a augmenté de 500 000 sur la période, parallèlement à la croissance de la population. La pauvreté n'explose pas. Notre modèle social contient mieux la pauvreté que la plupart des pays européens, autant dire la plupart des pays du monde. Face à la crise sanitaire, la protection sociale, renforcée notamment par la prise en charge du chômage partiel pendant les confinements, a tenu bon. Malgré un recul de 8 % du produit intérieur brut^[3] (PIB) en 2020 par rapport à l'année précédente, la pauvreté est restée stable. Le nombre d'allocataires du RSA est inférieur, en juin 2022, à celui de juin 2019. On est loin du million de pauvres supplémentaires craint par les commentateurs les plus alarmistes.

On peut aussi considérer la bouteille à moitié vide. Nul besoin de « nouveaux pauvres » pour alerter sur la situation sociale. Après des décennies de recul de la pauvreté en France, la tendance à la baisse s'est arrêtée net au milieu des années 1980. Cela fait déjà 35 ans que la pauvreté ne baisse plus. Le niveau de vie mensuel des 10 % les plus pauvres stagne depuis le début des années 2000 : 723 euros en 2003 (en euros de 2019, pour tenir compte de l'inflation), contre 726 euros en 2019. Avant prestations sociales, ce n'est pas de stagnation qu'il s'agit, mais de régression : leur revenu déclaré est passé de 687 euros au maximum par mois en 2003 à 673 euros en 2019^[4].

Alors que les Français – classes moyennes et aisées comprises, salariés en CDI et travailleurs indépendants inclus – ont bénéficié d'un soutien massif de leurs revenus en 2020, dans une crise sanitaire et économique inédite, on laisse persister dans notre pays les situations les plus indignes. Nous consacrons un dossier complet à la grande pauvreté. 300 000 personnes sont sans domicile selon la Fondation Abbé Pierre en 2021. Près de 150 000 n'avaient trouvé qu'un toit très précaire, en hébergement d'urgence ou à l'hôtel lors du décompte d'août 2022 réalisé par l'Unicef et la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS). Entre 2 et 4 millions de personnes font appel à l'aide alimentaire,

3. Indicateur qui mesure l'ensemble de la richesse créée dans le pays.

4. Les 10 % les plus pauvres d'aujourd'hui ne sont pas, dans leur très grande majorité, les mêmes personnes qu'il y a presque 20 ans. C'est le niveau de vie moyen d'une tranche de revenus que nous suivons. Les individus entrent et sortent de la pauvreté au fil du temps.

selon l'estimation la plus prudente de l'Insee. Les revenus des plus pauvres sont très inférieurs au seuil de pauvreté de 940 euros. Ils se résument aux 500 euros procurés par le RSA, voire encore moins puisque les jeunes sans ressources de moins de 25 ans, les demandeurs d'asile, les sans-papiers ou les habitants de Mayotte, pourtant un territoire d'outre-mer français, n'ont droit qu'à un montant encore plus faible, voire à rien du tout.

La pauvreté ne frappe pas au hasard

Qui sont les pauvres ? Revenons à l'ensemble des personnes situées sous le seuil de pauvreté de 940 euros par mois. Selon les catégories auxquelles vous appartenez, vous êtes très inégalement exposé au risque d'en faire partie. La moitié des pauvres ont moins de 30 ans. Ce sont d'abord les enfants de parents pauvres qui subissent le chômage ou travaillent pour des salaires trop faibles. Ce sont aussi les jeunes adultes dont les moins diplômés sont confrontés à des difficultés d'insertion dans le monde du travail de plus en plus graves. 19 % des 18-29 ans sont pauvres : presque un sur cinq.

La moitié des personnes pauvres sont célibataires, avec ou sans enfant(s). Les femmes seules avec enfant(s) sont les plus exposées. 19 % des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté.

La moitié des adultes pauvres sont inactifs. Ce sont parfois des retraités. Bien plus souvent des femmes au foyer et des personnes trop découragées pour chercher un emploi. Pour autant, être actif ne protège pas de la pauvreté. Le chômage ne pardonne rien aux plus précaires, notamment les jeunes qui débutent et les chômeurs de longue durée : 26 % des chômeurs sont pauvres. Il faut y ajouter 1,2 million de travailleurs pauvres, des personnes qui travaillent mais ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté.

Les milieux populaires sont beaucoup plus concernés. 60 % des pauvres sont ouvriers ou employés. 80 % des pauvres ont au mieux le baccalauréat. Certes, il peut arriver que des cadres passent sous le seuil de pauvreté, mais cela ne concerne que 2 % d'entre eux, contre 10 % des employés.

Les immigrés sont également surreprésentés. 19 % d'entre eux sont pauvres, contre 7 % des non-immigrés. Ils cumulent souvent plusieurs des facteurs précédemment évoqués : ils sont plus jeunes que la moyenne, souvent peu diplômés, et occupent des métiers mal rémunérés. En plus, ils subissent des discriminations à l'embauche et, rappelons-le, pour les étrangers d'une nationalité hors de l'Union européenne^[5], l'interdiction d'accéder à un emploi sur cinq.

Enfin, on sait peu de choses de la pauvreté des personnes handicapées. Une chose est sûre, elles sont bien plus exposées aux bas revenus que les autres. 20 % des handicapés de plus de 15 ans sont pauvres au seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. Cela représente 840 000 personnes, très peu visibles dans le débat public.

5. « Cinq millions d'emploi demeurent fermés aux étrangers non européens », Observatoire des inégalités, www.inegalites.fr, 19 août 2019.

Une géographie de la pauvreté

Dans le dernier chapitre de cet ouvrage, nous dessinons la carte de France des pauvres. La pauvreté est dans les centres-villes des communes les plus riches, dans les cités de banlieues, à la campagne, etc. Dans des régions qui ont subi une désindustrialisation dramatique pour l'emploi, dans des zones dynamiques qui attirent les jeunes à la recherche d'un travail, ou dans celles qui accueillent les étrangers qui arrivent en France. Au total, les pauvres vivent en grande majorité dans les grandes villes. C'est le cas de 63 % d'entre eux en 2019 selon l'Insee. Mais il faut se garder de toute généralisation hâtive.

Commençons par les départements et territoires d'outre-mer (DOM). Trop souvent oublié des statistiques et des commentaires nationaux, l'outre-mer connaît les taux de pauvreté les plus élevés du pays. 25 % des habitants de La Réunion sont pauvres, c'est trois fois plus qu'en métropole. On ne dispose pas de données comparables pour Mayotte, mais la situation y est encore plus dramatique. Tandis que la « grande pauvreté » mesurée par l'Insee concerne 2 % de la population hexagonale, elle touche 29 % des Guyanais.

Nous zoomons aussi sur les communes les plus touchées. On retrouve en haut de notre classement des villes les plus pauvres les grandes villes d'outre-mer, juste avant Grigny dans l'Essonne, Roubaix dans le Nord, et plusieurs communes de Seine-Saint-Denis. Pour la première fois, à notre connaissance, nous montrons qu'un découpage plus fin des grandes métropoles permet d'identifier en leur sein des zones qui comptent autant de personnes pauvres que les communes pauvres de notre classement.

En descendant à l'échelle des quartiers, nous apportons enfin les dernières données sur les quartiers repérés comme les plus pauvres par l'État dans le cadre de la politique de la ville. Dans 20 quartiers, les plus défavorisés de France, le taux de pauvreté dépasse 60 %. Il atteint par exemple 69 % dans celui de « Pissevin-Valdegour ». Ce quartier de Nîmes abrite à lui seul 16 000 habitants, autant qu'une ville moyenne entière •

I Outils

Comment mesurer la pauvreté ?

Si l'on veut bien comprendre un phénomène social, il faut connaître le fonctionnement des outils utilisés pour le mesurer. Quatre principaux types de mesure de la pauvreté existent : la pauvreté monétaire relative, la pauvreté « légale », la pauvreté en conditions de vie et la pauvreté absolue. Chacune de ces méthodes a des avantages et des inconvénients.

En France, le seuil de pauvreté est calculé en fonction du niveau de vie médian, le plus souvent en le fixant à 50 % ou 60 % de ce montant. Le niveau de vie médian est celui qui partage en deux la population : la moitié gagne plus et l'autre moitié moins, après impôts et prestations sociales. Dans les publications de l'Observatoire des inégalités, nous privilégions le seuil à 50 % (comme l'OCDE^[6]), quand nous disposons des données, car nous estimons que le seuil de 60 % constitue une définition trop large de la pauvreté^[7]. On considère comme pauvres toutes les personnes qui gagnent moins que ce seuil. C'est ce que l'on appelle la pauvreté monétaire relative.

Une variante de cette mesure de la pauvreté pourrait être de considérer comme pauvres ceux qui appartiennent aux 10 % de la population les plus démunis^[8]. C'est souvent avec ce type de seuil (en pourcentage de la population, et non pas en pourcentage du niveau de vie médian) que l'on mesure la richesse en France^[9]. L'inconvénient de cette méthode, c'est que le taux de pauvreté ne change jamais – il est de 10 % par construction – et que le nombre de pauvres n'évolue qu'en fonction de la population totale.

Pour évaluer la pauvreté, un deuxième moyen consiste à considérer les personnes auxquelles la société apporte un soutien en leur versant un revenu complémentaire censé leur permettre de vivre décemment. En dénombrant le nombre d'allocataires de minima sociaux (voir page 20), on mesure ainsi une pauvreté que l'on peut qualifier de « légale » car reconnue par l'administration. Le problème est que cette pauvreté légale évolue en fonction des niveaux de vie, mais aussi de la loi. Une règle qui durcit les conditions d'accès à tel ou tel minimum social réduit le nombre de personnes décomptées, et inversement.

6. L'Organisation de coopération et de développement économiques.

7. Voir « Neuf millions de pauvres, un chiffre exagéré », Louis Maurin, Observatoire des inégalités, www.inegalites.fr, 12 septembre 2017.

8. Seuil suggéré par le sociologue Julien Damon. Voir « Les pauvres, ce sont les 10 % les moins riches », Julien Damon, www.telos-eu.com, 3 septembre 2020.

9. L'Observatoire des inégalités préconise d'utiliser le seuil de richesse fixé au double du niveau de vie médian.

Les deux précédentes mesures de la pauvreté ne reposent que sur des critères monétaires ou administratifs. Or, la conséquence de la pauvreté, c'est aussi l'exclusion par rapport à certaines normes de consommation. Pour mieux comprendre le phénomène, l'Insee mesure les privations que subit une partie de la population, ce que les chercheurs appellent « la pauvreté en conditions de vie ». L'institut établit une liste de treize critères et pose aux ménages une série de questions telles que : « *pouvez-vous chauffer suffisamment votre logement ?* » (voir page 52). On peut calculer un taux de pauvreté en conditions de vie en estimant que si une personne ne répond pas à un certain nombre de ces critères, elle est pauvre. Pour l'Insee, une personne est pauvre en conditions de vie si elle cumule cinq difficultés parmi les treize critères listés.

Enfin, on peut définir la pauvreté en fonction du budget nécessaire pour accéder aux biens et services indispensables pour vivre dignement (se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner, etc.). On qualifie ce seuil d'« absolu » (par opposition au seuil de pauvreté « relatif ») car il ne dépend pas du niveau de vie global. Cette méthode est utilisée aux États-Unis et dans les pays en développement. En France, la liste des biens insaisissables selon la loi, en cas de difficultés financières, fonctionne de la même façon : elle sert à déterminer ce qui ne peut être retiré à une famille qui ne rembourse pas une dette. Le risque de cette approche est d'aboutir à une liste minimaliste qui évoluerait peu, sans tenir compte du progrès de la société. C'est le cas aux États-Unis où l'ensemble de ces biens et services a été défini au milieu des années 1960 et a été peu revalorisé, ce qui minimise la pauvreté.

Il n'existe pas de mesure « juste » ou « objective » de la pauvreté. Comprendre le phénomène implique d'utiliser différents outils qui se complètent davantage qu'ils ne se concurrencent, car ils permettent d'éclairer les différentes formes que peut prendre la pauvreté. L'important est de s'interroger sur ces outils : ce qui semble être une question de méthode statistique est en réalité un débat politique. La confrontation des méthodes et de leurs hypothèses est un exercice qui permet de mieux comprendre les modèles de société en jeu •

Le seuil de pauvreté que nous utilisons

Dans ce document, sauf précision contraire, nous utilisons les données de l'Insee sur les niveaux de vie qui comprennent l'ensemble des revenus, après impôts et prestations sociales. Nous utilisons le seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian, hormis dans certains cas que nous indiquons. Le nombre de personnes pauvres et le taux de pauvreté de la population comptent uniquement les personnes qui vivent dans des ménages « ordinaires » (hors foyers, maisons de retraites, prisons, etc.) et excluent les ménages étudiants.

01

Dossier : la grande pauvreté

Être pauvre pour les statisticiens, c'est gagner moins que 940 ou 1 128 euros par mois en 2020 selon le seuil de pauvreté retenu (voir page 39). Une partie des pauvres vivent très en dessous de ce seuil. Ce n'est pas de fins de mois difficiles qu'il s'agit, mais d'un manque permanent d'argent, voire d'une absence totale de ressources. La misère persiste en France.

Les données sur les revenus, trop générales, rendent mal compte des situations les plus dramatiques : sans-abri, habitants des DOM, jeunes isolés ou en famille, personnes au niveau de vie très bas échappent en partie aux statistiques (voir page 41). Dans ce premier chapitre, nous avons voulu décrire de la manière la plus fine possible la situation des plus pauvres des pauvres. Nous rendons compte ici des avancées de l'Insee, qui propose un nouvel indicateur de « grande pauvreté » et qui a enquêté sur les personnes qui recourent à l'aide alimentaire. Nous constatons aussi les zones d'ombre de la statistique publique : le même institut ne diffuse pas le profil des personnes qui vivent avec de très bas revenus, inférieurs à 500 euros par mois. Nous nous appuyons donc sur les remontées des associations caritatives – en particulier du Secours catholique – pour approcher la situation des très pauvres.

La crise sanitaire, avec des réponses très ponctuelles de l'État en matière d'hébergement d'urgence, de subventions à l'aide alimentaire, d'aides exceptionnelles, de soutien temporaire aux travailleurs précaires (sous des conditions hyper restrictives), a mis en lumière tous les trous de la protection sociale. Ces manques sont toujours là. La société française refuse le droit à un revenu minimum à certaines catégories de la population : les étrangers qui arrivent en France et les jeunes de moins de 25 ans. Ceux qui n'ont aucune ressource doivent se tourner vers leur entourage familial, souvent très modeste, ou l'aide humanitaire. Les politiques publiques sont encore loin de répondre aux besoins.

Synthèse : combien de personnes vivent dans la misère en France ?

Plusieurs centaines de milliers de personnes ne connaissent pas seulement des difficultés de fin de mois, mais un manque d'argent permanent. Elles vivent avec 500 ou 600 euros par mois, parfois bien moins, et doivent se contenter du strict minimum. Pour tenter d'évaluer le phénomène, on dispose de plusieurs types de mesures^[1].

Tout d'abord, en France, 2,1 millions de personnes – soit 3,2 % de la population – vivent avec au mieux 752 euros par mois pour une personne seule, soit 40 % du niveau de vie médian, selon les données 2020 de l'Insee (voir page 37). Malheureusement, on ne sait pas combien de personnes hors des filets de sécurité des prestations sociales vivent avec 300 ou 400 euros par mois par exemple (sous le niveau du RSA). Par ailleurs, l'Insee estime que deux millions de personnes sont en situation de grande pauvreté (voir page 24). Il s'agit de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté à 50 % et qui, en même temps, déclarent un grand nombre de privations matérielles.

Un peu plus de quatre millions de ménages doivent se contenter de minima sociaux pour vivre, soit sept millions de personnes si l'on inclut les conjoints et les enfants, selon le ministère des Solidarités (données 2020). Pour manger, entre deux et quatre millions de personnes ont eu recours à l'aide alimentaire distribuée par des associations en 2021, selon l'Insee (voir page 28). On sait également que 6,2 % de la population déclarent en 2021 ne pas pouvoir, pour des raisons financières, manger de la viande ou du poisson tous les deux jours (voir page 52).

La Fondation Abbé Pierre évalue à 2,4 millions le nombre de personnes qui vivent dans un habitat dégradé. Parmi elles, deux millions résident dans des logements très inconfortables et 100 000 dans des habitats de fortune (cabane, camping, etc.). La Fondation dénombre par ailleurs 285 000 personnes qui vivent ou dorment dans des centres d'hébergement. En y ajoutant 16 000 personnes qui habitent des bidonvilles et 27 000 personnes sans abri (recensées en 2016), elle estime à environ 300 000 personnes le nombre de sans domicile^[2].

Notre pays protège mieux que les autres de la grande pauvreté. La part des personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté à 40 % du revenu médian est presque deux fois supérieure en Italie et 1,4 fois en Allemagne, selon Eurostat (données 2020). Il n'en demeure pas moins que des dizaines de milliers de personnes vivent dans des conditions indignes. Ces situations sont vécues d'autant plus violemment que cette misère persiste au cœur d'une société où les niveaux de vie sont très élevés, où les conditions de logement se sont améliorées au cours des dernières décennies, et où l'accès à la consommation s'est largement diffusé •

1. Les données de cet article sont issues de différentes sources et ne peuvent pas être additionnées car elles mesurent des situations qui se recoupent pour partie

2. Il n'est pas possible d'additionner les 100 000 personnes qui vivent dans un habitat de fortune et les 300 000 sans domicile car certaines peuvent être comptées dans ces deux catégories.

La grande pauvreté en France

	Nombre
Personnes vivant sous le seuil de pauvreté à 40 % du revenu médian (Insee - 2020)	2 063 000
Allocataires de minima sociaux (Drees - Fin 2020)	7 100 000
- dont RSA	4 090 000
Personnes vivant en habitat dégradé (Fondation Abbé Pierre - 2022)	2 400 000
- dont logements inconfortables	2 090 000
- dont habitats de fortune (cabane, camping, etc.)	100 000
Personnes vivant dans un logement très surpeuplé⁽¹⁾	934 000
Personnes sans domicile personnel	999 000
- dont hébergements contraints chez un tiers	643 000
- dont personnes sans domicile ⁽²⁾	300 000
Personnes ayant reçu une aide alimentaire (Insee - 2021)	Entre 2 et 4 million(s)

(1). Il manque au moins deux pièces par rapport à la norme qui est : au moins une pièce pour le ménage, plus une pour un couple, une pour les célibataires de 19 ans et plus, une pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de sept ans, sinon une par enfant. (2). Personnes vivant en centre d'hébergement, à l'hôtel, dans un lieu d'accueil pour demandeur d'asile, dans un bidonville ou sans-abri. Avertissement : certaines personnes étant concernées par plusieurs de ces situations, il ne faut pas additionner les lignes de ce tableau.

Sources : Insee, Fondation Abbé Pierre, ministère des Solidarités

Avec combien vivent les plus pauvres ?

En France, 1 % des individus vit avec un niveau de vie mensuel de moins de 444 euros, 2 % avec moins de 607 euros (Insee, données 2018). Ces données sont méconnues^[3] et peu commentées. 2 % de la population représentent environ 1,2 million de personnes. Les revenus comptabilisés par l'Insee comprennent les prestations sociales : cela veut dire que notre pays n'est pas à même d'assurer un revenu minimum digne. Attention : pour les ménages, ces données n'indiquent pas que chaque adulte dispose d'un tel niveau de vie mensuel, il faut tenir compte du niveau de vie de la famille entière. Pour un couple appartenant au 1 % le plus pauvre, il faut multiplier 444 euros par 1,5 part (voir page 39), soit 670 euros au total ; pour une famille avec deux enfants en bas âge, par 2,1, soit un peu plus de 900 euros pour l'ensemble du ménage. Pour ces derniers, le seuil des

3. Ces données sont extraites d'un document de l'Insee décrivant l'ensemble de la courbe des revenus. Voir *Revenus et patrimoine des ménages, édition 2021*, Insee, mai 2021.

01 | Dossier : la grande pauvreté

2 % les plus pauvres est de près de 1 300 euros par mois. Un niveau de revenus insuffisant pour louer un studio dans la plupart des grandes villes.

Et encore, ces données ne comprennent pas une partie de la population qui n'apparaît dans aucune statistique : des étudiants, des personnes âgées en maison de retraite, des sans-abri, etc. À partir de ces chiffres, on peut sans mal estimer qu'environ deux millions de personnes vivent dans un très grand dénuement.

Quels sont les revenus des plus pauvres ?	
Unité : euros	
Le 1 % le plus pauvre vit avec moins de	444
2 %	607
3 %	683
4 %	733
5 %	772
6 %	808
7 %	842
8 %	876
9 %	906
10 %	934

Lecture : le 1 % des personnes les plus pauvres a un niveau de vie inférieur à 444 euros par mois.

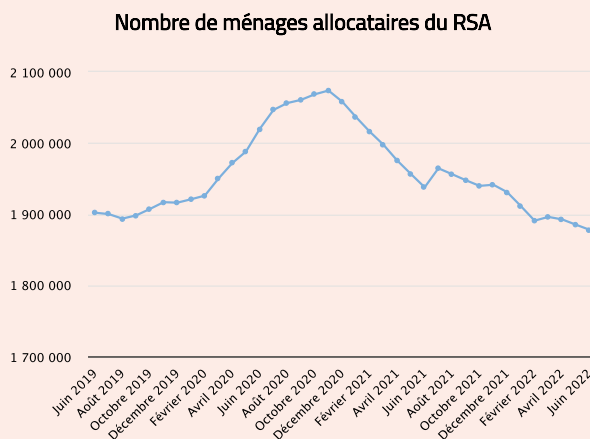
Source : Insee – Données 2018

En France, le débat public sur la pauvreté s'appuie sur des données établies au seuil de pauvreté de 1 128 euros par mois pour une personne (seuil fixé à 60 % du niveau de vie médian). Un tel seuil ne permet pas de décrire la réalité sociale de la grande pauvreté. Même si le Secours catholique mesure le niveau de vie médian des personnes qu'il accueille (550 euros par mois en 2021, voir page 30), on ne peut que regretter le manque de connaissance concernant les ressources et les profils de ceux qui sont tout en bas de l'échelle des revenus •

Minima sociaux : moins d'allocataires du RSA depuis 2021

Le nombre de foyers allocataires du revenu de solidarité active (RSA) baisse nettement. En juin 2022, il atteignait 1,88 million, soit 195 000 de moins qu'en janvier 2021 selon le ministère des Solidarités^[4]. Il se situe désormais à un niveau inférieur à celui constaté lors de la crise sanitaire. Notre modèle social a joué son rôle d'amortisseur pendant cette crise et le soutien massif à l'activité des entreprises a évité une récession qui aurait fait basculer une grande partie de la population dans la pauvreté. Pour autant, le nombre de ménages allocataires du RSA demeure très élevé, largement supérieur au 1,2 million des années 2000.

4. Les données portent sur des ménages qui peuvent être composés de plusieurs personnes ou d'une seule. En moyenne, on compte 1,6 personne par foyer allocataire.



LECTURE : 1 878 000 ménages perçoivent le RSA en juin 2022.

SOURCE : ministère des Solidarités

Tous minima confondus

Au-delà du RSA, il existe d'autres minima sociaux, notamment l'allocation de solidarité spécifique (chômeurs en fin de droits), l'allocation adulte handicapé et le minimum vieillesse. Au total, le nombre de ménages allocataires de minima sociaux a dépassé les quatre millions, ce qui correspond à environ sept millions de personnes en comptant les personnes à charge.

Le total des ménages allocataires a fortement progressé entre 2010 et 2015, puis il a marqué une pause et a augmenté à nouveau entre 2017 et 2020^[5], avec une progression très nette en 2020 du fait de la crise sanitaire.

Selon le minimum considéré, le nombre d'allocataires n'a pas évolué dans le même sens et leurs évolutions se compensent partiellement. Jusqu'à la fin des années 2000, hormis la phase de montée en puissance au début des années 1990 du revenu minimum d'insertion (RMI), l'ancêtre du RSA, le nombre total de foyers allocataires de minima sociaux stagnait autour de trois millions. La hausse de la pauvreté des adultes (RMI puis RSA) était alors compensée par la baisse de celle des plus âgés (minimum vieillesse ou veuvage). La réduction du nombre de personnes âgées pauvres était liée en particulier à l'amélioration du niveau des retraites des femmes, du fait de la hausse de leur taux d'activité depuis les années 1970.

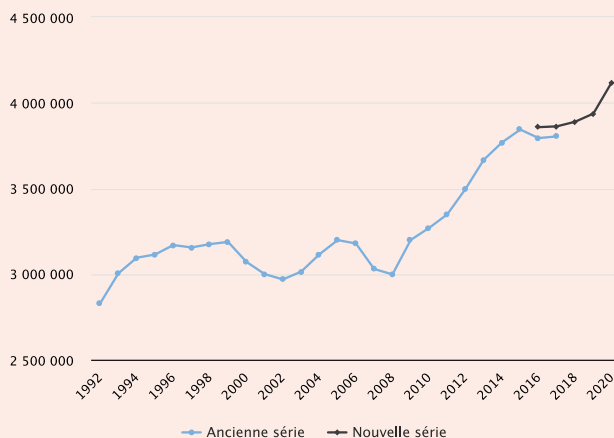
Au milieu des années 2000, le nombre d'allocataires du minimum vieillesse semblait avoir atteint un plancher. Les carrières professionnelles des femmes ont continué à s'améliorer (elles sont moins nombreuses à toucher le minimum vieillesse), mais de plus en plus de salariés (femmes ou hommes) arrivent à l'âge de la retraite avec des pensions amputées par des périodes d'inactivité, de chômage, de temps partiel subi, etc. Pour la première fois depuis le début des années 1990, on constate depuis 2019 une

5. Dernière année disponible.

01 | Dossier : la grande pauvreté

augmentation du nombre d'allocataires du minimum vieillesse. Cette hausse résulte en réalité surtout de la revalorisation de cette allocation : le minimum social ayant augmenté de 100 euros mensuels entre 2018 et 2020, un plus grand nombre de personnes se trouvent sous le plafond de ressources et ont donc droit au minimum vieillesse qui complète les revenus jusqu'à ce montant.

Nombre de ménages allocataires de minima sociaux



Données annuelles

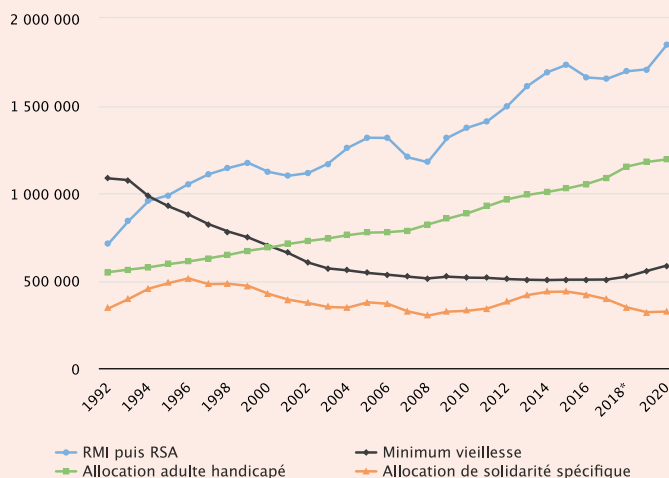
Lecture : 4,1 millions de ménages perçoivent un minimum social en 2020.

Source : ministère des Solidarités

Le nombre de ménages qui touchent l'allocation de solidarité spécifique (chômeurs en fin de droits) reste stable, voire diminue depuis 2015. En revanche, celui de ceux qui perçoivent l'allocation adulte handicapé a progressé de manière continue depuis 20 ans, dépassant le million depuis 2014. Ceci s'explique également en partie par la revalorisation du montant du revenu minimum assuré aux handicapés, mais reflète aussi le retrait du marché du travail de personnes marquées physiquement. Pour partie, il s'agit d'une politique de traitement du chômage : ces allocataires ne sont plus comptabilisés comme demandeurs d'emploi. Enfin, le nombre d'allocataires du RSA, qui diminue aujourd'hui, avait augmenté de 35 % au cours des dix dernières années, il ne faut pas l'oublier.

Si l'activité économique redémarre durablement, le nombre d'allocataires de minima sociaux devrait se réduire dans les prochaines années, avec la baisse du chômage. L'enjeu aujourd'hui est surtout que ces allocations continuent à suivre, au minimum, le rythme de l'inflation pour éviter une perte du pouvoir d'achat des allocataires. À plus long terme, pour les plus âgés, l'amélioration des carrières féminines ne compensera pas toujours les effets du chômage et de la précarité de l'emploi sur les pensions de retraite. Les prochaines générations qui arriveront à l'âge de la retraite risquent d'être moins bien loties que les précédentes •

Nombre d'allocataires des principaux minima sociaux



*Rupture de série en 2018. Données annuelles.

Lecture : 1,2 million de personnes perçoivent l'allocation adulte handicapé en 2020.

Source : ministère des Solidarités

Minima sociaux : qui touche combien ?

Il existe en France une dizaine de minima sociaux, qui répondent à des situations différentes, et avec des montants inégaux. Le revenu de solidarité active (RSA) est le minimum dont on parle le plus souvent. Il est de 526 euros^[6] par mois au maximum car on en déduit d'éventuels revenus. Il s'adresse aux personnes de plus de 25 ans sans ressources. 1,8 million de ménages le perçoivent. Le minimum versé aux étrangers reconnus comme demandeurs d'asile est de 426 euros par mois. Il concerne environ 100 000 ménages. 320 000 chômeurs en fin de droits peuvent percevoir l'allocation de solidarité spécifique qui leur permet de disposer au mieux de 550 euros par mois. Enfin, avec 950 euros environ, les minima destinés aux adultes handicapés (1,2 million de ménages concernés) et aux personnes âgées (580 000) sont nettement plus élevés.

La loi aide davantage ceux qui n'ont quasiment aucune chance à l'avenir de voir leurs revenus augmenter du fait de leur âge ou de leur handicap. Pour les autres, le minimum perçu est très faible, même quand s'y ajoute une allocation logement. Il ne permet pas d'accéder à l'autonomie et doit être complété par d'autres ressources : soutien de proches ou d'associations caritatives, emploi non déclaré, etc. La question d'un montant minimum décent reste posée •

6. Au total, le RSA se monte à 598 euros, mais on retire 72 euros de « forfait logement » pour ceux qui sont hébergés, propriétaires, ou surtout reçoivent une allocation logement, ce qui est souvent le cas.

Les minima sociaux en France : qui touche combien ?			
	Nombre de ménages couverts (fin 2020)	Pour qui ?	Montant maximum mensuel ⁽¹⁾ en euros (juillet 2022)
RSA	1 847 000	Plus de 25 ans	526 ⁽²⁾
Allocation adulte handicapé	1 193 500	Handicapés de plus de 20 ans	957
Minimum vieillesse	581 700	Au moins 65 ans	953
Allocation de solidarité spécifique	323 200	Chômeurs en fin de droits justifiant de cinq années d'activité les dix dernières années	555
Allocation pour demandeur d'asile	101 200	Demandeurs d'asile	426
Autres minima	72 300	Divers	-

(1). Pour une personne seule. (2). Après déduction du forfait logement. **Lecture** : on compte plus de 1,8 million de ménages allocataires du RSA. **Source** : ministère des Solidarités

Deux millions de personnes en situation de grande pauvreté, selon une nouvelle estimation de l'Insee

Un peu plus de deux millions de personnes sont en situation de « grande pauvreté » selon les estimations de l'Insee pour l'année 2018^[7]. Si le débat public porte le plus souvent sur les neuf millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté le plus large (équivalent à 60 % du niveau de vie médian), l'Insee propose pour la première fois une estimation de la part des personnes « très pauvres ».

L'institut estime tout d'abord que 1,6 million de personnes, soit 2,4 % de la population, sont en situation de grande pauvreté si on considère celles qui vivent dans un logement dit « ordinaire » (c'est-à-dire hors habitats collectifs comme les prisons, maisons de retraite, etc.). Les personnes comptabilisées comme très pauvres par l'Insee cumulent deux conditions : elles vivent sous le seuil de pauvreté à 50 % – environ 900 euros par mois pour un adulte seul – et, en même temps, déclarent sept privations sévères sur une liste de treize. Cette liste comprend par exemple l'incapacité de maintenir son logement à bonne température, de s'acheter des vêtements neufs, d'avoir deux paires de bonnes chaussures, etc. L'Insee mêle une définition monétaire et une appréciation subjective des conditions de vie.

L'Insee ajoute ensuite les personnes qui ne sont pas comptabilisées dans les statistiques habituelles, faute de logement : 76 000 personnes très pauvres vivant en habitat mobile,

7. « Environ 2 millions de personnes en situation de grande pauvreté en France en 2018 », Julian Blasco et Sébastien Picard, in *Revenus et patrimoine des ménages*, Insee, coll. Insee Référence, mai 2021.

77 000 sans-abri et personnes hébergées dans des centres d'urgence, 86 000 dans des cités universitaires, foyers de travailleurs migrants ou de jeunes travailleurs, 79 000 dans des Ehpad ou des établissements de soins. Enfin, l'institut complète ce compte par 194 000 habitants de Mayotte (les trois quarts de la population), eux aussi en situation de grande pauvreté. Au total, l'Insee considère qu'environ deux millions de personnes sont particulièrement pauvres en France.

Un tiers des personnes en situation de grande pauvreté sont des enfants de moins de 18 ans alors que ceux-ci représentent 20 % de la population totale. Cette pauvreté des mineurs est la conséquence de l'importance de la pauvreté des familles monoparentales – essentiellement des femmes seules avec enfant(s) – qui représentent un quart des très pauvres contre 10 % de la population. 18 % des personnes très pauvres vivent dans les départements d'outre-mer (hors Mayotte), alors que ces derniers représentent 3 % de l'ensemble de la population française. En France métropolitaine, elles sont surreprésentées en Île-de-France, dans le nord de la France et le pourtour méditerranéen. Près de 30 % sont des salariés ou indépendants qui ne touchent que des miettes de revenus et, parmi ceux qui sont d'âge actif ou ont déjà travaillé, les trois quarts sont des ouvriers ou des employés.

Le seuil d'environ 900 euros mensuels pour une personne seule est un maximum. La moitié des personnes très pauvres vivent avec moins de 800 euros par mois quand elles vivent dans un logement ordinaire, et avec moins de 430 euros pour les autres. 80 % d'entre elles disent ne pas avoir les moyens de s'acheter des vêtements neufs, et plus de la moitié ne pas disposer de deux paires de bonnes chaussures. 90 % ne peuvent pas financer une semaine de vacances hors de leur domicile. Ces personnes survivent grâce au soutien de la collectivité : les prestations sociales représentent plus de la moitié de leurs revenus.

La grande pauvreté selon l'Insee	
Unité : milliers	
	Nombre de personnes
Personnes vivant dans un logement personnel (hors Mayotte)	1 560
Personnes en habitation mobile	76
Sans-abri et hébergés dans des établissements pour personnes en grande difficulté sociale	77
Personnes vivant dans une cité universitaire, un internat, un foyer de jeunes travailleurs, de travailleurs migrants, etc.	86
Personnes vivant dans un Ehpad, un établissements de soins, etc.	79
Habitants de Mayotte	194
Ensemble	2 072

Lecture : l'Insee estime à environ deux millions le nombre de personnes en situation de grande pauvreté en France.

Source : estimation Insee – Données 2018

01 | Dossier : la grande pauvreté

La situation de grande pauvreté n'est pas un état définitif. L'Insee note ainsi que parmi les personnes qui étaient dans cette situation entre 2013 et 2015, les trois quarts ne le sont plus au bout de trois années. Ce qui ne veut pas dire qu'elles soient tirées d'affaire pour autant puisque les trois quarts demeurent sous le seuil de pauvreté monétaire à 60 %. Enfin, l'Insee indique que le taux de grande pauvreté a été stable entre 2008 et 2018. Il a progressé du fait de la crise de 2008, mais il a diminué ensuite, à partir de 2010.

Les données de l'Insee s'arrêtent en 2018 et on ne sait pas quel a été l'impact de la crise sanitaire pour les personnes les plus pauvres. L'amélioration de la situation de l'emploi va dans le bon sens, mais une partie de ces personnes connaissent de très lourdes difficultés et leur retour à un sort meilleur ne dépend pas que du marché du travail. 20 % estiment être en mauvaise ou très mauvaise santé. Près de 40 % ont des problèmes de santé ou un handicap qui limitent leurs gestes dans la vie quotidienne. Et il ne faut pas oublier que 7 % des personnes très pauvres ont plus de 65 ans.

On peut discuter de l'appréciation subjective des conditions de vie mais, avec l'évaluation des personnes qui ne sont pas comptabilisées dans la pauvreté (voir page 41), l'estimation de la grande pauvreté constitue un progrès important. Elle permet de mieux appréhender la situation des personnes en grande difficulté à partir d'une estimation déclarative des privations qu'elles subissent. Cette étude s'ajoute aux récents travaux de l'Insee sur la pauvreté dans les départements d'outre-mer et sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire (voir page 28).

Pour autant, les données publiques restent lacunaires. Les estimations de l'Insee s'appuient sur certaines données de 2014 ou 2016. En particulier, les données sur les populations hors logements ordinaires sont très imprécises. Par exemple, le chiffre de 80 000 personnes en situation de grande pauvreté en maison de retraite ou en établissement de soins semble faible rapporté à plus de 800 000 individus qui y résident. La dernière enquête de l'Insee sur les sans domicile date de dix ans maintenant. En clair, il manque encore à la France une grande enquête sur les très très faibles revenus, comme sur les plus hauts d'ailleurs •

DOM : une grande pauvreté, cinq à dix fois plus élevée qu'en métropole

La grande pauvreté touche cinq à dix fois plus les départements d'outre-mer (DOM) que la métropole, selon les données de l'Insee pour l'année 2018^[8]. Elle frappe plus de 10 % de la population guadeloupéenne, martiniquaise et réunionnaise et près de 30 % des

8. « La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM », Insee Focus n° 270, 11 juillet 2022. L'Insee définit la grande pauvreté par la combinaison de deux indicateurs : disposer de revenus inférieurs à la moitié du niveau de vie médian (soit le seuil de pauvreté dit « de 50 % », moins de 885 euros par mois pour une personne seule en 2018) et se déclarer privé d'éléments essentiels (pouvoir se payer de bonnes chaussures, maintenir son logement à température, etc.).

Guyanais, contre 2 % des habitants de l'Hexagone. L'institut estime que trois quarts de la population mahoraise vit dans la grande pauvreté.

Le seuil de pauvreté est un niveau de vie maximum, beaucoup vivent avec bien moins. Selon l'Insee, un quart des personnes vivant dans une grande pauvreté ont moins de 340 euros par mois en Guyane, 500 euros ou un peu plus en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion. Concrètement, parmi les plus pauvres, plus des trois quarts des Guyanais, par exemple, disent ne pas avoir les moyens de s'acheter des vêtements neufs, ou encore 55 % des Réunionnais ont des impayés d'emprunt, de facture d'électricité ou de gaz.

Même si elle ne dit pas tout de la réalité sociale et ne prend pas en compte, par exemple, les habitants des DOM qui ne vivent pas dans un logement individuel (sans-abri, habitations mobiles, maisons de retraite, etc.), cette nouvelle mesure de la pauvreté dans les DOM constitue une avancée. Longtemps, la statistique publique a masqué la situation désastreuse des populations de ces territoires éloignés du cœur du pouvoir de la République. Il y a quelques années encore, le nombre de pauvres était calculé en fonction du niveau de vie médian de chaque territoire, bien plus faible que le niveau de vie médian de l'ensemble de la France⁹, ce qui minimisait l'ampleur de la pauvreté ultramarine. La faiblesse des niveaux de formation, le manque d'emplois et les inégalités massives font que toute une partie de ces habitants vivent dans des conditions parfois proches de celles des pays les plus pauvres du monde, alors que la France est l'un des plus riches. Parmi ces territoires, la situation des habitants de Mayotte et de la Guyane est parfois dramatique. En dépit des manifestations de colère régulières, les réponses publiques tardent à venir. Pourtant, les plus riches des DOM disposent de niveaux de vie équivalents à ceux des plus riches de métropole •

La grande pauvreté dans les DOM	
Unité : %	
	Taux de grande pauvreté
Guadeloupe	11,8
Martinique	10,5
Guyane	29,1
La Réunion	13,5
France métropolitaine	2,0

Les données pour Mayotte ne sont pas disponibles. Part de la population qui cumule des revenus inférieurs au seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian et au moins sept privations matérielles parmi une liste de treize. Lecture : la grande pauvreté concerne 11,8 % de la population en Guadeloupe.

Source : Insee – Données 2018

9. Voir « Pauvreté, l'Insee considère que les DOM ne sont pas en France », Centre d'observation de la société, 1^{er} juin 2017.

Entre deux et quatre millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire

On ne sait pas avec précision combien de personnes ont recours à l'aide alimentaire. L'Insee^[10] situe ce nombre dans une fourchette qui va de deux à quatre millions en 2021. Mais les évaluations divergent^[11]. Il s'agit dans tous les cas de personnes qui ont reçu un bon d'achat, fréquenté un lieu de distribution de repas ou de colis alimentaires, ou encore fait des achats dans une épicerie solidaire, en comptant leurs enfants ou conjoints éventuels. La demande massive d'aide alimentaire témoigne des grandes difficultés économiques rencontrées par toute une partie de la population d'un pays pourtant parmi les plus riches au monde.

La crise sanitaire aurait fait gonfler d'environ 11 % les volumes distribués et de 7 % le nombre d'inscrits en 2020 par rapport à 2019, selon le ministère des Solidarités^[12]. En fait, le nombre de personnes qui ont besoin d'une aide alimentaire augmente depuis des années. Quant à la hausse constatée en 2020, elle reste difficile à interpréter. Elle montre la détresse d'une population très précaire qui a perdu des ressources ou ses réseaux de solidarité habituels pendant les confinements. Pour les étrangers sans papiers, les jeunes travailleurs précaires, les travailleurs au noir ou les étudiants isolés, les difficultés se sont encore aggravées. L'allongement des files d'attente constaté par endroits reflète aussi sans doute les subventions dont ont bénéficié les associations : plus de budget consacré par l'État à l'achat de denrées et à la distribution de chèques de première nécessité pendant la crise sanitaire a permis d'accueillir plus de personnes, et de répondre à des besoins qui étaient là avant mais restaient invisibles parce que laissés sans réponse.

Les personnes âgées sont rares dans ces files d'attente : les plus de 65 ans n'en composent que 10 %, alors qu'ils représentent 26 % de la population, selon l'enquête réalisée par l'Insee en 2021 dans les centres de distribution. Les femmes sont majoritaires (64 %), notamment dans les distributions de colis, tandis que les hommes sont les plus nombreux dans les lieux de distribution de repas. 42 % des personnes qui recourent à l'aide alimentaire vivent seules, auxquelles il faut ajouter 24 % de familles monoparentales. Près de la moitié (46 %) sont locataires du parc HLM. 9 % sont logées chez des parents ou des amis, et 14 % sont sans domicile ou hébergées dans un dortoir. Le type de logement diffère fortement selon le type de distribution. Il faut une cuisine pour utiliser un colis alimentaire : 78 % des personnes qui y recourent habitent un logement en location. À l'inverse, 57 % des personnes qui viennent pour prendre un repas n'ont pas de domicile personnel.

10. « La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire », *Insee Première* n° 1907, juin 2022.

11. Selon la Direction générale de la cohésion sociale qui compile les remontées des grandes associations caritatives, elles seraient 5,6 millions en 2020. Mais une même personne peut avoir fréquenté plusieurs associations, ce qui entraîne des doubles comptes.

12. « Aide alimentaire : une fréquentation accrue des centres de distribution dans les grandes villes les plus exposées à la pauvreté début 2021 », *Études et Résultats* n° 1218, Drees, février 2022.

44 % des personnes qui sollicitent une aide alimentaire sont nées à l'étranger. Le chiffre est sous-évalué car il fallait parler français pour pouvoir répondre à l'enquête menée par l'Insee. L'institut estime que 50 % seraient un ordre de grandeur plus juste. Leur surreprésentation reflète à la fois les faibles niveaux de vie des immigrés installés en France, mais aussi la misère dans laquelle se trouvent les exilés en attente de papiers, qui n'ont droit qu'à une très maigre allocation. Les déboutés de leur demande d'asile, qui n'ont le droit ni de travailler, ni de percevoir une aide sociale, sont laissés dans le dénuement le plus complet •

Qui fait appel à l'aide alimentaire ?	
Unité : %	
	Part
Femme	64
Homme	36
Personne seule	42
Famille monoparentale	24
Couple sans enfant	5
Couple avec enfant(s)	22
Ménage complexe	7
Immigré	44
Non-immigré	56
Propriétaire	5
Locataire HLM	46
Locataire parc privé	25
Hébergé par un tiers	9
Vit dans un dortoir ou un hébergement collectif	8
Vit à l'hôtel	2
Sans-abri	4
Ensemble	100

Épicerie sociale, distribution de colis alimentaires ou de repas.

Lecture : 64 % des personnes qui font appel à l'aide alimentaire sont des femmes.

Source : Insee – Données 2021

Les personnes accueillies par le Secours catholique : ceux qui vivent avec presque rien

La moitié du million de personnes accueillies par le Secours catholique en 2021^[13] vivent avec moins de 550 euros par mois. 22 % n'ont même strictement aucunes ressources. Les deux tiers ont moins de 735 euros par mois, le seuil de pauvreté le plus faible publié par l'Insee (à 40 %, en 2019). Examiner le profil des personnes accueillies par les associations caritatives, comme le fait le Secours catholique dans son rapport annuel, permet de mieux connaître la situation des personnes aux revenus les plus faibles.

Une fois les dépenses pré-engagées déduites (loyers, factures de gaz, d'eau, de téléphone, assurances, frais de transport et de santé, remboursements de crédit), la moitié des personnes accueillies ont moins de 225 euros par mois pour vivre, le minimum vital selon le Secours catholique. 20 % disposent même de moins de 45 euros. Et encore, cet état des lieux du reste à vivre est établi d'après un échantillon restreint de personnes qui ont des ressources financières.

Portrait

Les étrangers sont particulièrement surreprésentés et leur part est en constante augmentation depuis dix ans. Ils forment la moitié des adultes reçus, contre 8 % de la population française. Parmi eux, 62 % sont en situation irrégulière ou en attente d'une réponse à leur demande d'asile. La moitié des personnes étrangères accueillies n'ont aucunes ressources et 60 % vivent dans un logement précaire (centre d'hébergement, chez des amis, ou encore à l'hôtel). Près d'une sur dix vit à la rue, dans un squat ou un abri de fortune.

Par ailleurs, les célibataires avec ou sans enfant(s) sont également beaucoup plus souvent présents (72 %) que dans la population (48 %). 41 % sont des familles monoparentales, pour la plupart des mères isolées.

La quasi-totalité est d'âge actif : 94 % des adultes accueillis ont moins de 65 ans. Seuls 16 % des personnes rencontrées travaillent, tandis que 24 % sont au chômage. 60 % sont inactifs, ce sont en majorité des étrangers sans droit au travail ou des personnes malades ou handicapées.

Leur niveau de diplôme est faible. 41 % des adultes reçus par l'association n'ont pas dépassé le niveau du primaire, 42 % ont fait des études secondaires et seuls 17 % sont titulaires du bac ou d'un diplôme du supérieur. Alors que ces personnes en difficulté en auraient le plus besoin, seul 1 % d'entre elles suit une formation professionnelle.

13. « État de la pauvreté en France 2022 », Secours catholique-Caritas France, novembre 2022. L'aide demandée dépasse la seule aide alimentaire évoquée page 28. Elle inclut selon les cas une demande d'écoute ou de conseils, de vêtements, d'aide au paiement d'une facture, à la mobilité ou à une démarche administrative par exemple.

Ces données portent sur des personnes qui ont recours au Secours catholique. Elles ne disent rien de toute une partie des plus pauvres isolés qui ne peuvent ou ne souhaitent pas se diriger vers ces organismes pour demander de l'aide. Elles ne renseignent pas, par exemple, sur la grande pauvreté en milieu rural où ces associations sont moins présentes. Pour autant, elles montrent ceux qui, dans la France d'aujourd'hui, vivent avec presque rien •

Portrait des personnes reçues par le Secours catholique		
Unité : %		
	Part dans les personnes reçues par le Secours catholique	Part dans la population
Français	50	92
Étrangers	50	8
En emploi	16	51
Chômeurs	24	4
Inactifs	60	44
Sans diplôme	41	23
Brevet, CAP, BEP	42	30
Bac ou plus	17	47
Ensemble	100	100

Adultes uniquement.

Lecture : 50 % des adultes reçus par le Secours catholique sont de nationalité française.

Sources : Secours catholique, Insee – Données 2021

Qui vit à la rue ou en hébergement d'urgence ?

Au cours de la nuit du 22 août 2022, 102 756 personnes ont dormi dans un hébergement d'urgence en France, selon les statistiques du 115^[14], le numéro de téléphone qui centralise les demandes des personnes sans domicile. La plupart ont été hébergées à l'hôtel : 47 % dans des hôtels d'Île-de-France, 16 % dans des hôtels d'autres régions. Les 37 % restants ont généralement été orientés vers des centres d'hébergement d'urgence, le plus souvent des dortoirs.

Cette même nuit, 6 273 personnes ont appelé le 115 mais n'ont pas obtenu d'hébergement. Quelques-unes ont refusé la solution proposée par le service d'urgence ou sont finalement restées là où elles étaient, chez un ami par exemple. Mais 5 000 personnes n'ont pas obtenu d'hébergement, faute de places. Parmi elles, 80 % avaient appelé le 115 parce qu'elles dormaient à la rue.

14. « Baromètre 2022 "Enfants à la rue" », Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) et Unicef, septembre 2022.

L'hébergement des sans domicile	
	Nombre
Personnes hébergées à l'hôtel en Île-de-France	48 412
Personnes hébergées à l'hôtel hors Île-de-France	16 809
Personnes hébergées dans d'autres hébergements d'urgence	37 535
Ensemble des personnes hébergées	102 756
Personnes ayant appelé le 115 mais non hébergées	6 273
- dont demandes non pourvues faute de places	5 002

Lecture : lors de la nuit du 22 août 2022, 102 756 personnes sans domicile ont été hébergées à l'hôtel ou en centre d'hébergement d'urgence. 5 002 personnes ont appelé le 115 mais n'ont pas obtenu d'hébergement, faute de places.

Sources : Unicef, FAS – Nuit du 22 août 2022

Ces chiffres ne permettent pas d'estimer exactement le nombre total de personnes qui dorment dans la rue en France. Cette approche laisse en effet de côté les personnes qui ont appelé le numéro d'urgence sans obtenir de réponse, et tous les SDF sont loin d'appeler le 115. Rien qu'à Paris, 2 598 personnes sans abri ont été dénombrées lors de la « Nuit de la solidarité » de janvier 2022, une opération systématique de décompte organisée par la mairie et les associations. Or, à titre de comparaison, la capitale ne représente que 15 % des personnes hébergées par le 115 en France. La dernière enquête de l'Insee sur le sujet date de 2012. À l'époque, la population des sans-abri était estimée à 14 000 personnes. Il est très difficile de savoir comment la situation a évolué depuis.

Enfants à la rue et à l'hôtel social

40 % des personnes hébergées en urgence par le 115 sont des enfants de moins de 18 ans qui accompagnent leurs parents, très souvent leur mère seule. 41 098 mineurs ont été recensés lors de la nuit du 22 août 2022. Parmi eux, 29 % ont moins de trois ans. Les familles sont, pour près des trois quarts, hébergées à l'hôtel. Vivre dans un hôtel social, voire dans un hôtel touristique réservé par le 115, signifie pour ces enfants et adolescents déménager fréquemment, souvent loin de l'école où ils sont inscrits, manquer d'un espace personnel où s'isoler et faire ses devoirs, mais aussi ne pas disposer d'une cuisine et d'une pièce commune pour manger en famille.

Les familles sans domicile trouvent en proportion plus souvent un accueil de la part du 115 que les adultes seuls. Pour autant, des milliers d'enfants dorment à la rue, faute de places dans les hébergements d'urgence. 1 658 enfants n'ont pas pu être hébergés selon ce baromètre. 368 ont moins de trois ans, 823 entre 3 et 10 ans et 467 entre 11 et 18 ans. 80 % des familles qui n'ont pas obtenu d'hébergement ont dormi à la rue •

22 000 personnes dans des bidonvilles

22 200 personnes vivent dans les 439 bidonvilles et squats (de plus de dix personnes) recensés par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement^[1]. Plus de la moitié sont des ressortissants européens. Depuis 2018, ce nombre est en hausse (+ 2 800 personnes). Le nombre réel est sans aucun doute plus important encore, compte tenu des difficultés de mesure, même si on est très loin des 100 000 personnes enregistrées au milieu des années 1970^[2]. Dans chacun des bidonvilles de Nanterre et de Champigny-sur-Marne, en banlieue parisienne, on comptait alors plus de 10 000 personnes.

1. « Résorption des bidonvilles. Point d'étape », Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement, octobre 2021.

2. « Mal-logement, bidonvilles et habitat indigne en France », Julien Damon, in *Recherches et Prévisions* n° 76, Cnaf, 2004.

100 000 personnes dans des habitations de fortune

Pas moins de 100 000 personnes vivent dans une « habitation de fortune », selon les calculs du bureau d'études Compas à partir des données du recensement de l'Insee 2018. Il s'agit notamment de cabanons, d'Algéco, de logements squattés situés dans des bâtiments en voie de démolition, etc. Au total, 59 000 « logements » très précaires ont été recensés. Certes, 100 000 personnes représentent moins de 0,2 % de la population française. Mais cela représente tout de même l'équivalent de la population d'une ville comme Caen ou Nancy. Ce chiffre est d'ailleurs sans doute minimisé car une partie des plus précaires échappe à tout comptage. Il ne prend en compte que l'habitat particulièrement dégradé, et non l'ensemble des logements insalubres. Enfin, 37 000 personnes vivent à l'hôtel et n'ont pas d'autre logement, toujours selon les calculs du Compas.

02

État des lieux et évolution

La pauvreté s'est stabilisée en France. Le taux de pauvreté atteint 7,6 % de la population en 2020, un niveau identique à celui de 2009. Les craintes de nombreux observateurs de voir la pauvreté s'envoler avec la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 ne se sont pas avérées. En partie parce que notre modèle social protège davantage les plus démunis que dans bien d'autres pays. Et aussi parce qu'un « pognon de dingue », pour reprendre l'expression familière du président de la République, a été mis sur la table en 2020 pour soutenir l'ensemble des revenus, riches et pauvres compris, en particulier en faisant payer par la collectivité des salariés dans l'impossibilité d'aller travailler.

La pauvreté est définie en fonction du niveau de vie médian (voir page 39). La stabilité du taux de pauvreté ne signifie qu'une chose : alors que le niveau de vie des plus pauvres tendait à se rapprocher de celui des classes moyennes jusqu'au milieu des années 1990, ce n'est plus le cas depuis 25 ans. On compte à peu près la même proportion de personnes qui vivent avec 50 % ou moins du niveau de vie médian aujourd'hui qu'il y a 20 ans. La pauvreté augmente en France, en raison de la croissance de la population : on compte près de 500 000 pauvres supplémentaires en 2020 par rapport à 2000 au seuil de 50 %, et un million au seuil de 60 %. Ce qui n'est pas rien.

Les données de notre rapport ne font pas apparaître une explosion récente de la pauvreté, mais plutôt un marasme qui touche les pauvres et qui s'étend jusqu'aux classes moyennes. Pour les bas revenus, cela représente déjà 20 ans de stagnation. En 2019, les 10 % les plus pauvres recevaient en moyenne 726 euros par mois, soit autant qu'en 2002, inflation déduite. Cette stagnation choque dans un contexte où les revenus des classes aisées ont continué à progresser, notamment du fait des baisses d'impôts. Si aucune politique de redistribution n'est mise en œuvre, la hausse des prix risque d'attiser encore la colère sociale.

Avertissement sur les données 2020

Étant donné les difficultés rencontrées en 2020 par l'Insee lors de son enquête sur les revenus, en raison des confinements notamment, l'institut a publié les données mais les juge peu fiables (voir encadré page 38). Nous avons décidé de ne publier ces chiffres que pour les principaux indicateurs (taux de pauvreté, nombre de pauvres et seuil de pauvreté). Comme à notre habitude, nous invitons surtout nos lecteurs à considérer les variations annuelles avec prudence et à se concentrer sur les évolutions portant sur plusieurs années.

L'ampleur de la pauvreté en France

La pauvreté se stabilise

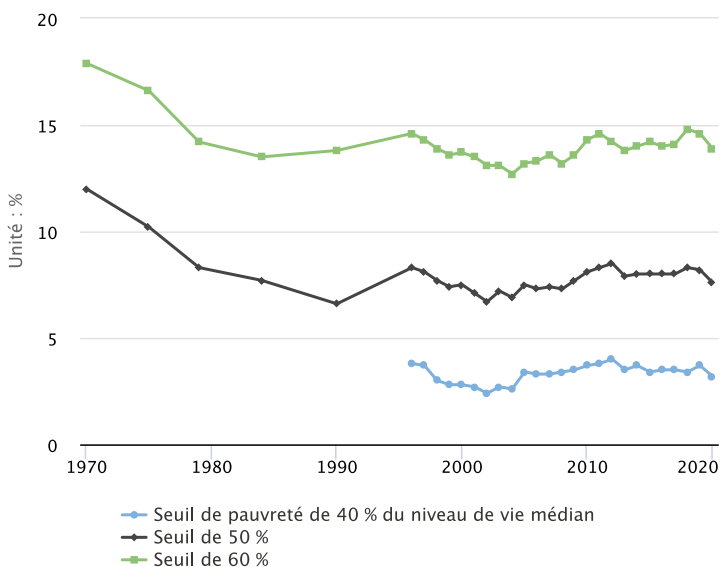
La France compte 4,8 millions de pauvres si l'on fixe le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian et 8,9 millions si l'on utilise le seuil de 60 %, selon les données 2020 (dernière année disponible) de l'Insee. Dans le premier cas, le taux de pauvreté (la part de personnes pauvres dans la population) est de 7,6 % et dans le second, de 13,9 %. Quelle que soit la définition que l'on utilise, les niveaux sont importants.

Les courbes de la pauvreté, pour peu qu'on prenne un peu de recul, montrent que la part de la population pauvre dans la population totale est assez stable depuis une vingtaine d'années. Les données de l'année 2020 doivent être considérées avec beaucoup de précautions car l'Insee lui-même ne « valide » pas ses propres chiffres. D'une manière générale, il faut se méfier des variations annuelles, très commentées, mais qui peuvent résulter de changements de méthode de l'enquête elle-même autant que de l'évolution des revenus. Quels que soient les seuils qu'on utilise, le taux de pauvreté de 2019 est quasiment identique à celui de 1996 et a oscillé dans une fourchette d'un demi-point de pourcentage. On peut nuancer ce jugement en prenant des valeurs extrêmes et en remarquant que le taux de pauvreté à 60 % était de 12,7 % à son point le plus bas en 2004 et qu'il est de l'ordre de 14 % à la fin des années 2010. Ce qui n'est pas rien.

À ces limites près, que se passe-t-il ? La population pauvre augmente, en gros, au rythme de la population totale. Au seuil à 50 %, on comptait quatre millions de pauvres au début des années 2000, ils sont 800 000 de plus en 2020. Au seuil à 60 %, leur nombre a augmenté de plus d'1,2 million. Il y a là matière à inquiétude. Évolution en pourcentage ou en nombre, que retenir ? Tout dépend de ce que l'on cherche à mesurer. D'un côté, le rapport entre des catégories de revenus. De l'autre, un nombre de personnes, des situations.

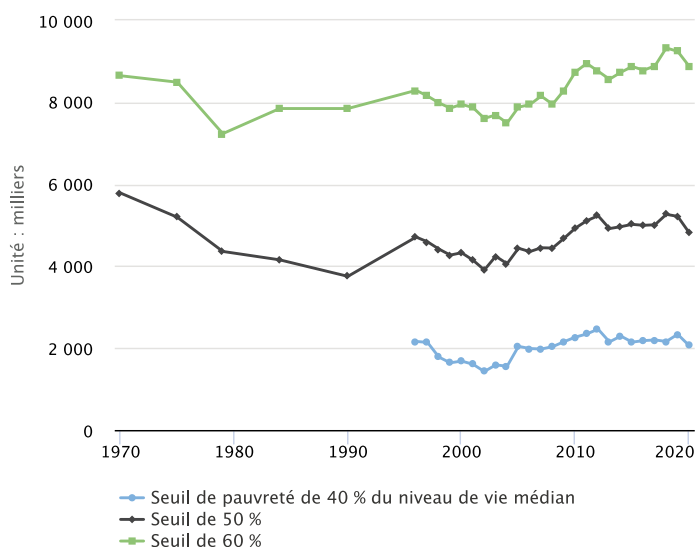
Au fond, réfléchissons à ce que l'on mesure. Le seuil de pauvreté est calculé en fonction du niveau de vie médian : il est fixé le plus souvent à 50 % ou 60 % de ce montant. C'est un indicateur d'inégalité, pas de pauvreté absolue. Quand le taux de pauvreté se stabilise, cela veut dire que la même proportion de population vit à l'écart de la norme des revenus des classes moyennes. Que les inégalités ne diminuent plus en bas de la hiérarchie des revenus, contrairement aux années 1970 où les plus pauvres se rapprochaient de cette norme. Au fond, notre société n'est pas marquée par l'explosion des écarts, mais est plutôt comme figée. Et ce changement profond, de décennies de convergence à une longue période de maintien à distance des pauvres, est marquant.

Évolution du taux de pauvreté



Données 2020 diffusées par l'Insee mais non validées, en raison des difficultés d'enquête rencontrées pendant la crise sanitaire. **Lecture** : en 2020, 7,6 % de la population vit sous le seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian. **Source** : Insee

Évolution du nombre de personnes pauvres



Données 2020 diffusées par l'Insee mais non validées, en raison des difficultés d'enquête rencontrées pendant la crise sanitaire. **Lecture** : en 2020, 4,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian. **Source** : Insee

Que s'est-il passé depuis 2020 ?

Il est très difficile de préjuger de l'évolution de la pauvreté depuis 2020, année des dernières données disponibles de l'Insee. Certes, le chômage continue à se réduire, ce qui devrait avoir un impact positif : une partie des personnes pauvres voient leurs revenus augmenter avec l'accès à l'emploi. Mais notre pays est marqué par un retour de l'inflation. A priori, les plus bas revenus devraient globalement être protégés de la hausse des prix si les prestations sociales et le smic sont bien augmentés du même pourcentage que l'inflation. Mais la hausse des prix alimentaires et de l'énergie a un impact très différent selon les ménages : ceux notamment qui se déplacent beaucoup et dont les logements sont mal isolés subiront de fortes baisses de pouvoir d'achat. Surtout, les personnes avec de bas revenus non indexés sur les prix : par exemple, les salariés situés au-dessus du smic mais en temps partiel, les travailleurs indépendants précaires, ceux qui vivent du soutien d'associations, de la famille ou d'amis. Même si on le mesure mal et qu'il est très inégal selon les ménages, le retour de l'inflation est un changement majeur et il aura un impact •

Combien de pauvres en France ?

	Seuil de pauvreté en euros par mois	Nombre de personnes pauvres	Taux de pauvreté en %
Seuil de pauvreté de 40 % du niveau de vie médian	752	2,1 millions	3,2
Seuil de pauvreté de 50 %	940	4,8 millions	7,6
Seuil de pauvreté de 60 %	1 128	8,9 millions	13,9

Données présentées par l'Insee pour information mais non validées.

Lecture : si l'on fixe le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian, soit 940 euros par mois pour une personne seule, 4,8 millions de personnes sont pauvres, soit 7,6 % de la population.

Source : Insee – Données 2020

Pourquoi la pauvreté n'a, finalement, pas augmenté en 2020

En 2020, en pleine crise sanitaire, un certain nombre de commentateurs ont annoncé une « explosion » de la pauvreté. Certains ont même avancé le chiffre d'un million de pauvres supplémentaires. Résultat des courses, les données 2020 affichent une baisse de 400 000 personnes, sous le seuil de pauvreté situé à 50 % du niveau de vie médian !

Comment expliquer ce qui semble une anomalie ? Premièrement, les enquêtes ont été perturbées par la crise : l'Insee d'ailleurs publie les chiffres, mais ne les « valide » pas. Pratique étonnante. Selon une autre enquête sur les revenus, utilisée au niveau européen, la pauvreté aurait très légèrement augmenté en France en 2020. En fin de compte, « *les enquêtes s'accordent sur le fait que la pauvreté n'a pas augmenté en 2020 en dépit de l'ampleur de la crise* », estime l'Insee^[1].

Si la pauvreté n'a pas augmenté, c'est qu'il existe une deuxième raison : des milliards ont été dépensés pour soutenir le niveau de vie des ménages touchés par la crise sanitaire. L'activité partielle a évité une augmentation massive du chômage. De plus, une aide exceptionnelle de solidarité aux plus modestes (520 euros sur l'année en moyenne) a fait baisser le taux de pauvreté de 0,5 point par rapport à ce qu'il aurait été sans cela. La collectivité a fait œuvre de solidarité et a protégé les plus faibles du choc.

Enfin, il y a une troisième raison qui n'est pas citée par l'Insee et souvent oubliée. Entre 2017 et 2020, l'allocation adulte handicapé et le minimum vieillesse ont été nettement augmentés : + 80 euros par mois pour la première allocation et + 100 euros pour la seconde. Ce qui a permis à une partie de la population de sortir de la pauvreté. Ces deux allocations, qui peuvent être complétées par une allocation logement, sont très proches du seuil de pauvreté à 50 %.

1. « En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire », Insee Analyses n° 77, Insee, octobre 2022

Comment calcule-t-on le seuil de pauvreté en France ?

Pour comprendre la mesure de la pauvreté en France, il faut faire un peu de calcul. À la base, on part d'une hypothèse : la pauvreté est relative au niveau de vie de la société dans laquelle on vit. On est pauvre par rapport aux autres et non dans l'absolu. On aurait pu décider – c'est le cas aux États-Unis – que les pauvres sont ceux qui n'ont pas les moyens de s'acheter tel ou tel bien, d'avoir recours à certains services, etc. En France, les statisticiens ont choisi le « relatif » parce qu'ils considèrent qu'une personne pauvre est celle qui est exclue des normes de vie de la société à un moment donné. Quand la société s'enrichit, ces standards de vie s'élèvent, et donc le seuil de pauvreté aussi (voir page 45). Inversement, si elle s'appauvrit. Les pauvres d'aujourd'hui ont des revenus bien plus élevés que ceux d'hier parce que la société s'est enrichie et que les besoins jugés essentiels ne sont plus les mêmes.

Pour mesurer les revenus, l'Insee utilise les déclarations de l'impôt sur le revenu. L'institut rassemble tous les revenus (salaires, revenus financiers, prestations sociales, etc.) puis il en retire les impôts directs, notamment l'impôt sur le revenu et la contribution sociale généralisée (CSG). Il obtient alors un revenu « disponible ». L'indicateur de base qui va servir à définir le seuil de pauvreté est le revenu disponible « médian ». Médian, cela veut dire que la moitié de la population touche moins, l'autre moitié touche plus. En 2020, ce niveau de vie médian vaut 1 880 euros par mois pour une personne seule.

Les statisticiens ont décidé au départ que la pauvreté était relative à ce niveau de vie médian. Certes, mais relative de combien ? Là aussi, il faut faire un choix, forcément arbitraire. Longtemps, on a fixé la barre à 50 % du niveau de vie médian, le revenu qui partage la population en deux. Depuis les années 2000, l'Insee utilise plutôt 60 %, le seuil employé au niveau européen. On aurait pu tout aussi bien opter pour une barre à 40 %, 70 %, 54 % ou encore 62 %, pourquoi pas. C'est à ce stade que commencent les fameux calculs. Gardons notre barre de 50 % : 50 % de 1 880 euros = 940 euros pour une personne, c'est-à-dire le seuil de pauvreté dit « à 50 % » (données 2020).

Ensuite, il reste une dernière opération. 940 euros, c'est le seuil de pauvreté mensuel pour une personne. On peut difficilement l'appliquer à une famille de cinq. On ne vit pas en effet de la même manière en fonction du nombre de bouches à nourrir. Alors, l'Insee a établi un système de « parts » qui, en langage de statisticiens, s'appellent des « unités de consommation ». Chaque personne ne vaut pas pour une part parce que l'on n'a pas besoin d'une cuisine ou d'une salle de bain par personne, par exemple. La première personne vaut une part, toutes celles de plus de 14 ans qui vivent dans le même logement, 0,5 part, et celles de moins de 14 ans, 0,3 part. C'est approximatif bien sûr, mais cela permet de comparer les niveaux de vie entre différentes formes de ménages.

Vous avez suivi ? Alors continuons notre calcul. Le seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian est de 940 euros pour une personne seule. Pour un couple, il est de 940 euros multipliés par 1,5 (la première personne vaut une part, la seconde une

demie), soit 1 410 euros mensuels. Pour une famille avec deux enfants de plus de 14 ans : 940 multipliés par 2,5 (une part complète et trois demi-parts, soit $1 + 1,5 = 2,5$), ce qui donne 2 350 euros.

Ci-dessous, vous trouverez l'ensemble des seuils de pauvreté en 2020 en fonction de la composition de quelques familles types. Il reste ensuite à l'Insee à compter tous ceux qui vivent avec moins de 940 euros pour une personne, 2 350 euros pour un couple, etc. Ce qui donne le nombre de pauvres. En rapportant ce nombre à la population, on obtient alors le taux de pauvreté.

Tirons quelques leçons de notre opération. Pour définir la pauvreté, nous avons fait deux choix. Premièrement, nous avons opté pour une définition relative au niveau de vie de la société, et non pas pour une référence à une liste de biens ou services dont on ne pourrait pas se passer. Deuxièmement, nous avons adopté un seuil en fonction du niveau de vie médian (ici, 50 %). Ce dernier choix a un effet très important. Ainsi, en 2020, si on choisit, comme nous l'avons fait, le seuil de 50 %, nous arrivons à 4,8 millions de personnes pauvres. Si on choisit le seuil de 60 %, on obtient 8,9 millions (voir page 37). Contrairement à ce qui est souvent avancé, cela ne veut pas dire que l'on fait dire ce que l'on désire aux chiffres : on pose des hypothèses différentes, discutables, qu'il faut bien avoir en tête quand on parle de pauvreté •

Seuils de pauvreté mensuels selon le type de ménage

Unité : euros

	Seuil de 40 %	Seuil de 50 %	Seuil de 60 %
Personnes seules	752	940	1 128
Familles monoparentales avec un enfant de moins de 14 ans	978	1 222	1 466
Couples sans enfant	1 128	1 410	1 692
Couples avec deux enfants de moins de 14 ans	1 579	1 974	2 369
Couples avec deux enfants de plus de 14 ans	1 880	2 350	2 820

Seuils calculés en pourcentage du niveau de vie médian, après impôts et prestations sociales. Données communiquées pour information par l'Insee mais non validées.

Source : Insee – Données 2020

1,6 million de pauvres échappent aux statistiques

Après plusieurs années d'attente, l'Insee a enfin publié une estimation du nombre de personnes pauvres qui échappent à ses statistiques publiées chaque année. Officiellement, elles sont 1,6 million^[1]. Il s'agit notamment de personnes sans domicile ou vivant en maison de retraite, et surtout de personnes démunies vivant dans les départements d'outre-mer. Attention, cette étude de l'Insee utilise le seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian, alors que nous utilisons principalement le seuil à 50 % dans ce rapport.

Établies à partir des déclarations de l'impôt sur le revenu, les données officielles sur la pauvreté ne comptabilisent pas les personnes qui vivent dans la plus grande misère, dans des bidonvilles ou dans la rue. La dernière enquête en date sur les sans domicile remonte à 2012. À l'époque, l'Insee chiffrait à 140 000 le nombre de personnes qui n'avaient pas de domicile. Le ministère des Solidarités évalue à 132 000 le nombre de personnes accueillies dans des établissements d'hébergement pour personnes en difficulté^[2]. Dans sa nouvelle étude, l'Insee retient les chiffres de 77 000 sans-abri, ou vivant dans un établissement pour personnes en grande difficulté sociale, et de 108 000 dans une habitation mobile, soit un total de 185 000. Ce chiffre est très probablement inférieur à la réalité si l'on en croit notamment les données de la Fondation Abbé Pierre (voir page 18).

Les personnes qui vivent en collectivité ne sont pas comptabilisées par l'Insee pour établir ses données sur les revenus. En France, 1,34 million de personnes sont dans ce cas (Insee, donnée 2016). Parmi le million de personnes âgées habitant en maison de retraite, par exemple, combien disposent de revenus supérieurs au seuil de pauvreté ? Il faut y ajouter les immigrés qui vivent dans des foyers de travailleurs, les détenus, les étudiants en cité universitaire ou les personnes lourdement handicapées qui vivent dans des établissements sanitaires de long séjour. Parmi eux, rares sont ceux dont les revenus dépassent le seuil de pauvreté. Pour l'Insee – si on ne retient pas les centres d'hébergement d'urgence – 278 000 personnes vivant en communauté disposeraient d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Cette estimation ne prend pas en compte les personnes en prison.

Les étudiants qui vivent dans un logement indépendant de leurs parents (hors cité universitaire) sont aussi écartés de l'enquête de l'Insee sur les revenus. Ils représentent 578 000 ménages en 2017, selon le recensement de l'Insee. Cette population hétéroclite mélange de jeunes étudiants qui « galèrent », qui doivent travailler quelques heures en complément de leurs études, et d'autres aux conditions de vie nettement plus favorables du fait du soutien financier de leurs parents. Selon l'évaluation de l'Insee, 230 000 personnes seraient concernées par la pauvreté. Elles sont 170 000 si on tient compte du montant de l'aide parentale. Ces données comptabilisent les couples dont la personne de référence est étudiante ainsi que leurs enfants.

1. Les données sont publiées dans *Revenus et patrimoine des ménages*, Insee Références, Insee, mai 2021.

2. « Hébergement des personnes en difficulté sociale : 140 000 places fin 2016, en forte progression par rapport à 2012 », Études et Résultats n° 1102, ministère des Solidarités, février 2019.

02 | État des lieux et évolution

L'essentiel des pauvres oubliés des statistiques vit dans les départements d'outre-mer. Le nombre de pauvres en France communiqué par l'Insee ne porte en effet que sur la métropole. Les taux de pauvreté dans les DOM, et en particulier à Mayotte, sont considérables (voir page 85). Au seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian, le seul disponible pour l'ensemble des DOM, les taux vont de 33 % en Martinique à 77 % à Mayotte en 2017, contre 14 % pour la France métropolitaine. L'Insee estime le nombre de personnes pauvres à 900 000 dans ces territoires. Il faudrait y ajouter la population qui échappe à toute statistique : une part non négligeable des habitants de ces territoires vivent dans des situations sociales très difficiles.

1,6 million de pauvres non comptabilisés : qui sont-ils ?	
Sans domicile	77 000
Vivant dans une habitation mobile	108 000
Hébergés en collectivité	278 000
Ménages étudiants	230 000
Habitants des départements d'outre-mer	900 000

Lecture : l'Insee estime à 77 000 le nombre de sans domicile en France. Ils ne sont pas comptés dans les statistiques sur le nombre de pauvres en France publiées par l'institut.

Source : Insee – Données 2017

Des visages très différents

SDF, personnes âgées, travailleurs immigrés en foyer, détenus, étudiants, habitants de l'outre-mer : la France invisible des statistiques de la pauvreté a des visages très différents. Au total, selon l'Insee, environ 1,6 million de personnes pauvres ne sont pas enregistrées dans les données qu'il publie chaque année. On compterait donc, non pas 8,9 millions, mais 10,5 millions de personnes pauvres en France (au seuil de 60 %).

Méfions-nous de tout simplisme. Par construction, la statistique appréhende mal les populations qui vivent en dehors d'un logement classique. Il n'y a pas une pauvreté « cachée » par les services statistiques officiels. Ainsi, l'Insee publie désormais des éléments sur la pauvreté dans les départements d'outre-mer, même s'il demeure inacceptable que ces territoires ne soient pas intégrés dans les données nationales. Par ailleurs, l'institut s'intéresse à une mesure de la grande pauvreté (voir page 24) qui intègre les populations habituellement non comptabilisées dans les statistiques de la pauvreté^[3].

Des progrès sont faits. On peut malgré tout regretter qu'il ait fallu attendre cinq ans après la publication de nos premières estimations sur ce sujet^[4] pour que l'Insee communique de telles données. Les études qui tentent de dénombrer les personnes en marge du système ne sont pas légion. Le dernier travail global de dénombrement des

3. « Environ deux millions de personnes en situation de grande pauvreté en 2018 » in *Revenus et patrimoine des ménages*, Insee Références, Insee, mai 2021.

4. Et trois ans après leur diffusion en 2018 dans le premier *Rapport sur la pauvreté en France* de l'Observatoire des inégalités.

sans domicile fixe de plus de dix ans. En conséquence, certaines villes ont lancé leurs propres estimations^[5]. Il faudrait aussi mieux évaluer, par exemple, la pauvreté dans les maisons de retraite ou la « pauvreté en dépendance » (pour ceux qui dépendent du revenu d'une tierce personne, voir encadré) •

Les personnes qui vivent du soutien familial

Une partie de la population dispose de faibles revenus mais dépasse le seuil de pauvreté en raison de la prise en compte de l'ensemble des ressources de leur ménage. Ces personnes ne vivent pas dans la pauvreté au quotidien, mais elles seraient dans cette situation sans l'apport d'un revenu tiers. C'est le cas notamment de la plupart des femmes inactives dont le conjoint dispose d'un revenu suffisant pour que l'ensemble du ménage se situe au-dessus du seuil de pauvreté mais qui, par elles-mêmes, n'ont aucune ressource. Il faut y ajouter des jeunes adultes qui connaissent des difficultés d'insertion sur le marché du travail et sont contraints de rester ou de revenir vivre chez leurs parents. La solidarité au sein du couple, de la famille ou des amis fait qu'une partie de la population dispose d'un niveau de vie supérieur au seuil de pauvreté uniquement parce que l'on prend en compte le revenu de ceux qui les aident. Pris individuellement, ces adultes entreraient dans les chiffres de la pauvreté même s'ils vivent dans un ménage qui, globalement, n'est pas pauvre. Par définition, ces situations ne sont pas prises en compte dans le total d'1,6 million de personnes pauvres non comptées, annoncé par l'Insee.

La France s'en sort moins mal que ses voisins européens

La France a l'un des taux de pauvreté parmi les plus faibles d'Europe. Il s'élevait à 8,3 % au seuil de 50 % du niveau de vie médian en 2019 selon Eurostat^[6]. La Finlande présente le taux le plus faible, 5,1 %. Hormis la France, les pays européens les plus peuplés se situent au-dessus des 10 % : l'Allemagne (10,2 %), l'Italie (13,4 %) et l'Espagne (14,6 %). Eurostat ne publie plus de données pour le Royaume-Uni qui a quitté l'Union européenne mais, en 2018, le pays enregistrait 11,3 % de pauvres. L'utilisation d'autres seuils, celui de 60 % du revenu médian (pauvreté au sens large) ou de 40 % (grande pauvreté), ne changerait pas fondamentalement ce classement.

La Roumanie et la Grèce font non seulement partie des pays où les revenus et les seuils de pauvreté sont les plus bas d'Europe, mais ce sont aussi les pays où la part de la population pauvre, c'est-à-dire la plus éloignée du niveau de vie standard du pays, est la plus importante. En Espagne et en Italie, les revenus sont un peu plus élevés en moyenne, mais une personne sur sept environ vit sous le seuil de pauvreté de 50 % du revenu médian. La France n'est pas le pays au niveau de vie moyen le plus élevé d'Europe^[7], mais elle fait partie des pays où la pauvreté est plus contenue qu'ailleurs.

5. Voir « Combien compte-t-on de personnes sans domicile fixe en France ? », Julien Damon, Observatoire des inégalités, 8 septembre 2020.

6. Nous corrigeons l'année des données d'Eurostat d'une année en arrière car l'organisme indique la date de collecte des données, et non de perception des revenus.

7. Voir « Quels sont les revenus par habitant en Europe ? », Observatoire des inégalités, 24 mai 2019.

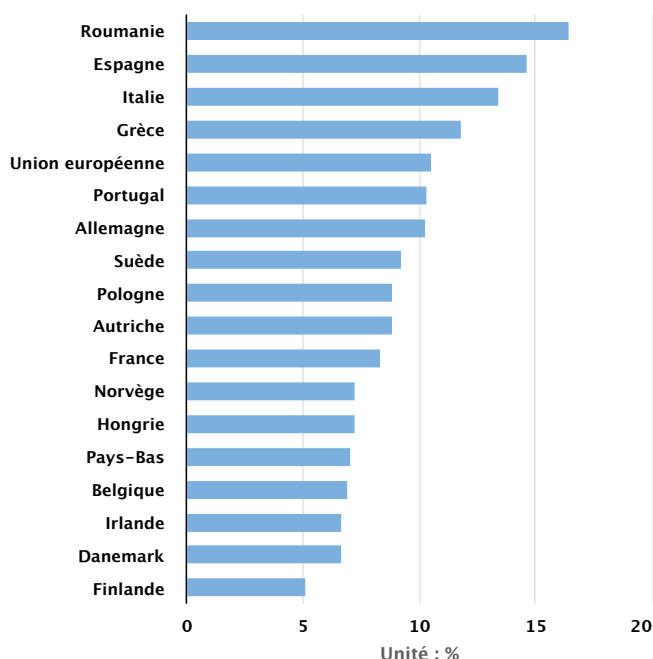
02 | État des lieux et évolution

Le seuil de pauvreté est fixé dans chaque pays en proportion du niveau de vie médian national, et non du niveau de vie médian de l'ensemble de l'Europe. En conséquence, les seuils de pauvreté diffèrent selon les pays. Un taux de pauvreté faible signifie que les écarts entre les plus démunis et les couches moyennes sont réduits. Dans les pays concernés, on trouve relativement moins d'emplois très mal payés, il existe des salaires minimums ou la collectivité soutient les ménages modestes grâce à un meilleur niveau de prestations sociales •

Avertissement

Comme souvent avec les comparaisons internationales, il faut être très prudent avec les chiffres publiés et les utiliser comme des ordres de grandeur. Un changement de méthode d'Eurostat, a, par exemple, fait bondir le taux de pauvreté français de 6,7 % à 8,3 % entre 2018 et 2019 alors que, pour l'Insee, il a baissé de 8,3 % à 8,2 % sur la même période.

Taux de pauvreté en Europe



Seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian.

Lecture : en Roumanie, 16,4 % de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Source : Eurostat – Données 2019

Le niveau de vie des personnes pauvres

Comment évoluent les seuils de pauvreté ?

Une personne vivant seule est considérée comme pauvre en France quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 940 euros ou à 1 128 euros (données 2020, communiquées mais non validées par l'Insee^[8]), selon que l'on utilise le seuil de pauvreté fixé à 50 % ou 60 % du niveau de vie médian.

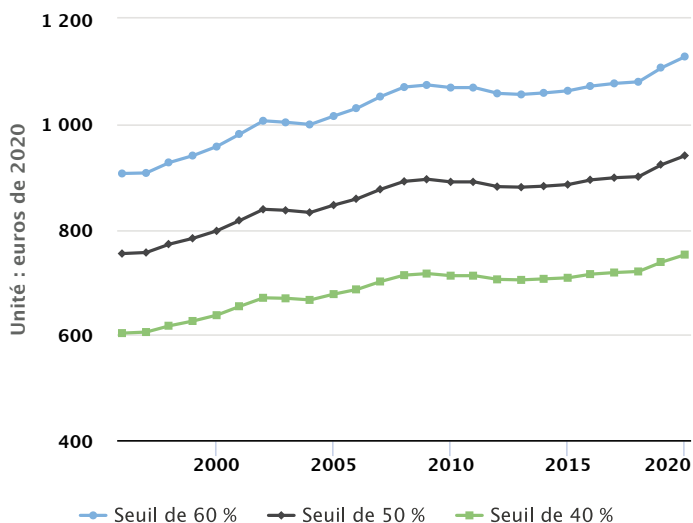
Entre 1970 et 2009, le seuil de pauvreté à 50 % a doublé, passant de 425 à 800 euros en euros constants (une fois l'inflation déduite). La France a continué à s'enrichir, en dépit du ralentissement de la croissance à partir du premier choc pétrolier de 1974. Le niveau de vie médian s'est élevé ainsi que, mécaniquement, le seuil de pauvreté, calculé à partir de ce niveau de vie. Cela veut dire que le seuil de pauvreté d'aujourd'hui est de l'ordre du niveau de vie médian de 1970. Dit autrement, une partie des pauvres d'aujourd'hui (ceux qui sont proches du seuil) disposent de ressources équivalentes à celles des classes moyennes de l'époque.

La crise de la fin des années 2000 marque une cassure. La montée du chômage est considérable. Elle touche les classes moyennes dont le niveau de vie stagne. La période 2008-2018 est caractérisée par une stagnation du niveau de vie médian. Faute de croissance, la France entre dans une période longue de stagnation. Comme le seuil de pauvreté est rapporté au niveau de vie médian, il stagne aussi.

Depuis 2019, les seuils de pauvreté remontent du fait d'une élévation du niveau de vie médian. Cette hausse s'explique par plusieurs facteurs. La baisse du chômage, mais aussi l'impact des mesures de soutien du pouvoir d'achat mises en place suite aux manifestations des « gilets jaunes » (hausse de la prime d'activité, défiscalisation de certaines primes et des heures supplémentaires notamment) et en réponse à la crise sanitaire (activité partielle, aide aux chefs d'entreprise). S'y ajoutent des baisses de l'impôt sur le revenu et la suppression de la taxe d'habitation •

8. La crise sanitaire a affecté les conditions de l'enquête sur les revenus de l'Insee. L'institut en publie les résultats mais ne les « valide pas ». Voir « En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire », Insee Analyses n° 77, Insee, octobre 2022.

Évolution des seuils de pauvreté mensuels



Ces données tiennent compte de l'inflation. Seuils calculés en pourcentage du niveau de vie médian, après impôts et prestations sociales, pour une personne seule. Données 2020 communiquées pour information par l'Insee, mais non validées.

Lecture : le seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian est de 940 euros en 2020.

Source : Insee

L'échelle des bas revenus en France

Combien touche un allocataire du RSA par rapport au seuil de pauvreté ? Où se situe le seuil de pauvreté par rapport au smic ? L'échelle des bas revenus proposée par l'Observatoire des inégalités donne les principaux points de repère et des ordres de grandeur. Tout en bas, on trouve les allocataires du revenu de solidarité active (RSA) qui perçoivent 526 euros par mois, une fois déduit le forfait logement (donnée juillet 2022). Ce niveau correspond à environ 60 % du seuil de pauvreté de 940 euros et à 40 % du smic. Même si on ne sait pas dire combien avec précision, une partie de la population dispose de ressources encore plus faibles, moins d'une dizaine d'euros par jour, et vit dans des hébergements très précaires (à la rue, dans des taudis, des squats, etc.). Les allocations pour les demandeurs d'asile (426 euros⁹⁾ par mois), par exemple, sont très inférieures au RSA. Rappelons que les jeunes de moins de 25 ans et les migrants déboutés du droit d'asile n'ont droit à aucun minima social et que d'autres populations sont trop éloignées des services sociaux pour demander ces revenus minimums.

9. Son montant n'a pas été revalorisé depuis 2018.

Le seuil de pauvreté que nous privilégions dans nos analyses (chaque fois que les données sont disponibles) est fixé à la moitié du niveau de vie médian, soit 940 euros mensuels en 2020. C'est l'équivalent d'environ 70 % du salaire d'un smicard (1 329 euros net mensuels en août 2022¹⁰). Le minimum social accordé aux personnes âgées, comme aux adultes handicapés (955 euros par mois en 2022), est très proche du seuil de pauvreté de 50 %. Il ne faut pas perdre de vue que le niveau de vie des personnes pauvres se situe sous ce seuil de 940 euros par mois. La moitié d'entre elles vivent en réalité avec moins de 782 euros par mois (donnée Insee 2020).

Le salaire net moyen mensuel des ouvriers est proche du niveau de vie médian, un peu plus de 1 800 euros pour un temps plein (Insee, donnée 2019). Cette moyenne est tirée vers le haut par les rémunérations d'ouvriers qualifiés âgés qui ont bénéficié d'augmentations avec l'ancienneté. Ceux qui entrent sur le marché du travail, quand ils occupent un temps complet, ne peuvent guère compter sur un salaire supérieur au smic.

Notre échelle est discutable : les données ne portent pas sur des années identiques et les concepts de revenus (salaires et niveaux de vie) ne sont pas les mêmes et les minima sociaux peuvent être complétés par d'autres allocations. Il faut la considérer comme un ordre de grandeur. Elle nous permet cependant d'évaluer la distance qui sépare les plus pauvres des couches moyennes. En gros, le rapport va de un à trois. Les personnes les plus démunies vivent avec entre 400 et 700 euros par mois, voire sans aucune ressource, alors que le niveau de vie médian (après impôts et prestations sociales) se situe à 1 880 euros pour une personne seule •

L'échelle des bas revenus selon l'Observatoire des inégalités	
	Montant mensuel en euros
Niveau de vie médian (50 % de la population vit avec moins)	1 880
Salaire net moyen des ouvriers à temps plein	1 830
Smic net	1 329
Seuil de pauvreté de 60 %	1 128
Niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres	1 020
Minimum vieillesse et allocation adulte handicapé	955
Seuil de pauvreté de 50 %	940
Niveau de vie médian des personnes pauvres (au seuil de 50 %)	782
Niveau de vie moyen des 10 % les plus pauvres	760
RSA	526
Allocation demandeur d'asile	426

Sources : Insee, gouvernement – Données 2020 pour les niveaux de vie et les seuils de pauvreté (données communiquées mais non validées par l'Insee), 2019 pour le salaire des ouvriers, 2022 pour les minima sociaux et le smic.

10. Le seuil de pauvreté comprend les prestations sociales. Ce n'est pas le cas du smic, qui peut être complété par une prime d'activité, par exemple, selon la situation du salarié.

Les revenus des plus pauvres stagnent depuis 20 ans

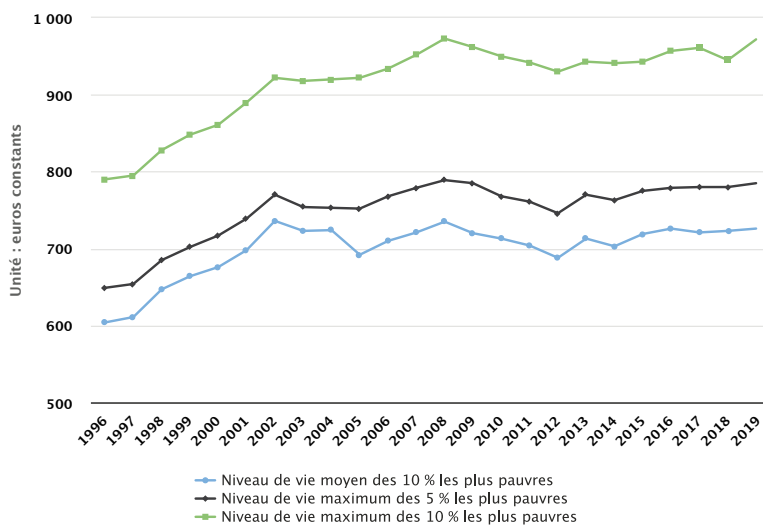
Le niveau de vie moyen des 10 % les plus pauvres a progressé de la fin des années 1990 jusqu'au début des années 2000. Depuis, il stagne. Entre 2002 et 2019, il a même perdu 10 euros mensuels en euros constants, c'est-à-dire après inflation. Le seuil des 5 % les plus pauvres (montant maximum que touche cette tranche de revenu) est de 785 euros, le même niveau qu'en 2007.

La part des revenus que reçoivent les plus pauvres s'amenuise. Les 10 % du bas de l'échelle des revenus en perçoivent seulement 3,5 % en 2019 selon l'Insee, contre 3,8 % en 2002. Cette baisse de 0,3 point de pourcentage paraît faible, mais elle est énorme si on la mesure en euros. Entre 2002 et 2019, la masse globale de tous les revenus a augmenté de 187 milliards d'euros annuels. Les 10 % du bas ont obtenu quatre milliards de plus, les 10 % du haut 48 milliards, soit au delà de dix fois plus. Les plus pauvres ont reçu 2 % de la croissance globale des revenus annuels des ménages entre ces deux années, tandis que les plus riches en ont perçu 25 %.

Ces données comprennent les prestations sociales : indemnités chômage, allocations logement, famille, etc. Si on n'en tient pas compte, c'est une baisse des revenus des plus pauvres que l'on observe. Entre 2008 et 2017, le niveau de vie maximum déclaré par les 10 % les plus pauvres a baissé de 727 à 630 euros par mois. Une perte de pouvoir d'achat de 13 %. Principalement, ces revenus proviennent de l'activité, des retraites ou des indemnités chômage. Pour un grand nombre de personnes, ce sont ces revenus du travail qui comptent le plus car ils ne relèvent pas de la solidarité nationale.

Ces données en disent long sur la société française. Derrière le discours sur le pouvoir d'achat, concept très global, se cachent des mutations plus profondes. Du côté des catégories modestes, deux décennies de stagnation des revenus pèsent lourd. La situation actuelle est surtout due au développement des emplois très précaires et à la faiblesse de l'indemnisation du chômage. La question est de savoir si la diminution du nombre de demandeurs d'emploi depuis 2015 va permettre de revenir à une période plus favorable pour le bas de l'échelle des revenus. Il faut noter cependant qu'entre 2017 et 2019, le revenu déclaré par personne des 10 % les plus pauvres (avant prestations sociales) a progressé de 7 %, notamment du fait de la baisse du chômage •

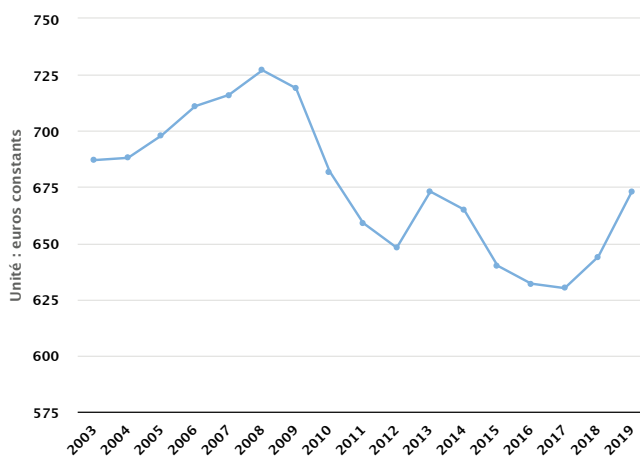
Évolution des niveaux de vie mensuels des plus pauvres après prestations sociales



Après impôts et prestations sociales pour une personne seule.

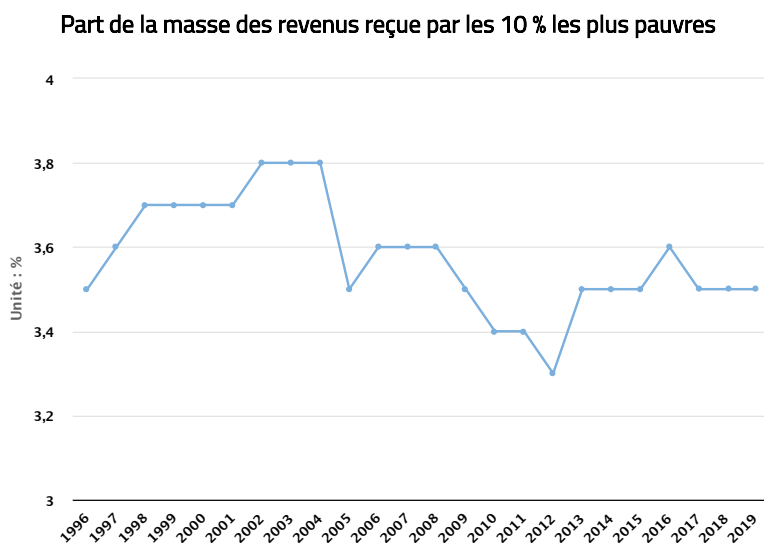
Lecture : en 2019, on appartient aux 10 % les plus pauvres lorsque l'on gagne moins de 972 euros par mois pour une personne seule. **Source :** Insee

Évolution du revenu mensuel maximum des 10 % les plus pauvres avant prestations sociales



Pour une personne seule.

Lecture : en 2019, les 10 % les plus pauvres gagnent moins de 673 euros par mois, avant prestations sociales. **Source :** Insee



Après impôts et prestations sociales.

Lecture : les 10 % les plus pauvres reçoivent 3,5 % de l'ensemble des revenus en 2019. *Source : Insee*

Une pauvreté toujours aussi intense

Entre le sans-abri qui vit à la rue et une famille modeste qui dispose d'un logement social, la pauvreté regroupe des conditions de vie très différentes. Le seuil de pauvreté que nous utilisons se situe à la moitié du niveau de vie médian, soit 918 euros par mois en 2019 pour une personne seule, après prestations sociales. C'est un montant maximum en dessous duquel se situent des personnes qui ont bien moins que cela.

Pour mesurer les disparités à l'intérieur de la population pauvre, on mesure ce que l'on appelle « l'intensité de la pauvreté ». Pour cela, on rapporte le niveau de vie médian de toutes les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté au seuil de pauvreté lui-même. Si l'écart est important, cela veut dire que l'on compte des personnes avec de très faibles revenus, très en dessous du seuil de pauvreté. Si l'écart est réduit, cela indique que les pauvres ont un niveau de vie proche de ce seuil. Dans le premier cas, l'intensité de la pauvreté est élevée, dans l'autre, elle est faible.

Essayons de comprendre comment on mesure concrètement cette intensité. En France, le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian est de 918 euros par mois pour une personne seule (donnée 2019). Le niveau de vie médian des personnes dont le revenu est inférieur à ce seuil se situe à 752 euros. Cela veut dire que la moitié des pauvres touchent entre 0 et 752 euros (par mois et pour l'équivalent d'une personne seule) et l'autre moitié entre 752 et 918 euros. Si l'on calcule la différence (918 euros moins 752 euros), on obtient 166 euros : c'est l'écart entre le niveau de vie

médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Si l'on rapporte ces 166 euros à 918 euros, on obtient 18,1 %, c'est la mesure de l'intensité de la pauvreté.

Comment cet indicateur évolue-t-il ? Depuis 20 ans, la seule période vraiment marquante est celle des années 2000. À la fin des années 1990, la croissance économique a été très élevée, le chômage a fortement diminué, ce qui a réduit la grande pauvreté. Le niveau de vie médian des personnes pauvres s'est alors élevé et l'intensité de la pauvreté a baissé de 18 % à 14 %. Mais elle est remontée dès 2005 à 18 % et oscille à ce niveau depuis. Quel effet aura la crise sanitaire ? L'ampleur des moyens déployés a évité le pire et la baisse du chômage va plutôt dans le bon sens. Pour l'heure, il reste très difficile de faire un pronostic. Face à la reprise de l'inflation, beaucoup dépendra de l'importance de la revalorisation des prestations sociales et des indemnités chômage •

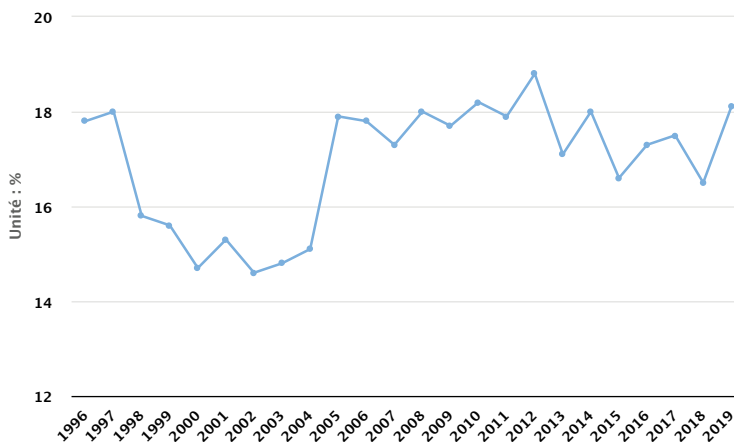
Intensité de la pauvreté	
Seuil de pauvreté en euros par mois (A)	918
Niveau de vie médian des personnes pauvres en euros par mois (B)	752
Intensité de la pauvreté* (en %)	18,1

Seuil de pauvreté de 50 % du revenu médian. *Intensité de la pauvreté = (A-B)/A.

Lecture : le niveau de vie médian des pauvres est inférieur de 18,1 % au seuil de pauvreté.

Source : Insee – Données 2019

Évolution de l'intensité de la pauvreté



Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Rupture de série en 2012.

Lecture : en 2019, le niveau de vie médian des personnes pauvres est inférieur de 18,1 % au seuil de pauvreté. **Source :** Insee

La pauvreté mesurée par les conditions de vie

L'état des privations

10,9 % des ménages subissent des privations matérielles et sociales en 2021, selon l'Insee. Cet indicateur cherche à mesurer la pauvreté à partir des conditions de vie. L'Insee interroge la population à propos d'une liste composée de treize difficultés (comme par exemple « avez-vous des impayés de mensualités d'emprunt, de loyer ou de facture ? » ou « ne pouvez-vous maintenir votre logement à bonne température par manque de moyens financiers ? ») et considère comme pauvre une personne qui déclare cinq privations sur ces treize. Il s'agit bien de déclarations : l'Insee ne vérifie pas si c'est le cas en réalité. La pauvreté en conditions de vie, indicateur complémentaire du niveau de vie monétaire, apporte une mesure concrète des privations matérielles et sociales qu'engendre le manque de ressources •

Taux de privation matérielle et sociale	
Unité : %	
Proportion de personnes qui déclarent ne pas pouvoir, pour des raisons financières...	
Faire face à une dépense non prévue de 1 000 euros	27,4
Remplacer des meubles	21,5
Partir une semaine en vacances	20,5
Pratiquer des loisirs payants	12,4
Dépenser une petite somme librement	12,1
S'acheter des vêtements neufs	9,1
Manger de la viande ou du poisson tous les deux jours	6,2
Chauffer suffisamment son logement	6,0
Se retrouver autour d'un verre ou d'un repas entre amis	4,9
Disposer de deux bonnes paires de chaussures	3,8
Disposer d'une voiture	3,2
Avoir accès à Internet	1,3
Proportion de personnes qui déclarent faire face à des impayés	9,5
Taux de privation matérielle et sociale (au moins cinq de ces difficultés)	10,9

Lecture : 10,9 % des ménages sont considérés comme pauvres en conditions de vie parce qu'ils déclarent au moins cinq difficultés parmi cette liste de treize privations.

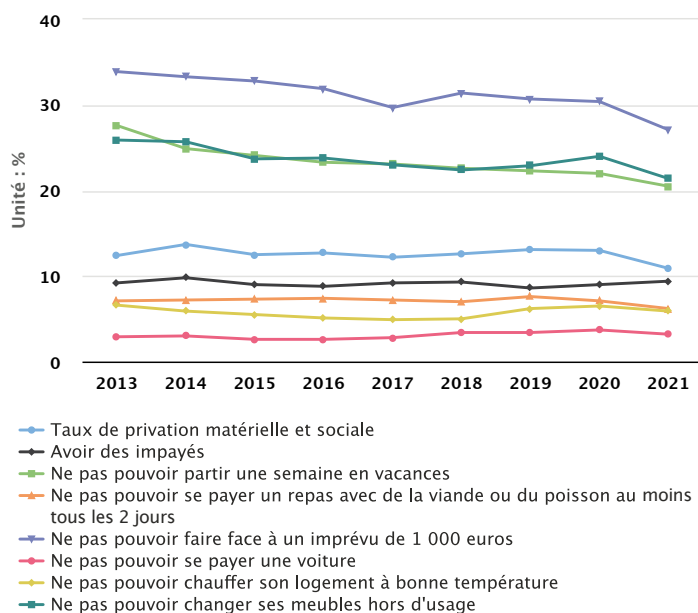
Source : Insee – Données provisoires 2021

Comment évolue la pauvreté en conditions de vie ?

Depuis 2013, le taux de privation matérielle et sociale a régressé, passant de 12,4 % à 10,9 % en 2021, soit une baisse de 1,5 point. Les privations qui concernent une large couche défavorisée de la population sont aussi celles qui ont le plus reculé. 20 % des Français déclarent avoir de trop faibles revenus pour se payer une semaine de vacances, soit sept points de moins qu'en 2013. De même, 21 % ne peuvent pas remplacer des meubles hors d'usage, une proportion en baisse de 4,5 points par rapport à 2013.

En revanche, s'ils concernent une part plus réduite de la population (6 %), les critères de privation qui témoignent des plus grandes difficultés, telles que ne pas pouvoir se payer un repas complet tous les deux jours ou ne pas pouvoir chauffer son logement à bonne température, ont reculé de moins d'un point.

Évolution de la part de la population qui subit des privations matérielles et sociales



Lecture : en 2021, 9,4 % de la population déclare avoir des impayés.
Source : Insee – Données provisoires pour 2021

L'amélioration des conditions de vie perçue par la population sur les années récentes paraît paradoxale. Pour l'année 2020, l'enquête de l'Insee ne rend pas compte d'éventuelles difficultés liées à la crise sanitaire car elle a été menée en grande partie avant le premier confinement. D'après les données provisoires disponibles pour 2021, le taux

02 | État des lieux et évolution

de privation matérielle et sociale s'avère nettement inférieur à ce qu'il était en 2019. On peut y voir deux explications. D'une part, l'épargne qu'ont accumulée de nombreux ménages, même modestes, peut expliquer le recul net de la réponse « *ne pas pouvoir faire face à une dépense imprévue de 1 000 euros* » (de 30,7 % en 2019 à 27,1 % en 2021). D'autre part, en période de crise, on peut avoir tendance à ajuster ses réponses et à s'estimer « pas si mal lotis » quand on sait que le sort des plus précaires se détériore, même si l'on vit un peu moins bien. Autre conclusion de ces données : les privations qui concernent l'alimentation, la voiture et le chauffage représentent, pour les personnes les plus en difficulté, les arbitrages de dernier recours. Or, c'est précisément sur ces postes de dépenses que portent les hausses de prix en cours. L'inflation laisse craindre une aggravation de ces privations •

La précarité énergétique, un sujet d'avenir

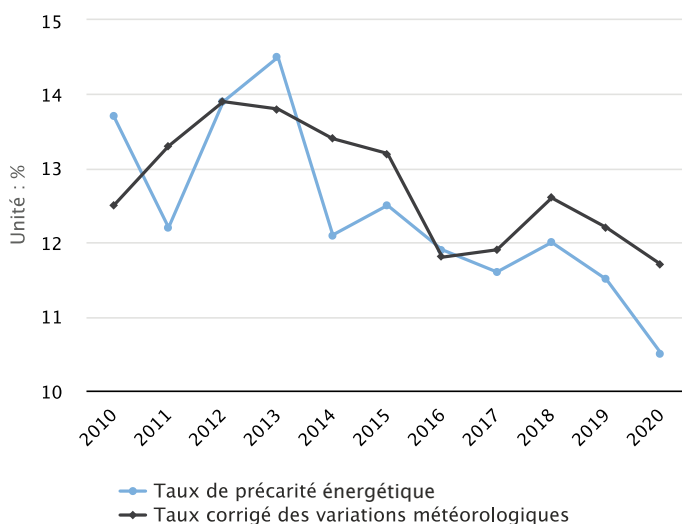
La précarité énergétique touche un ménage sur dix en France, ce qui représente plus de six millions de personnes, selon les données 2020 de l'Observatoire de la précarité énergétique (ONPE). L'organisme considère comme précaires dans le domaine de l'énergie ceux qui figurent parmi les 30 % les plus pauvres et qui consacrent plus de 8 % de leur budget à l'énergie (chauffage et éclairage notamment). Le taux de précarité énergétique a nettement diminué en dix ans : il se situait à 13,7 % en 2010 contre 10,5 % en 2020. Si l'on corrige ces données des conditions météorologiques – pour évaluer les dépenses énergétiques à température extérieure comparable –, la baisse est moindre : le taux est ainsi passé de 12,5 % en 2010 à 11,7 % en 2020. Pour l'ONPE, cette évolution est liée principalement au renouvellement du parc de logements et à l'effet des rénovations. Petit à petit, les logements sont de mieux en mieux isolés. Jusqu'en 2020, les hausses des prix de l'énergie étaient donc globalement compensées par ces facteurs. Attention tout de même : l'amélioration de la qualité des logements se répercute dans les prix de vente et de location, et donc dans le budget logement des ménages, un élément non pris en compte dans le taux de précarité énergétique.

L'ONPE interroge aussi les ménages sur les enjeux liés à l'énergie quels que soient leurs revenus. 20 % de l'ensemble des ménages disent avoir souffert du froid durant l'hiver 2020-2021. Ces difficultés résultent surtout d'une mauvaise isolation (40 %), d'une installation de chauffage insuffisante (22 %) ou d'une panne de chauffage (16 %). 36 % indiquent des raisons financières. 21 % de la population dit avoir rencontré des difficultés dans l'année pour payer certaines factures d'énergie, contre 10 % en 2013. Les jeunes de 18 à 34 ans sont les plus touchés : près de la moitié indique être concernée. 60 % des ménages disent avoir restreint leur chauffage pour ne pas avoir de factures trop élevées à payer pendant l'hiver 2020-2021, contre un tiers l'année précédente.

En moyenne, les dépenses des ménages liées à l'énergie s'élèvent à 2 700 euros par an (donnée 2020 du ministère du Logement), dont 1 300 euros pour le carburant et 1 400 euros pour le logement. Ces dépenses fluctuent dans le temps : elles se situent à leur plus bas niveau en 2020, conséquence notamment de l'effet des périodes de confine-

ment sur les déplacements. Chaque année, environ 600 000 ménages font l'objet d'une coupure ou d'une limitation de puissance suite à un impayé de facture de gaz (100 000), et surtout d'électricité (500 000).

Taux de précarité énergétique



Part des ménages qui figurent parmi les 30 % les plus pauvres et dont les dépenses d'énergie sont supérieures à 8 % de leur budget.

Lecture : 10,5 % des ménages sont en situation de précarité énergétique en 2020.

Source : ONPE

Pour quelle raison avez-vous souffert du froid ?

Unité : %

Mauvaise isolation	40
Raison financière	36
Hiver rigoureux	30
Installation de chauffage insuffisante	22
Panne de chauffage	16
Coupure suite à un impayé	4

Lecture : parmi les personnes ayant déclaré avoir souffert du froid pendant au moins 24 heures, 36 % l'expliquent par une raison financière.

Source : médiateur national de l'énergie – Données 2021

02 | État des lieux et évolution

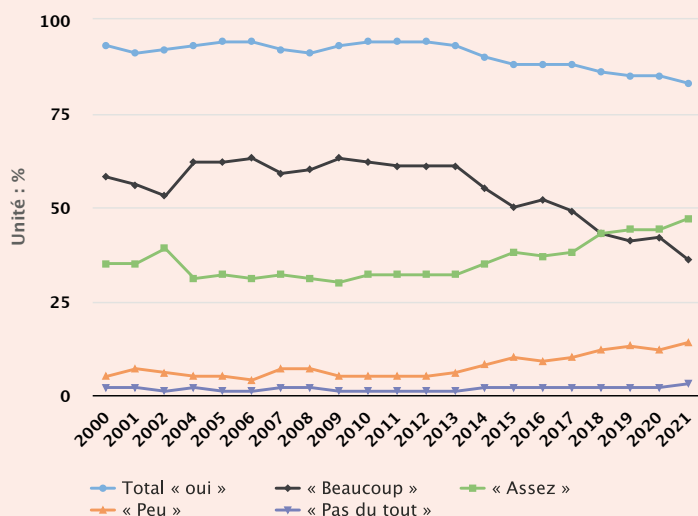
Il est trop tôt pour mesurer l'impact de la crise actuelle sur la précarité énergétique. Son effet dépendra de l'importance de la hausse des prix du gaz et de l'électricité et de ce qui sera répercuté directement sur les factures des particuliers ou pris en charge par la collectivité. L'impact de l'évolution des prix de l'énergie sur la qualité de l'habitat et les déplacements a toujours été un sujet de préoccupation pour les ménages les plus pauvres, même si les données 2010-2020 font état d'une amélioration. Quelles que soient les évolutions liées au contexte international, ce sujet restera d'actualité dans l'avenir notamment en raison des effets de la consommation d'énergie sur l'environnement. La question majeure sera la manière dont la facture au niveau national sera partagée en fonction des niveaux de vie •

I Opinion : les Français et la pauvreté

La pauvreté, préoccupation majeure des Français

La société française est une société riche, au sein de laquelle la population est soucieuse du sort des plus démunis (voir page 60). La pauvreté préoccupe plus de huit Français sur dix, selon le baromètre annuel du ministère des Solidarités (donnée 2021). Seuls 3 % ne s'en soucient « *pas du tout* » et 14 % « *peu* ». En revanche, depuis 2013, on note une inflexion : la part de ceux que la pauvreté inquiète « *beaucoup* » a nettement diminué – de 61 % à 36 % –, et la part de ceux que la pauvreté préoccupe « *peu* » a augmenté de 6 % à 14 %. En contrepartie, ceux que la pauvreté inquiète « *assez* » sont passés de 32 % à 47 %. La crise sanitaire n'a pas eu beaucoup d'effet sur l'opinion publique.

La pauvreté est-elle un sujet qui vous préoccupe personnellement ?



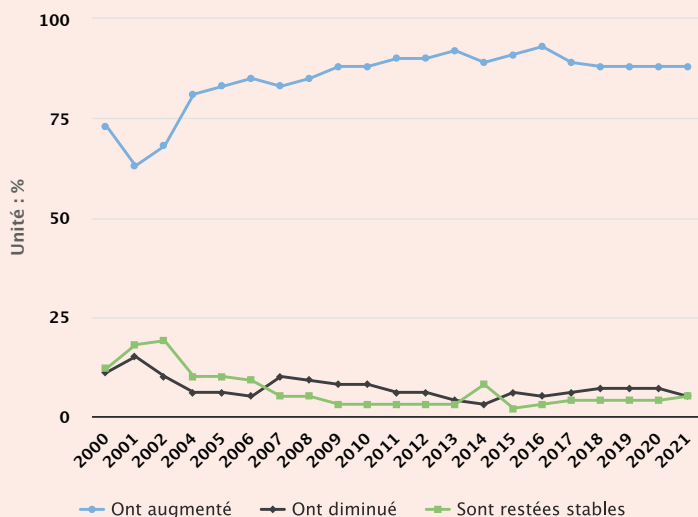
Lecture : 83 % des personnes interrogées déclarent que la pauvreté est un sujet qui les préoccupe personnellement en 2021.

Source : ministère des Solidarités

Opinion | Les Français et la pauvreté

88 % des Français estiment que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté au cours des cinq dernières années (période 2016-2021). Ce chiffre a progressé dans les années 2000, il est relativement stable depuis dix ans. Les préoccupations autour de la pauvreté dépendent de plusieurs facteurs. Elles peuvent être liées à la situation économique et sociale, mais aussi à la médiatisation du phénomène. À long terme, les réponses évoluent de manière assez comparable au nombre de personnes pauvres constaté par les chiffres officiels : entre le début des années 2000 et le début des années 2010, ce nombre a augmenté de 4,3 à 4,9 millions au seuil à 50 % du niveau de vie médian. Le jugement des Français quant à la pauvreté et l'exclusion s'en ressent.

Selon vous, depuis cinq ans, la pauvreté et l'exclusion... ?

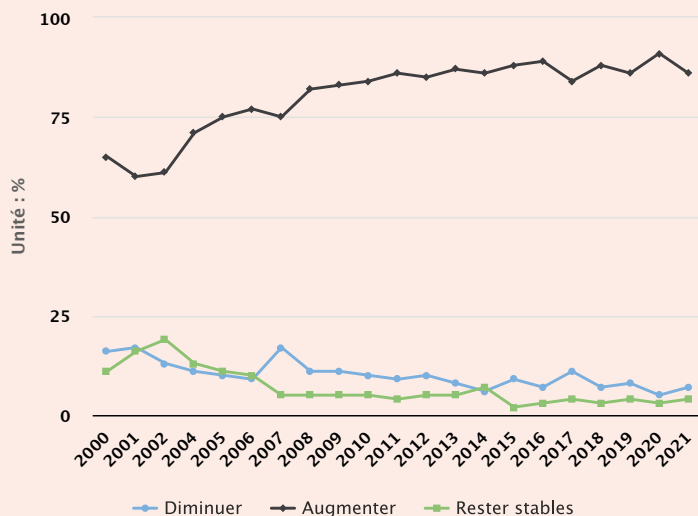


Lecture : en 2021, 88 % des personnes interrogées estiment que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté depuis cinq ans.

Source : ministère des Solidarités

L'inquiétude quant à l'avenir reste forte. La courbe est très similaire au jugement porté sur le passé. 86 % de la population estime que la pauvreté va croître dans les cinq prochaines années (donnée 2021). Ce chiffre a progressé durant la décennie 2000 de 60 % à plus de 80 %. Ni la reprise de l'emploi constatée entre 2016 et 2020, ni les politiques publiques mises en œuvre ne sont assez fortes pour entraîner un changement d'appréciation. La crise sanitaire n'a eu qu'un faible effet en 2020, et, en 2021, le chiffre est revenu à son niveau de 2019.

À l'avenir, pensez-vous que la pauvreté et l'exclusion vont... ?



Lecture : 86 % des personnes interrogées en 2021 pensent que la pauvreté et l'exclusion vont augmenter à l'avenir.

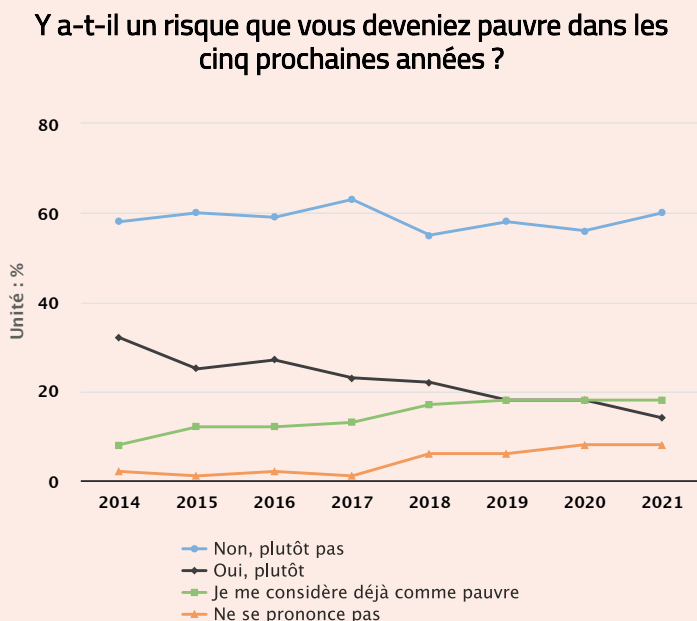
Source : ministère des Solidarités

Une personne sur trois se sent pauvre ou craint de le devenir

La part de la population qui s'estime pauvre a doublé entre 2014 et 2018 pour atteindre 18 %, soit deux fois plus que le taux de pauvreté monétaire au seuil de 50 % du niveau de vie médian. La part de personnes qui estiment qu'elles risquent de devenir pauvres a, en revanche, diminué de 32 % à 14 % entre 2014 et 2021. Au total, une personne sur trois se juge pauvre ou craint de le devenir. Ce pessimisme n'a rien d'exagéré : c'est comparable à la part de personnes ayant été confrontées à la pauvreté sur une durée de cinq ans, selon une étude de l'Insee réalisée à la fin des années 2000^[1].

Pour les personnes interrogées, le mot « pauvreté » ne signifie pas vivre dans la misère, mais traduit une inquiétude forte par rapport aux niveaux de vie, fondée sur les difficultés sociales qui touchent en particulier les milieux populaires. Pour les plus démunis, en effet, les revenus n'augmentent plus depuis une vingtaine d'années (voir page 48), contrairement aux catégories supérieures. À cela s'ajoute la crainte de perdre son emploi dans un contexte de précarisation des statuts, même si le chômage diminue. Ces peurs sont au cœur de tensions sociales majeures •

1. « Pauvreté monétaire et en termes de conditions de vie : sur cinq ans, un tiers de la population a été confrontée à la pauvreté », in *Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2012, Insee, juillet 2012.



Lecture : en 2021, 18 % des personnes interrogées se considèrent comme pauvres. 14 % déclarent qu'il y a un risque qu'elles le deviennent dans les cinq prochaines années.

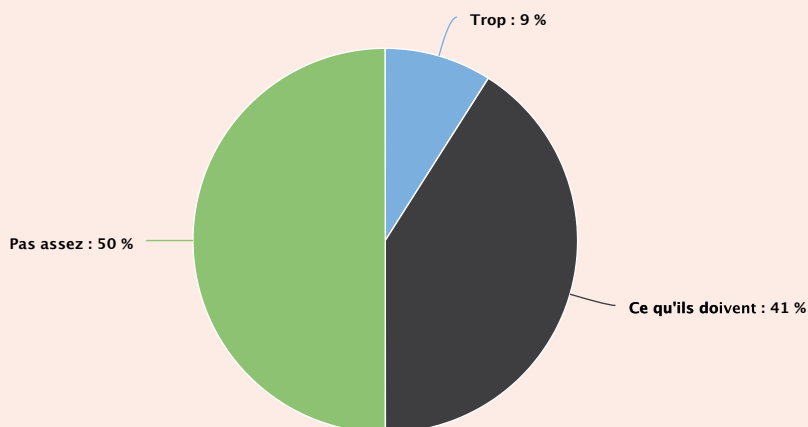
Source : ministère des Solidarités

Valeurs : les Français soutiennent massivement les plus pauvres

50 % des Français estiment que les pouvoirs publics « *ne font pas assez* » pour les plus démunis, 41 % « *ce qu'ils doivent* » et 9 % trouvent qu'ils « *font trop* », selon le ministère des Solidarités (données 2021). La solidarité reste une valeur fortement ancrée dans la population française, comme le montrent deux enquêtes, l'une menée depuis 20 ans par le ministère des Solidarités – le baromètre d'opinion de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) –, l'autre, depuis 40 ans, par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) – Enquête « conditions de vie et aspirations »^[2].

2. Voir « Liberté, égalité, individualité », Sandra Hoibian *et al.*, Note de conjoncture sociétale, Crédoc, avril 2019.

Les pouvoirs publics en font-ils assez pour les plus démunis ?



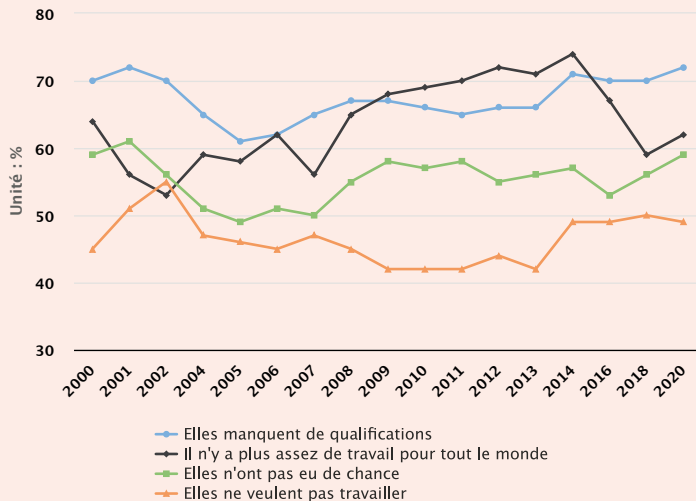
Lecture : 50 % des Français estiment que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis.
Source : ministère des Solidarités – Données 2021

À la question du ministère des Solidarités « *quelles sont les raisons qui, selon vous, peuvent expliquer que des personnes se trouvent en situation de pauvreté ?* », la réponse (plusieurs sont possibles) qui arrive en tête est « *parce qu'elles manquent de qualifications* » pour 70 % des personnes interrogées en 2020. Vient ensuite « *il n'y a plus assez de travail pour tout le monde* » pour 62 %. Cette réponse a connu une baisse très nette depuis 2016, reflet du recul du chômage, avant l'impact de la crise liée au coronavirus qui a entraîné une légère remontée en 2020. Pour 59 %, c'est « *la faute à pas de chance* », quasiment au même niveau qu'en 2000. Ceux qui pensent que les pauvres « *ne veulent pas travailler* » sont 49 %, un chiffre qui évolue peu, sauf en 2014 où il a augmenté de sept points pour retrouver son niveau déjà atteint en 2007.

Le Crédoc pose une question semblable, mais seules deux réponses sont possibles : « *les personnes sont en situation de pauvreté parce qu'elles n'ont pas fait assez d'efforts* » ou « *parce qu'elles n'ont pas eu de chance* ». La « *faute à pas de chance* » domine avec 61 %, contre 36 % pour le manque d'efforts (données 2018). Là aussi, les réponses demeurent, au fond, relativement stables dans le temps si l'on prend du recul. La part de ceux qui pensent que les pauvres ne font pas assez d'efforts a baissé de 36 % à 28 % entre 2005 et 2011, elle est ensuite remontée à 37 % en 2014.

Opinion | Les Français et la pauvreté

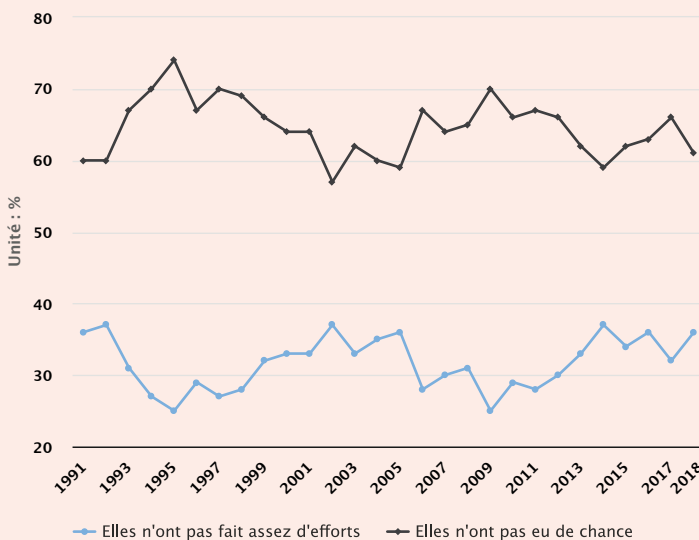
Quelles sont les raisons qui, selon vous, peuvent expliquer que des personnes se trouvent en situation de pauvreté ?



Lecture : en 2020, 72 % des personnes interrogées déclarent que le manque de qualifications peut expliquer que des personnes soient en situation de pauvreté.

Source : ministère des Solidarités

Selon vous, pourquoi certaines personnes se retrouvent-elles en situation de pauvreté ?



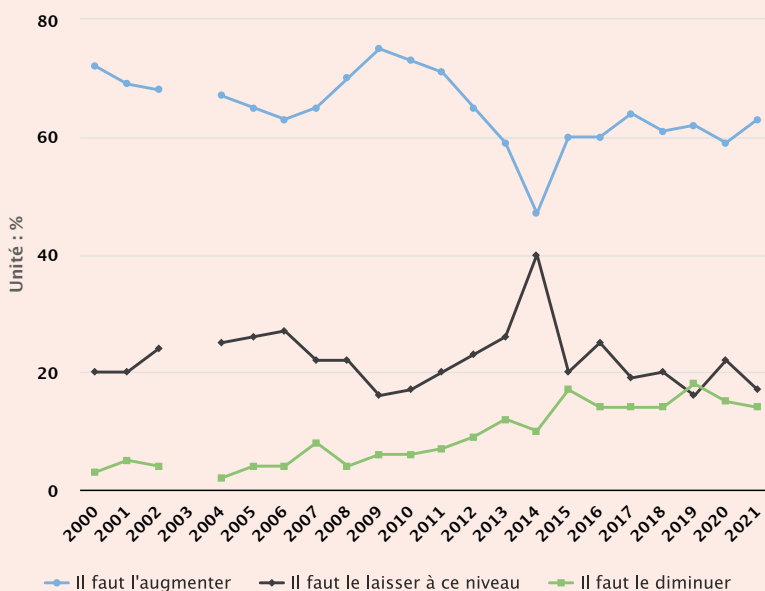
Lecture : 61 % des personnes interrogées en 2018 déclarent que certaines personnes se retrouvent en situation de pauvreté parce qu'elles n'ont pas eu de chance.

Source : Crédoc

Des Français solidaires

Pas moins de 63 % des Français pensent qu'il faut augmenter le revenu de solidarité active (RSA), 17 % le laisser à ce niveau et 14 % le diminuer, selon les données 2021 du ministère des Solidarités. La part de ceux qui veulent l'augmenter a baissé au tournant des années 2010, mais elle est rapidement remontée ensuite. Celle de ceux qui désirent le réduire a augmenté assez nettement de 2000 à 2015, de 3 % à 17 %, puis s'est stabilisée.

À propos du RSA, avec quelle opinion êtes-vous le plus d'accord ?



Lecture : en 2021, 63 % des personnes interrogées sont le plus d'accord avec l'opinion qu'il faut augmenter le RSA.

Source : ministère des Solidarités

En dépit de discours répétés sur l'assistanat, les allocataires du RSA restent perçus par l'immense majorité des Français comme des personnes dans une situation difficile qui reçoivent un minimum de solidarité de la part de la société leur permettant d'éviter des situations encore plus dramatiques. La stigmatisation des pauvres, médiatiquement très présente, ne prend pas vraiment dans l'opinion publique. Ceux qui ciblent les « assistés » n'en retirent pas un avantage aussi certain qu'ils le croient.

Ces données rejoignent ce que l'on peut observer au sujet de l'immigration ou de l'homosexualité par exemple : la France reste profondément solidaire et tolérante^[3]. Sur une courte période, trois ou quatre ans, les réponses fluctuent en fonction de la médiatisation de tel ou tel phénomène ou de la conjoncture économique. Ainsi, suite à la crise économique liée au coronavirus, les aspirations à davantage de soutien des plus démunis montent. Comme le souligne le politologue Vincent Tiberj^[4], les répondants aux sondages semblent aussi rappeler à l'exécutif en place d'être prudent : sous les majorités de droite, le citoyen insiste sur « la faute à pas de chance », sous celles de gauche, il signale le « manque d'efforts ». Comme s'ils souhaitaient ajuster les politiques publiques •

3. « De moins en moins de Français estiment que les immigrés sont trop nombreux », Centre d'observation de la société, www.observationsociete.fr, 6 juillet 2020, et « Valeurs : l'homosexualité largement tolérée mais pas banalisée », Centre d'observation de la société, 19 juillet 2020.

4. Voir *Les citoyens qui viennent, comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*, Vincent Tiberj, Puf, 2017.

03

Qui sont les personnes pauvres ?

Plus de cinq millions de personnes sont pauvres en France. Qui sont-elles ? Le pauvre, ce n'est pas monsieur ou madame Tout-le-Monde. Contrairement à une idée répandue, la pauvreté ne frappe pas au hasard. Le risque d'être sans argent est très différent d'un milieu social à l'autre. Être pauvre, c'est avant tout ne pas avoir de travail ou n'avoir qu'une miette d'emploi, mal rémunéré. En France, la probabilité d'accéder à un « bon » emploi dépend lourdement du diplôme : l'ampleur des inégalités sociales à l'école est la matrice des écarts en matière de revenus, et du fait que les personnes pauvres sont le plus souvent issues de milieux populaires. 80 % des personnes pauvres ont au mieux le baccalauréat. Les cadres supérieurs ne représentent que 7 % de la population qui vit sous le seuil de pauvreté. La France est marquée par cette fracture du diplôme, entre le monde de ceux qui ont un titre scolaire et ceux qui n'en n'ont pas ou si peu.

Le diplôme n'est bien sûr pas le seul élément qui caractérise les pauvres. Par exemple, 21 % d'entre eux sont des immigrés. En partie pour les mêmes raisons que les non-immigrés, notamment de faibles niveaux de qualifications. En partie aussi du fait de discriminations dans l'emploi, et surtout de l'interdiction de millions d'emplois publics aux étrangers nés en dehors de l'Union européenne. De même, un quart des pauvres sont des familles monoparentales, dans leur immense majorité des femmes avec enfant(s). Elles aussi cumulent les difficultés de la population la moins qualifiée, auxquelles s'ajoutent des contraintes qu'un adulte seul rencontre quand il doit élever des enfants.

L'obstination à ne pas vouloir voir la situation de la pauvreté semble être sans limite. En témoigne le mépris parfois affiché – on l'a vu de manière éclatante avec l'épisode des « gilets jaunes » – de la France bien dotée qui va jusqu'à traiter d'« assistés » cette France pauvre. Ce comportement nourrit de profondes tensions sociales •

La moitié des pauvres ont moins de 30 ans

Parmi les 5,2 millions de personnes situées sous le seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian, près d'un tiers est composé d'enfants et d'adolescents en 2019. La moitié des personnes pauvres ont moins de trente ans. La pauvreté touche en premier lieu les enfants, les adolescents et les jeunes adultes (18-29 ans) dont plus d'un sur dix est pauvre.

Cette population pauvre et jeune est constituée de deux grands ensembles très différents. D'un côté, de jeunes adultes, souvent en difficulté d'insertion sur le marché du travail et, de l'autre, des enfants qui subissent la pauvreté de leurs parents¹. Le taux de pauvreté est maximal entre 18 et 29 ans du fait de l'ampleur du chômage des jeunes, de leurs bas salaires et de la précarité de l'emploi. Cette tranche d'âge est aussi la moins bien couverte par la protection sociale, tout du moins les moins de 25 ans sans ressources, qui restent exclus du droit au RSA.

La pauvreté selon l'âge			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part de la population pauvre en %
Moins de 10 ans	870	11,6	16,7
De 10 à 17 ans	734	11,4	14,1
De 18 à 29 ans	1 011	12,3	19,4
De 30 à 39 ans	569	7,1	10,9
De 40 à 49 ans	654	7,9	12,5
De 50 à 64 ans	939	7,6	18,0
De 65 à 74 ans	239	3,4	4,6
Plus de 75 ans	197	3,5	3,8
Ensemble	5 215	8,2	100

Seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian. *Lecture* : parmi la population pauvre, 16,7 % sont des enfants de moins de dix ans. 11,6 % des enfants de moins de dix ans sont pauvres.

Source : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee - Données 2019

En revanche, à partir de 65 ans, le taux de pauvreté est le plus faible, d'environ 3 %. Au total, les plus de 65 ans ne regroupent que 8 % des personnes pauvres, alors qu'ils représentent 20 % de la population. Les difficultés des personnes âgées ont été mieux prises en compte par les politiques sociales ces dernières décennies. Le minimum vieillesse, relevé de 100 euros par mois entre 2017 et 2020, se situe désormais juste au-dessous du seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian : il suffirait d'une enveloppe budgétaire supplémentaire modeste pour éradiquer la pauvreté monétaire des personnes âgées. Par ailleurs, de plus en plus de femmes achèvent leur vie active en ayant régulièrement travaillé et donc plus cotisé à des régimes de retraite. En conséquence, dans les années à venir, on pourrait encore assister à une baisse du taux de pauvreté des personnes âgées.

1. Voir notre article « Non, les enfants pauvres n'existent pas », Louis Maurin, Observatoire des inégalités, 14 juin 2018.

Pour autant, la situation des personnes âgées pauvres n'est pas moins grave que celle des plus jeunes : une partie d'entre elles, notamment en milieu rural, survivent avec de très bas revenus. S'ils sont moins souvent pauvres, les aînés sont aussi dans une situation particulière : il est très peu probable que leur situation évolue, alors que les plus jeunes peuvent espérer un avenir meilleur. Pour les plus âgés, la pauvreté est presque toujours un phénomène durable, jusqu'à la fin de leur vie •

Les très bas revenus des jeunes adultes

Les enquêtes sur les revenus de l'Insee saisissent mal les revenus des jeunes : lorsqu'ils vivent chez leurs parents, leurs ressources (ou leur absence de ressources) sont comptées avec les revenus de leurs parents (voir page 43). Lorsqu'ils ont quitté le foyer parental, on connaît mal le soutien monétaire ou matériel de leur famille. De ce fait, les ménages étudiants sont exclus des données sur la pauvreté. Pour éclairer ces zones d'ombre, l'Insee a enquêté en 2014 sur les ressources individuelles des 18-24 ans : soutien familial, revenus du travail, allocations, bourses, etc. Ces résultats, déjà anciens, sont alarmants. La moitié des jeunes qui vivaient dans un logement autonome devaient composer avec moins de 939 euros par mois, toutes aides comprises. On est tout près de pouvoir affirmer que 50 % des 18-24 ans « autonomes » sont pauvres. 10 % des 18-24 ans qui avaient quitté le foyer familial touchaient moins de 365 euros : ce chiffre nous dit la misère dans laquelle sont laissés les jeunes chômeurs, qui n'ont pas droit au RSA avant 25 ans.

Les jeunes sont les plus touchés par l'augmentation de la pauvreté

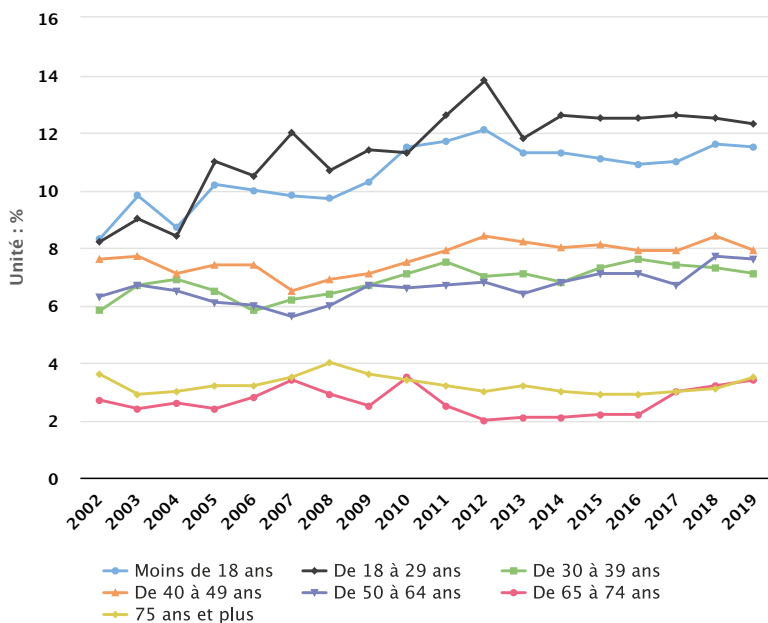
La montée de la pauvreté concerne d'abord les plus jeunes. En premier lieu, les jeunes adultes (de 18 à 29 ans), catégorie d'âge pour laquelle la progression a été la plus forte ces quinze dernières années : leur taux de pauvreté a augmenté de 8,4 % à 12,3 % entre 2004 et 2019, soit une progression de quatre points. Une grande partie de la dégradation de leur situation a eu lieu au début des années 2000 : en 2005, leur taux de pauvreté atteignait déjà 11 %. La dégradation frappe aussi durement les enfants dont les parents ont de faibles niveaux de vie. Le taux de pauvreté des moins de 18 ans était de 8,7 % en 2004, il atteint 11,5 % en 2019, selon les données de l'Insee. Cette évolution résulte des difficultés des familles fragilisées par les bas salaires et la précarité de l'emploi, qui se répercutent sur les enfants au quotidien. Elle est aussi due à une cause démographique, la progression du nombre de familles monoparentales.

Chez les 30-39 ans, le taux de pauvreté est revenu à 7,1 % en 2019, un niveau proche de celui de 2004 (6,9 %), après avoir culminé à 7,6 % en 2016. L'augmentation de la pauvreté est plus sensible dans les tranches d'âge supérieures : le taux de pauvreté des 40-49 ans a augmenté d'un point en quinze ans (de 7,1 % en 2004 à 7,9 % en 2019), de même

03 | Qui sont les personnes pauvres ?

que celui des 65-74 ans (de 2,6 % à 3,4 %). 7,6 % des 50-64 ans vivent sous le seuil de pauvreté en 2019, soit un point de plus qu'en 2004. Si ce mouvement se confirmait, ce serait un changement d'importance car, au cours des décennies 1970 et 1980 en particulier, la baisse de la pauvreté aux âges élevés a été marquée •

Évolution du taux de pauvreté selon l'âge



Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012.

Lecture : en 2019, 12,3 % des personnes de 18 à 29 ans sont pauvres.

Source : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee

Célibataires et familles monoparentales plus exposés

Le fait de vivre à deux protège en partie de la pauvreté : le taux de pauvreté des couples est inférieur à 3 % pour ceux qui n'ont pas d'enfant et à 7 % pour ceux qui en ont, des niveaux inférieurs à la moyenne de l'ensemble de la population (8 %). Celui des personnes seules atteint 11 % et celui des familles monoparentales 19 %, un taux deux fois plus élevé que la moyenne nationale.

Au total, 1,3 million de personnes, parents et enfants compris, vivent dans une famille monoparentale avec un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, soit avec au maximum 1 193 euros par mois en 2019 pour un parent et deux jeunes enfants. Une fois le loyer payé, ce niveau de revenu ne laisse que de très faibles marges.

La monoparentalité est le résultat d'une évolution positive, le fait de pouvoir mettre un terme à une union qui ne fonctionne plus. Cette liberté s'accompagne de conséquences financières souvent lourdes pour celles et ceux – plus souvent des femmes – qui se retrouvent avec des enfants à charge et un seul revenu.

La pauvreté selon le type de ménage			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part de la population pauvre en %
Ménages d'une seule personne	1 189	11,2	22,8
<i>Hommes seuls</i>	616	13,3	11,8
<i>Femmes seules</i>	573	9,6	11,0
Familles monoparentales	1 337	19,0	25,6
Couples sans enfant	439	2,9	8,4
Couples avec enfant(s)	1 932	6,8	37,0
Autres types de ménages	318	13,8	6,1
Ensemble	5 215	8,2	100

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian.

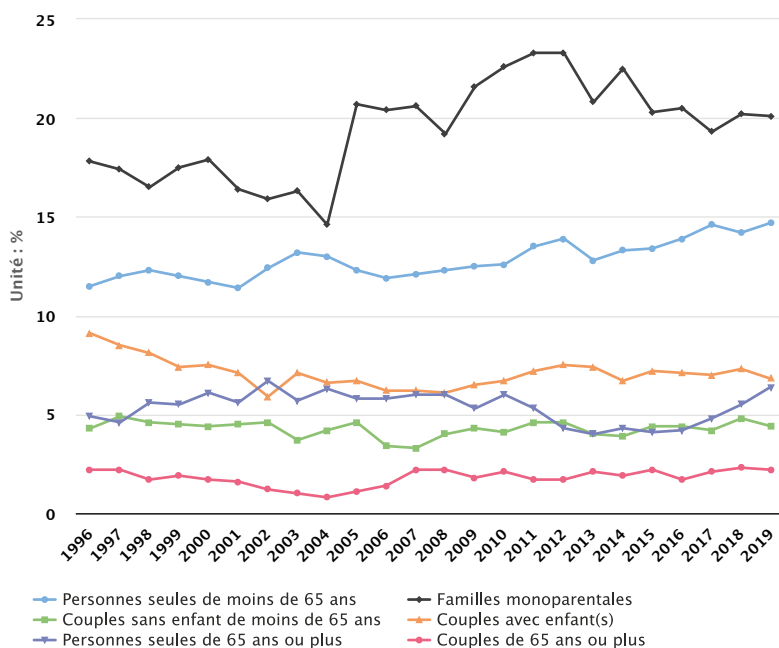
Lecture : parmi les personnes pauvres, 25,6 % vivent au sein d'une famille monoparentale. 19 % des familles monoparentales sont pauvres. **Source :** Insee – Données 2019

Le taux de pauvreté des couples est resté stable au cours des vingt dernières années. Les évolutions les plus marquantes concernent les types de ménage qui étaient déjà les plus touchés par la pauvreté au début des années 2000, c'est-à-dire les personnes seules de moins de 65 ans et les familles monoparentales. Depuis 20 ans, les parents isolés et leurs enfants sont les plus exposés à la pauvreté. Leur taux de pauvreté a reculé d'1,5 point au cours des dix dernières années (entre 2009 et 2019), mais il avait fortement augmenté au cours de la décennie précédente. Au total, il a subi une hausse de 2,6 points entre 1999 et 2019. La pauvreté des mères seules et de leurs enfants a en quelque sorte remplacé celle des familles nombreuses, qui prévalait dans les années 1990.

Phénomène plus récent, la pauvreté augmente également chez les personnes seules de moins de 65 ans. 12 % des célibataires de cette tranche d'âge vivaient sous le seuil de pauvreté il y a vingt ans, ils sont 14,7 % en 2019, soit 2,7 points de plus. Les personnes âgées seules sont moins concernées. Leur taux de pauvreté avait atteint un taux historiquement bas (4 %) en 2013. Il faut tout de même noter sa remontée récente à 6,4 % (donnée 2019, dernière disponible) •

03 | Qui sont les personnes pauvres ?

Évolution du taux de pauvreté selon le type de ménage



Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012.

Lecture : en 2019, 14,7 % des personnes seules de moins de 65 ans sont pauvres.

Source : Insee

Un peu plus de femmes que d'hommes

Le taux de pauvreté des femmes est quasiment identique à celui des hommes : 8,3 % des femmes sont démunies, contre 8,1 % des hommes, selon les données 2019 de l'Insee. Les femmes étant un peu plus nombreuses dans la population, on compte 2,7 millions de femmes et 2,5 millions d'hommes pauvres.

Que le taux de pauvreté des femmes soit très proche de celui des hommes, cela n'a rien d'étonnant. L'Insee mesure les revenus disponibles à l'échelle des ménages, et non pas sur la base du niveau de vie personnel des femmes d'un côté, des hommes de l'autre. On considère que les membres d'un ménage partagent leurs ressources et disposent chacun du même niveau de vie. Les personnes pauvres (hommes ou femmes) sont celles qui vivent dans des ménages dont l'ensemble des revenus sont insuffisants. Une femme inactive qui vit avec un cadre qui touche 5 000 euros par mois n'est pas considérée comme pauvre. Le fait que les femmes sont plus souvent au foyer ou à temps partiel que les hommes, et que leurs rémunérations sont en moyenne plus faibles, appauvrit donc – selon les statisticiens – autant les femmes que leurs conjoints puisque leurs revenus sont partagés.

La pauvreté selon le sexe			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part de la population pauvre en %
Femmes	2 729	8,3	52,3
Hommes	2 486	8,1	47,7
Ensemble	5 215	8,2	100

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian.

Lecture : les femmes représentent 52,3 % de la population pauvre. 8,3 % des femmes sont pauvres.

Source : Insee – Données 2019

L'écart entre le taux de pauvreté des femmes et celui des hommes est faible. Il reflète principalement le poids financier des enfants sur le niveau de vie des femmes à la tête d'une famille monoparentale. Elles sont en effet beaucoup plus nombreuses que les hommes à être dans cette situation. La pauvreté concerne également un plus grand nombre de femmes seules de plus de 65 ans que d'hommes du même âge, notamment du fait de leur espérance de vie plus élevée. Une part de ces veuves ou divorcées n'ont pas occupé d'emploi à l'âge actif et perçoivent en conséquence une retraite faible, une mince pension de réversion^[2] ou le minimum vieillesse, proche du seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian •

La pauvreté selon l'activité

La moitié des personnes pauvres sont « inactives », c'est-à-dire à la retraite ou au foyer. Le taux de pauvreté des retraités (3,6 %) est deux fois moins élevé que la moyenne des adultes (7,3 %). Parmi les inactifs qui vivent sous le seuil de pauvreté, trois quarts ne sont pas des retraités. Ce sont des parents au foyer et des personnes découragées par les conditions d'emploi et qui ne recherchent plus un travail. La pauvreté touche d'abord des personnes qui ne sont pas ou plus dans l'univers professionnel, notamment des jeunes non qualifiés qui n'ont jamais réussi à y entrer compte tenu du handicap que constitue, particulièrement en France, l'absence de diplôme pour trouver un emploi.

L'autre moitié de la population pauvre est active (salariés, indépendants, chômeurs). 16,7 % sont des chômeurs^[3] qui, souvent, ne touchent aucune indemnité ou un faible montant. Un tiers des personnes pauvres sont en emploi : 21,7 % des personnes situées sous le seuil de pauvreté sont des salariés et 11 % des indépendants. Si les salariés modestes représentent une part importante de la population pauvre, ils sont peu touchés par la pauvreté en proportion : seuls 3,4 % de l'ensemble des salariés sont pauvres. Un taux près de huit fois inférieur à celui des chômeurs (26,2 %).

2. Montant versé au titre de l'activité de leur mari décédé.

3. Les personnes comptées comme chômeuses par l'Insee répondent à des critères très stricts : elles n'ont pas du tout travaillé dans la semaine qui précède l'enquête, recherchent activement un emploi et sont immédiatement disponibles.

03 | Qui sont les personnes pauvres ?

Le manque d'emplois fait basculer des millions de personnes dans la pauvreté. Mais l'activité salariée ou indépendante ne protège plus totalement : temps partiels contraints, contrats courts, intérim et faibles rémunérations ont donné naissance à une population de travailleurs pauvres •

La pauvreté selon l'activité			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part de la population pauvre en %
Salariés	784	3,4	21,7
Indépendants	398	12,2	11,0
Chômeurs	603	26,2	16,7
Retraités	533	3,6	14,8
Autres inactifs*	1 293	20,7	35,8
Ensemble des adultes	3 610	7,3	100

Adultes uniquement. Seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian. Hors ménages étudiants. *Notamment des mères au foyer.

Lecture : parmi les adultes pauvres, 16,7 % sont des chômeurs. 26,2 % des chômeurs sont pauvres.

Source : Insee – Données 2019

La précarité étudiante, grande inconnue

L'Insee ne mesure pas la précarité étudiante. Les étudiants qui ne vivent plus chez leurs parents, et constituent des ménages autonomes, sont exclus de ces données car on connaît mal les aides que leur apportent leurs parents. Quant à ceux qui vivent chez leurs parents, ils sont considérés comme pauvres si leurs parents le sont, et non en fonction de leurs ressources propres. Le chiffre parfois cité de 19 % d'étudiants qui vivent sous le seuil de pauvreté ne concerne ainsi que les étudiants qui vivent chez leurs parents, et remonte à 2012^[1]. Selon l'Observatoire national de la vie étudiante, un étudiant sur trois exerce une activité rémunérée pendant l'année universitaire (donnée 2020), sans lien avec ses études. 8 % travaillent au moins à mi-temps (hors stages et formations en alternance), ce qui concurrence leurs études. Parmi les étudiants qui travaillent, 51 % déclarent que cette activité leur est « *indispensable pour vivre* ».

1. Au seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie, selon « Les niveaux de vie en 2012 », Insee Première n° 1513, Insee, septembre 2014.

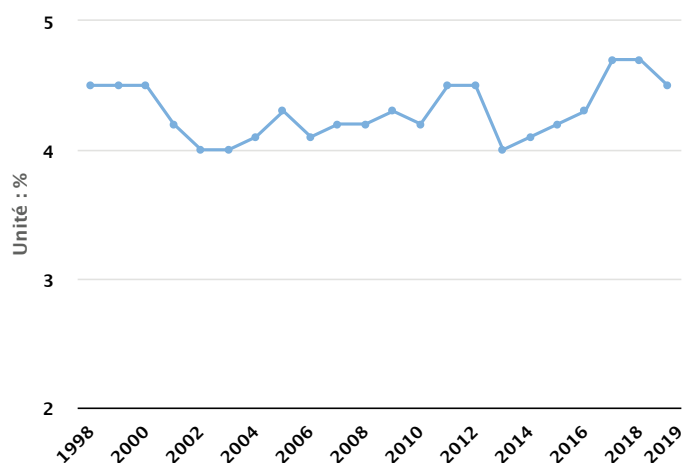
Plus d'un million de travailleurs pauvres en France

Après une période de baisse à la fin des années 1990, la part de travailleurs vivant sous le seuil de pauvreté est relativement stable en France depuis 2002. Elle oscille entre 4 % et 4,7 %. Cette stabilité est due à plusieurs facteurs. L'existence d'un salaire minimum (le smic) évite que les salaires à temps complet passent sous le seuil de pauvreté et limite l'effet des crises économiques. Le temps partiel, l'une des principales causes de la pauvreté laborieuse (un smic à mi-temps rapporte environ 650 euros par mois), a arrêté sa progression.

Depuis 2015, le recul du chômage a bénéficié à toutes les catégories de métier, y compris les moins qualifiées. Mais cette amélioration de l'emploi s'est faite au prix d'une flexibilisation du droit du travail et d'une précarisation des emplois. Une partie des ouvriers et employés peu qualifiés qui ont retrouvé un emploi viennent gonfler le nombre de travailleurs pauvres faute d'une rémunération ou d'un temps de travail suffisant. À partir de 2019, la hausse de la prime d'activité (versée aux plus bas salaires), suite au mouvement des « gilets jaunes », a contribué à contenir la pauvreté au travail.

Les effets de l'inflation sur la pauvreté des travailleurs est très difficile à prévoir à ce stade. Tout dépendra des catégories qui obtiendront des augmentations de salaire : la perte de pouvoir d'achat sera-t-elle compensée pour tous les métiers du bas de l'échelle dans un contexte où les secteurs les plus pénibles semblent manquer de bras ? Le smic lui-même est réévalué en fonction de l'inflation. Par ailleurs, la différence sera sans doute très importante entre salariés de petites et de grandes entreprises •

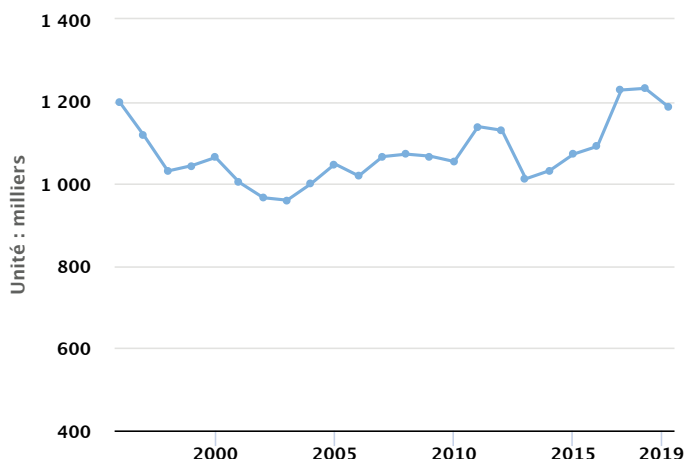
Taux de pauvreté des travailleurs



Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Série recalculée pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012. **Lecture** : en 2019, 4,5 % des personnes qui ont un emploi (salariés et indépendants) vivent sous le seuil de pauvreté. **Source** : Insee

03 | Qui sont les personnes pauvres ?

Évolution du nombre de travailleurs pauvres



Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Actifs occupés. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012. **Lecture** : en 2019, 1 186 000 personnes qui travaillent sont pauvres. **Source** : Insee

MÉTHODO

Qu'est-ce qu'un travailleur pauvre ?

Un travailleur pauvre est une personne qui travaille mais dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Si elle vit seule, on compare son revenu au seuil de pauvreté. Si elle vit dans un ménage de plusieurs personnes, on rapporte les revenus de l'ensemble du ménage au nombre de personnes qui le composent. Il ne s'agit pas de la rémunération que le travailleur tire de son travail, mais du niveau de vie global de sa famille. Une personne qui travaille pour un salaire très faible (un smic en temps partiel, par exemple) ne sera pas considérée comme pauvre si son conjoint dispose d'un revenu qui permet au couple de sortir de la pauvreté. À l'inverse, une personne à plein temps au smic pourra être comptée comme un travailleur pauvre si son salaire est la seule ressource pour sa famille.

La pauvreté frappe inégalement les milieux sociaux

7 % des ménages d'actifs sont pauvres en 2019, mais cette moyenne masque de profondes disparités selon les milieux sociaux. Le taux de pauvreté est particulièrement élevé (15,5 %) chez les indépendants : agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise⁴. Une part des non-salariés – par exemple ceux qui travaillent à la tâche

4. Il faut être prudent dans la comparaison avec les salariés car la comptabilisation des revenus n'est pas identique.

pour des plateformes numériques – ne retirent que de maigres revenus de leur travail. Sur les trois millions de personnes pauvres dans des ménages où la personne de référence est active, un million vit dans un ménage où cette dernière est ouvrière et plus de 700 000 où elle est employée, avec des taux de pauvreté respectifs de 8,8 % et 10,1 %. Il peut s’agir de chômeurs faiblement indemnisés, de personnes qui occupent des emplois à temps très partiel ou très précaires. À l’intérieur de ces catégories, les taux de pauvreté varient aussi fortement. Pour les ménages dont la personne de référence est employée à domicile (femme de ménage, assistante maternelle, par exemple), le taux de pauvreté atteint 22 %. Il est de 20 % pour les employés non qualifiés de type artisanal (ouvriers du bâtiment, personnels de ménage dans les bureaux ou l’industrie, etc.).

Une personne pauvre sur six vit dans un ménage de professions intermédiaires et de cadres supérieurs. Les taux de pauvreté sont très faibles pour ces catégories, respectivement 3 % et 2 %, ce qui représente tout de même un peu plus de 500 000 personnes. Comment peut-on être cadre mais avoir un niveau de vie inférieur à 900 euros par mois pour une personne seule, le seuil de pauvreté ? Il peut s’agir, par exemple, de jeunes diplômés employés en temps très partiel ou le cas de familles : ces données prennent en compte l’ensemble des revenus du ménage et, pour un couple avec deux enfants en bas âge, le seuil de pauvreté à 50 % est d’environ 2 000 euros. Un ménage composé d’un cadre au chômage, d’une personne inactive et de deux enfants peut se trouver dans cette situation.

La pauvreté ne frappe pas au hasard. Les moins qualifiés sont aux premières loges, souvent dans des situations les plus durables. Pour autant, même si c’est beaucoup moins fréquent, les classes moyennes et supérieures ne sont pas totalement épargnées. Leurs possibilités d’accéder à un niveau de vie meilleur sont sans doute plus grandes mais, pour elles, le sentiment de déclassement, de ne pas occuper la place à laquelle leurs qualifications devraient les amener, peut être très important •

La pauvreté selon la catégorie sociale			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part de la population pauvre en %
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d’entreprise	729	15,5	24,3
Cadres supérieurs	210	2,3	7,0
Professions intermédiaires	321	3,2	10,7
Employés	729	10,1	24,3
Ouvriers	1 017	8,8	33,8
Ensemble	3 006	7,0	100

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Population (adultes et enfants) vivant dans un ménage où la personne de référence est active. **Lecture** : parmi la population pauvre appartenant à un ménage dont la personne de référence est active, 33,8 % vivent dans un ménage ouvrier. 8,8 % des personnes vivant dans un ménage ouvrier sont pauvres. **Source** : Insee – Données 2019

03 | Qui sont les personnes pauvres ?

La pauvreté selon le diplôme

En France, le diplôme joue un rôle particulier pour accéder à l'emploi. Ne pas détenir de titre scolaire est un lourd handicap. Selon les données 2019 de l'Insee, 80 % des personnes pauvres ne sont pas allées au-delà du baccalauréat, et près de 30 % n'ont aucun diplôme. Le taux de pauvreté est deux fois plus élevé pour les non-diplômés (11,1 %) que pour les diplômés d'un bac + 3 ou plus (4,6 %). En nombre, les personnes pauvres sans diplôme (1,1 million) sont 2,6 fois plus nombreuses que les 432 000 pauvres titulaires d'un diplôme de niveau licence ou plus.

La pauvreté est d'abord le résultat de revenus du travail insuffisants, et ces revenus découlent pour une grande part du niveau de qualification. Le lien n'est bien sûr pas systématique. Une partie des diplômés de l'enseignement supérieur, notamment ceux issus de filières très généralistes ou, inversement, trop spécialisées dans des secteurs en déclin, se retrouvent déclassés, avec parfois pour conséquence de très faibles rémunérations. Chez les plus diplômés, un problème de santé, une séparation ou un licenciement peut aussi conduire à une forte baisse de niveau de vie. Enfin, les revenus d'une partie des indépendants peuvent fluctuer, même s'ils disposent de qualifications. Bref : globalement, le diplôme reste un bouclier très protecteur, mais l'armure peut se fissurer.

Une des difficultés spécifiques à la France est la faiblesse de la formation professionnelle tout au long de la vie. Parmi ceux qui sortent du système scolaire avec un bas niveau d'instruction, peu nombreux sont ceux qui ont droit à une « deuxième chance », qu'il s'agisse des salariés peu qualifiés ou des chômeurs •

La pauvreté selon le niveau de diplôme			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part de la population pauvre en %
Bac + 3 ou plus	432	4,6	11,1
Bac + 2	265	4,4	6,8
Bac	760	8,1	19,5
CAP ou BEP	782	7,0	20,1
Brevet des collèges	431	9,5	11,1
Sans diplôme ou certificat d'études	1 143	11,1	29,4
Ensemble	3 888	7,5	100

Seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian. Personnes âgées de 15 ans ou plus, hors étudiants. *Lecture* : parmi la population pauvre âgée de 15 ans ou plus, 29,4 % n'ont aucun diplôme ou le certificat d'études. 11,1 % de la population sans diplôme est pauvre. *Source* : Insee - Données 2019

Les immigrés, beaucoup plus souvent pauvres

18,8 % des immigrés ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. C'est 2,6 fois plus que parmi les non-immigrés. Pour les personnes nées en Afrique subsaharienne, le taux de pauvreté est même de 24 %, contre 11,2 % pour les immigrés nés en Europe. Les immigrés représentent 9 % de l'ensemble de la population, mais plus de 20 % des personnes pauvres.

Plusieurs facteurs se recoupent pour expliquer ces bas niveaux de vie. En moyenne, les immigrés sont plus jeunes que l'ensemble de la population. Or, le niveau de revenu augmente avec l'âge. Les immigrés vivent dans des familles souvent plus nombreuses, ce qui réduit le niveau de vie comptabilisé par personne. Ils touchent des salaires inférieurs aux non-immigrés car ils occupent des emplois plus souvent précaires et moins qualifiés en raison notamment, en moyenne, d'un niveau de diplôme plus faible que celui de l'ensemble des actifs.

Les immigrés sont aussi victimes de discriminations de la part de certains employeurs. Que ce soit à l'embauche, en termes de salaire ou de promotion, ces discriminations jouent aussi sur leur niveau de vie. Lorsqu'ils n'ont pas la nationalité française, tout particulièrement s'ils ne sont pas issus de l'Union européenne, les immigrés sont, de plus, interdits d'emploi dans une grande partie de la fonction publique, et leurs diplômes ne sont pas toujours reconnus.

Au bout du compte, les immigrés rencontrent deux types de difficultés. D'un côté, celles que subissent l'ensemble des personnes peu qualifiées dans un pays où le diplôme joue un rôle central. De l'autre, des discriminations liées à leurs origines, soit du fait de ne pas détenir la nationalité française, soit en raison de leur couleur de peau ou de leur patronyme notamment •

La pauvreté selon l'origine			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part de la population pauvre en %
Immigrés	1 110	18,8	21,3
- Nés dans un pays du Maghreb	426	22,7	8,2
- Nés en Afrique subsaharienne	227	24,0	4,4
- Nés en Europe	221	11,2	4,2
- Nés en Asie	171	23,3	3,3
- Nés dans un autre pays ou sans nationalité légale	64	17,2	1,2
Non-immigrés	4 105	7,1	78,7
Ensemble	5 215	8,2	100

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. **Lecture** : parmi la population pauvre, 21,3 % sont des personnes immigrées. 18,8 % des personnes immigrées sont pauvres. **Source** : Insee – Données 2019

03 | Qui sont les personnes pauvres ?

Handicap : la double peine

On l'oublie trop souvent : près de 840 000 personnes handicapées vivent dans la pauvreté. Elles représentent 12 % de l'ensemble des adultes pauvres, au seuil de 60 % du niveau de vie médian, selon les données 2019 du ministère des Solidarités. 19,5 % des personnes handicapées^[5] vivent sous le seuil de pauvreté, contre 12,8 % des non-handicapés du même âge (15 ans et plus). Les personnes en situation de handicap sont donc 1,5 fois plus exposées à la pauvreté que les non-handicapés. Les personnes d'âge actif sont encore plus concernées : parmi les 15-59 ans, une personne handicapée sur quatre vit sous le seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian (donnée 2017, ministère des Solidarités). Les personnes qui souffrent d'un handicap dès leur jeunesse, ou au cours de leur carrière professionnelle, en subissent des conséquences économiques plus graves que les personnes qui rencontrent des limitations en raison du vieillissement : les handicapés d'âge actif connaissent des difficultés d'intégration dans le monde du travail en raison de leurs déficiences physiques ou mentales, mais aussi de leur parcours scolaire rendu plus difficile. Seulement 17 % des personnes handicapées d'âge actif ont un diplôme supérieur au bac (contre 34 % de l'ensemble de la population du même âge) en 2018. 41 % des personnes handicapées travaillent, contre 66 % de l'ensemble des adultes d'âge actif. Et lorsqu'elles travaillent, elles sont plus souvent ouvrières et plus souvent à temps partiel.

La pauvreté selon le handicap			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part de la population pauvre en %
Personnes handicapées	837	19,5	12,2
Personnes non handicapées	6 029	12,8	87,8
Ensemble des 15 ans et plus	6 866	13,4	100

Une personne est considérée comme handicapée lorsqu'elle se déclare fortement limitée, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement. Seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian. Lecture : parmi la population pauvre de 15 ans ou plus, 12,2 % sont des personnes handicapées. 19,5 % des personnes handicapées âgées de 15 ans ou plus sont pauvres. Source : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après le ministère des Solidarités - Données 2019

Une personne est considérée comme handicapée lorsqu'elle se déclare fortement limitée, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement. Le handicap recouvre des situations différentes selon son type (moteur, sensoriel, mental) et sa gravité. Pour aller plus loin, il faudrait disposer de données plus détaillées. Malheureusement, la dernière enquête publiée

5. Une personne est considérée comme handicapée si elle déclare être fortement limitée, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement.

sur le sujet date de 2010^[6]. Elle concluait alors que 30 % des 15-64 ans qui souffraient d'un handicap mental sévère vivaient sous le seuil de pauvreté, alors que c'était le cas de 12,7 % des personnes sans handicap. De même, être touché par plusieurs limitations handicapantes expose davantage à la pauvreté : un cinquième des personnes dans ce cas vivaient sous le seuil de pauvreté, toujours selon cette source, 30 % quand les limitations étaient sévères.

Taux de pauvreté des 15-59 ans selon le handicap	
Unité : %	
Personnes handicapées	25,1
Personnes non handicapées	14,1
Ensemble des 15 à 59 ans	14,9

Seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian.

Lecture : 25,1 % des personnes handicapées âgées de 15 à 59 ans sont pauvres.

Source : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après le ministère des Solidarités - Données 2017

La pauvreté en termes monétaires sous-estime les privations que subissent les personnes handicapées les plus défavorisées. Le handicap peut rendre la vie quotidienne plus coûteuse. Selon le type de limitation, ces personnes peuvent avoir besoin d'un logement accessible, d'équipements spécifiques, de services d'aide, de soins, etc., ce qui contraint encore plus les budgets des plus modestes d'entre elles. Ainsi, 29 % des personnes handicapées de 16 à 64 ans peuvent être considérées comme « pauvres en conditions de vie »^[7], selon l'Insee en 2018, une proportion 2,4 fois plus élevée que pour l'ensemble de la population du même âge (12 %) •

Part de la population qui subit des privations matérielles		
Unité : %		
	Personnes handicapées	Ensemble
Taux de pauvreté en conditions de vie	29	12
Insuffisance de ressources	31	16
Restrictions de consommation	27	10
Retards de paiement de loyer, de facture ou d'impôt	19	10
Difficultés de logement	14	8

Personnes de 16 à 64 ans.

Lecture : 29 % des personnes handicapées sont pauvres en conditions de vie.

Sources : ministère des Solidarités, Insee – Données 2018

6. « Le niveau de vie des personnes handicapées : des différences marquées selon les limitations », Études et Résultats, n° 1003, Drees, ministère des Solidarités, mars 2017.

7. Ici, on considère comme pauvres en conditions de vie les personnes qui déclarent au moins huit privations parmi une liste de 27.

03 | Qui sont les personnes pauvres ?

La pauvreté concerne d'abord les locataires

La pauvreté touche d'abord les locataires dont près de 20 % sont concernés quand ils vivent dans un HLM ou dans un meublé, 13,8 % dans un logement non meublé du parc privé, pour une moyenne française de 8,2 %. Chez les propriétaires, le taux atteint 2,4 % pour ceux qui ont des emprunts en cours (les « accédants ») et 3,9 % pour ceux qui ont achevé de rembourser leurs emprunts (les « non-accédants »).

Cette situation est logique : la faiblesse des revenus conduit à rester locataire, alors que seuls des revenus stables et relativement élevés permettent d'emprunter. Le parc HLM a justement pour fonction de loger les ménages aux niveaux de vie les plus faibles. Cette situation illustre un phénomène qui démultiplie les inégalités : en remboursant leurs emprunts, les plus aisés accumulent de la richesse^[8], ce qui accroît leur patrimoine, et au bout du compte leur niveau de vie. Inversement, les plus pauvres consacrent une partie parfois considérable de leurs revenus à payer leur loyer, et n'accumulent rien. À l'âge de la retraite, les budgets des locataires sont d'ailleurs fortement amputés par rapport à ceux qui ont fini de rembourser leurs emprunts. Le coût du logement n'étant pas pris en compte dans les niveaux de vie de l'Insee, les écarts sont donc encore plus grands en réalité.

On peut détenir sa maison et disposer de revenus inférieurs au seuil de pauvreté. La situation est rare : 3,9 % des propriétaires ayant achevé de rembourser leurs emprunts et 2,4 % de ceux qui ont encore des remboursements sont considérés comme pauvres. Cela représente malgré tout 1,2 million d'individus, si l'on compte toutes les personnes qui vivent sous le même toit.

Comment est-ce possible ? Être propriétaire ne renseigne pas sur la valeur du bien. Il peut s'agir de biens immobiliers n'ayant presque aucune valeur. Dans certains territoires, on peut encore devenir propriétaire pour 10 000 euros si l'on en croit les sites d'annonces en ligne. On peut imaginer qu'une partie des propriétaires pauvres ont reçu un bien en héritage et sont en difficulté financière une année donnée. Il peut s'agir d'indépendants dont l'activité a diminué ou qui déduisent des charges importantes de leurs revenus, faisant automatiquement baisser ces derniers. Enfin, on peut trouver dans ce groupe des personnes âgées qui, en dépit de très faibles revenus, ont réussi à épargner modestement ou à acheter un bien avec l'aide de tiers •

8. Le remboursement mensuel d'un emprunt est un investissement qui permet d'augmenter son patrimoine, tandis que, pour un locataire, le paiement d'un loyer est une dépense.

La pauvreté selon le statut d'occupation du logement

	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part de la population pauvre en %
Accédant à la propriété	381	2,4	7,3
Propriétaire non accédant	875	3,9	16,8
Locataire d'un logement HLM	1 875	19,1	36,0
Locataire d'un logement vide dans le parc privé	1 790	13,8	34,3
Locataire d'un meublé	115	19,2	2,2
Logé gratuitement	179	11,6	3,4
Ensemble	5 215	8,2	100

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian.

Lecture : parmi la population pauvre, 36 % sont des locataires d'un logement HLM. 19,1 % des locataires d'un logement HLM sont pauvres.

Source : Insee – Données 2019

04

Où vivent les pauvres ?

Habiter l'un des territoires les plus pauvres de France est rarement un titre de gloire. Nos classements des villes et des quartiers les plus touchés pointent les difficultés. Cette géographie de la France défavorisée met en évidence les lieux où les pauvres constituent une majorité de la population. Les quartiers d'habitat social des grandes villes en particulier. Le taux de pauvreté y dépasse parfois 70 %. Une concentration qui pèse sur les chances de réussite des enfants à l'école et sur les perspectives des adultes de s'en sortir. Et qui laisse aussi apercevoir en creux des conditions de logement et un cadre de vie parfois dégradés.

Dans ce chapitre, nous revenons sur la pauvreté de l'outre-mer, territoire trop souvent oublié des statistiques et des analyses nationales. Un habitant de La Réunion sur quatre vit sous le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian. Mayotte et la Guyane ont des niveaux de revenus et des conditions de vie qui les apparentent aux pays les plus pauvres du monde.

Mais la France qui va mal est aussi présente dans les territoires favorisés. Trois quarts des personnes pauvres habitent en dehors des quartiers prioritaires. Même en Bretagne, en Vendée ou à Versailles, qui semblent épargnées si l'on s'en tient à leur taux de pauvreté plus modéré qu'ailleurs, les moyennes ne doivent pas faire oublier qu'elles cachent des communes ou des quartiers où la pauvreté s'étend à une grande partie des habitants.

De quoi un taux de pauvreté élevé est-il le signe dans un territoire donné ? De ses difficultés parfois historiques, du chômage, du manque de formation de sa population, mais aussi, de manière paradoxale, d'un certain dynamisme qui fait que les plus pauvres viennent y chercher meilleure fortune. De décennies de politiques publiques qui ont construit un parc social sans lequel des millions de personnes connaîtraient le mal-logement. Dans les zones plus rurales, il peut aussi refléter la présence de personnes souvent âgées et isolées, aux maigres retraites, sans guère de perspectives de voir leur situation s'améliorer.

MÉTHODO

Avertissement

Attention, les données locales sur la pauvreté ne sont pas toujours disponibles au seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Lorsque les chiffres sont établis sur la base du seuil à 60 %, nous le précisons.

Les pauvres vivent principalement dans les grandes villes

Près des deux tiers des personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (fixé ici à 60 % du niveau de vie médian) vivent dans les pôles urbains qui regroupent au moins 10 000 emplois, selon les données 2018 de l'Insee. Elles se répartissent entre les villes situées au centre de ces pôles (36,5 % de l'ensemble des pauvres) et dans leurs banlieues (26,4 %). 30,7 % des pauvres vivent dans des zones périurbaines^[1] et seulement 6,4 % dans des zones rurales isolées.

Le taux de pauvreté est deux fois plus élevé dans les communes situées au centre des pôles urbains (20,7 %) que dans les couronnes périurbaines (10,6 %). Les villes et leurs banlieues proches concentrent la pauvreté et les inégalités. Cette situation est due notamment à la localisation des emplois, qui attirent les jeunes notamment, et à l'offre de logement social, bien plus développée dans les agglomérations. Dans certaines villes ou quartiers (voir pages 87 et 93), les taux de pauvreté dépassent les 40 % et une partie de la population vit dans le plus grand dénuement.

La pauvreté hors des villes ne doit pas être négligée pour autant. La conception de l'urbain de l'Insee est très large : on comptabilise comme « banlieues » des villes qui comprennent aussi une part d'habitat pavillonnaire peu dense. On trouve par ailleurs en milieu rural isolé une pauvreté structurelle de personnes âgées qui ont peu d'espoir de voir leur situation s'améliorer. D'une manière plus générale, dans ces territoires, le manque d'emplois et de services publics ou privés ne facilite pas l'accès à de meilleures situations pour les plus en difficulté. La pauvreté est moins forte loin des villes, mais elle y est parfois plus durable •

Pauvreté selon le type de commune		
Unité : %		
	Taux de pauvreté	Part de la population pauvre
Pôles* urbains	18,9	62,9
- Dont communes centres	20,7	36,5
- Dont banlieues	16,9	26,4
Couronnes périurbaines	10,6	30,7
Rural isolé	14,7	6,4
Ensemble	15,1	100

Seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian. *Pôles urbains : comprennent au moins 10 000 emplois.

Lecture : 62,9 % des personnes pauvres vivent dans des pôles urbains.

Source : Insee – Données 2018

1. Une commune est considérée comme périurbaine lorsqu'au moins 40 % de ses actifs se déplacent dans un pôle urbain pour travailler.

Quelles sont les régions les plus touchées ?

Le taux de pauvreté varie en France de 6 % en Bretagne à 25 % à La Réunion, au seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian, selon les données 2019 de l'Insee. Les territoires d'outre-mer sont particulièrement touchés. La Réunion et la Martinique se classent ainsi en première et deuxième positions des quinze régions françaises où la pauvreté est la plus élevée (mais aussi des dix départements les plus pauvres, voir page 85), avec des taux respectifs de 25 % et 18 %. À La Réunion, un quart des habitants (soit un peu plus de 213 000) vivent avec moins de 918 euros par mois (donnée Insee 2019), la limite en dessous de laquelle on considère qu'une personne seule est pauvre au seuil de 50 %. La Guyane et Mayotte sont dans des situations encore plus dramatiques, mais l'Insee ne communique ces données qu'au seuil de 60 % du niveau de vie médian (voir page 85). Les niveaux de pauvreté ultramarins sont sans commune mesure avec ceux des Pays de la Loire ou de la Bretagne, les régions où les taux de pauvreté sont les moins forts et se situent à moins de 6 %, soit quatre fois moins qu'à La Réunion et trois fois moins qu'en Martinique.

Régions et niveau de pauvreté		
	Taux de pauvreté en %	Nombre de pauvres
La Réunion	24,6	213 419
Martinique	18,1	58 683
Corse	10,7	27 959
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,3	512 789
Hauts-de-France	9,8	566 700
Occitanie	9,8	556 615
Île-de-France	9,7	1 163 753
Grand Est	8,5	449 165
Nouvelle-Aquitaine	7,5	436 739
Normandie	7,4	237 413
Centre-Val de Loire	7,3	183 350
Auvergne-Rhône-Alpes	7,2	557 180
Bourgogne-Franche-Comté	6,9	185 633
Pays de la Loire	5,8	217 084
Bretagne	5,8	189 902
France métropolitaine	8,4	5 289 734

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. **Lecture** : 24,6 % des Réunionnais, soit 213 419 personnes, vivent sous le seuil de pauvreté. **Source** : Insee - Données 2019

Si l'on observe non plus le taux de pauvreté, mais le nombre de pauvres, alors l'Île-de-France arrive largement en tête avec 1,2 million de personnes concernées. Les régions Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur rassemblent aussi chacune un grand nombre de pauvres (de 500 000 à 600 000). Si le taux de pauvreté est très élevé en Martinique, on y compte, en revanche, « seulement » 59 000 pauvres. Région la moins peuplée, la Corse est aussi celle où ce nombre est le plus faible (30 000) même si son taux de pauvreté (10,7 %) demeure plus élevé que la moyenne du pays (8,4 %) •

Taux de pauvreté dans les DOM	
Unité : %	
Mayotte	77
Guyane	53
La Réunion	42
Guadeloupe	34
Martinique	33

Attention, contrairement au précédent, ce tableau utilise le seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. Lecture : 33 % des habitants de la Martinique vivent sous le seuil de pauvreté. Source : Insee – Données 2017

La pauvreté dans les départements

Selon les départements, entre 5 % et 25 % des habitants sont pauvres au seuil de 50 % du revenu médian selon l'Insee (données 2019). La Réunion est le département (et la région) où le taux de pauvreté est le plus élevé^[2] : un quart de sa population vit avec moins de 918 euros par mois en 2019. En France métropolitaine, la pauvreté est la plus forte en Seine-Saint-Denis (18 %). Mais le sud de l'Hexagone n'est pas épargné : les Pyrénées-Orientales, l'Aude, la Haute-Corse, ou encore le Gard notamment présentent des taux de pauvreté autour de 12 %, au-dessus de la moyenne nationale (8 %). Aucun département des Hauts-de-France n'apparaît dans notre classement des dix départements les plus pauvres, alors que la région figure parmi les régions les plus touchées. Le Nord, avec 10 % d'habitants sous le seuil de pauvreté, est en onzième position, juste après les Bouches-du-Rhône.

Avec 283 000 habitants qui vivent sous le seuil de pauvreté (donnée Insee 2019), la Seine-Saint-Denis est le département qui compte le plus de personnes pauvres. Le Nord se place en deuxième position avec 267 000 personnes, suivi des Bouches-du-Rhône (221 000) et de La Réunion (213 000). Ces territoires se caractérisent par un taux de pauvreté élevé (25 % à La Réunion, 18 % pour la Seine-Saint-Denis et 11 % pour le Nord et les Bouches-du-Rhône) et une population nombreuse, située entre 1,6 et 2 millions d'habitants, hormis à La Réunion où le nombre d'habitants est de 860 000. Ces départements concentrent les difficultés sociales les plus importantes. Le chômage y est très élevé et ils accueillent des populations démunies, en partie immigrées pour certains d'entre eux.

À l'autre bout de l'échelle, la Vendée, la Savoie et le Finistère sont les trois départements de notre classement les moins touchés par la pauvreté, avec des taux qui se situent entre 5 % et 6 %. Malgré cette situation enviable, certaines de leurs communes peuvent malgré tout afficher des taux de pauvreté élevés.

2. Seules La Réunion et la Martinique figurent dans les données sur la pauvreté par département communiquées par l'Insee pour 2019. Des données plus anciennes montrent que la Guyane et Mayotte ont des taux de pauvreté encore plus élevés (voir ci-dessus).

04 | Où vivent les pauvres ?

Les dix départements où le taux de pauvreté est le plus élevé

Unité : %

		Taux de pauvreté
974	La Réunion	24,6
972	Martinique	18,1
93	Seine-Saint-Denis	17,7
66	Pyrénées-Orientales	12,3
11	Aude	11,9
2B	Haute-Corse	11,9
30	Gard	11,8
84	Vaucluse	11,5
34	Hérault	11,4
13	Bouches-du-Rhône	11,2

Les dix départements où le nombre de pauvres est le plus élevé

		Nombre de pauvres
93	Seine-Saint-Denis	283 000
59	Nord	267 000
13	Bouches-du-Rhône	221 000
974	La Réunion	213 000
75	Paris	207 000
69	Rhône	148 000
94	Val-de-Marne	140 000
62	Pas-de-Calais	139 000
95	Val-d'Oise	129 000
34	Hérault	128 000

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. **Lecture** : La Réunion est le département français le plus touché par la pauvreté. 24,6 % de sa population vit sous le seuil de pauvreté. **Source** : Insee – Données 2019

Les dix départements où le taux de pauvreté est le moins élevé

Unité : %

		Taux de pauvreté
85	Vendée	5,0
73	Savoie	5,5
29	Finistère	5,6
35	Ille-et-Vilaine	5,6
44	Loire-Atlantique	5,6
74	Haute-Savoie	5,7
78	Yvelines	5,8
39	Jura	6,0
50	Manche	6,0
53	Mayenne	6,0

Les dix départements où le nombre de pauvres est le moins élevé

		Nombre de pauvres
48	Lozère	6 000
15	Cantal	9 000
05	Hautes-Alpes	10 000
90	Territoire de Belfort	11 000
23	Creuse	11 000
2A	Corse-du-Sud	12 000
52	Haute-Marne	13 000
55	Meuse	14 000
43	Haute-Loire	14 000
46	Lot	14 000

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. **Lecture** : la Vendée est le département le moins touché par la pauvreté. 5 % de sa population vit sous le seuil de pauvreté. **Source** : Insee – Données 2019

La Lozère est le département qui compte le moins de pauvres : 6 000 au total, 47 fois moins que la Seine-Saint-Denis. D'abord, parce que la Lozère compte peu d'habitants (76 000), mais aussi parce que le taux de pauvreté n'y est pas parmi les plus élevés (8 %) : une partie de sa population en difficulté a quitté le territoire pour chercher meilleure fortune ailleurs. La Creuse est aussi un territoire peu peuplé et il ne compte que 11 000 personnes pauvres, mais le taux de pauvreté (10 %) y est plus élevé que la moyenne nationale •

Les communes les plus touchées par la pauvreté

Parmi les villes qui comptent plus de 20 000 habitants, cinq communes de La Réunion arrivent en tête de notre classement des vingt villes où le taux de pauvreté est le plus élevé, au seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian. Saint-Benoît, Le Port, Saint-Joseph, Saint-André et Saint-Louis affichent ainsi des taux de 44 % et 45 % selon les données 2019 de l'Insee³. Des niveaux de pauvreté trois fois plus élevés que la moyenne nationale (15 % en 2019). Au total, neuf communes réunionnaises apparaissent dans notre classement.

Des communes d'Île-de-France (Grigny dans l'Essonne et Clichy-sous-Bois en Seine-Saint-Denis) arrivent ensuite, avec des taux de pauvreté respectifs de 44 % et 42 %. En tout, neuf villes situées en Île-de-France, et principalement en Seine-Saint-Denis, sont présentes dans notre classement des communes où la pauvreté est la plus forte.

Roubaix, avec un taux de 43 %, complète le haut de notre classement. Un niveau de pauvreté qui s'explique en partie par le déclin industriel qu'a connu ce territoire, avec pour conséquences une forte augmentation du chômage et la paupérisation d'une partie de sa population déjà modeste.

À l'autre bout de l'échelle, parmi les vingt communes où le taux de pauvreté est le plus faible, Le Chesnay-Rocquencourt (Yvelines) et Gif-sur-Yvette (Essonne) sont les communes qui ferment notre classement avec un taux de 5 % ou moins (voir encadré page 89). Au total, dans ces vingt communes peu concernées par les revenus modestes, le taux de pauvreté est inférieur ou égal à 8 %. Treize grandes villes d'Île-de-France affichent aussi un faible niveau de pauvreté. Dans cette région, la coexistence de communes très pauvres aux côtés d'autres épargnées par ce phénomène illustre l'ampleur des écarts qui y règnent. Dans un même département, deux villes proches peuvent afficher des taux de pauvreté qui vont de 5 % à plus de 40 %.

Des communes de banlieues de grandes villes comme Vertou et La Chapelle-sur-Erdre (banlieue nantaise), ou encore Saint-Médard-en-Jalles (banlieue bordelaise) figurent également parmi les villes où le taux de pauvreté est le plus bas. Ces villes sont proches des lieux où les emplois de cadres supérieurs sont les plus nombreux. Par ailleurs, elles proposent souvent une part très faible de logements sociaux car elles ont repoussé vers d'autres communes limitrophes l'accueil des populations les plus pauvres.

3. L'Insee ne communique plus la première décimale du taux de pauvreté des communes. En conséquence, il n'est pas possible de départager des communes qui présentent le même taux de pauvreté.

04 | Où vivent les pauvres ?

La lecture de ces données sur la pauvreté par commune demande de prendre certaines précautions. D'abord, le seuil de pauvreté utilisé ici est fixé à 60 % du niveau de vie médian, environ 1 100 euros par mois pour une personne seule, ou 2 750 euros pour un couple avec deux adolescents (données 2019). Ce seuil rassemble donc des populations qui vivent dans le plus grand dénuement et des familles modestes dont la situation économique est un peu moins compliquée. Ensuite, le découpage administratif joue : nous mélangeons ici des communes de tailles très différentes. Enfin, un niveau de pauvreté élevé dans une commune n'est pas forcément synonyme de déclin. Certaines villes dynamiques en termes d'emploi attirent en effet des populations modestes qui viennent y chercher du travail. En revanche, certaines communes sinistrées économiquement voient leur population, en particulier modeste, quitter leur territoire.

Les 20 communes où le taux de pauvreté est le plus élevé Unité : %		Les 20 communes où le taux de pauvreté est le moins élevé Unité : %	
	Taux de pauvreté		Taux de pauvreté
Saint-Benoît (97)	45	Le Chesnay-Rocquencourt (78)	5
Le Port (97)	45	Gif-sur-Yvette (91)	5
Saint-Joseph (97)	44	Montigny-le-Bretonneux (78)	6
Grigny (91)	44	Le Plessis-Robinson (92)	6
Saint-André (97)	44	Vertou (44)	6
Saint-Louis (97)	44	Maisons-Laffitte (78)	6
Roubaix (59)	43	Montaigu-Vendée (85)	6
Clichy-sous-Bois (93)	42	La Chapelle-sur-Erdre (44)	6
Aubervilliers (93)	41	Versailles (78)	7
La Courneuve (93)	41	Saint-Médard-en-Jalles (33)	7
Le Tampon (97)	39	Chatou (78)	7
Pierrefitte-sur-Seine (93)	39	Saint-Cloud (92)	7
Garges-lès-Gonesse (95)	38	Rambouillet (78)	7
Creil (60)	38	Sèvremoine (49)	7
Saint-Denis (93)	37	Vélizy-Villacoublay (78)	7
Saint-Pierre (97)	37	Allauch (13)	7
Saint-Leu (97)	36	Chaville (92)	7
Stains (93)	36	Olivet (45)	7
Sainte-Suzanne (97)	35	Rueil-Malmaison (92)	8
Villiers-le-Bel (95)	35	Saint-Maur-des-Fossés (94)	8

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. Villes de plus de 20 000 habitants.

Lecture : Saint-Benoît et Le Port à La Réunion arrivent en tête de notre classement des 20 villes aux taux de pauvreté les plus élevés. 45 % de leurs habitants vivent sous le seuil de pauvreté.

Source : Insee – Données 2019

L'Insee masque la situation des communes où le taux de pauvreté est le plus faible

En France, il n'est pas possible de savoir où les taux de pauvreté sont les plus faibles. La raison : dès que le taux est inférieur à 5 %, l'Insee le remplace par... 5 %. Les classements n'ont donc plus vraiment de sens : toutes ces communes affichent 5 %, alors que le taux peut être de 1 %, 3 % ou 4 %. Nous publions ici les données pour les communes de plus de 20 000 habitants. Parmi elles, Le Chesnay-Rocquencourt (78) et Gif-sur-Yvette (91) affichent un taux de 5 % selon l'Insee, mais il peut donc être en réalité de 5 %, comme de 2 %.

L'Insee ne souhaite pas que l'on puisse faire de « *palmarès des communes les moins pauvres* » et ne donne qu'une explication bien peu convaincante : il y aurait un « *risque d'attirer l'attention de personnes malveillantes* ». Qui peut sérieusement croire que les cambrioleurs se fondent sur ce type de palmarès, et non sur leur connaissance des lieux, pour choisir leurs cibles ? Cela n'empêche heureusement pas l'Insee de publier le seuil des 10 % les plus riches au niveau des communes et des petits quartiers.

La pratique de l'Insee, peu compréhensible, permet d'occulter la situation de communes de petite taille, ultra-favorisées, qui n'accueillent quasiment pas de personnes pauvres. Dans certaines, comme Biviers (38) ou Saint-Nom-la-Bretèche (78), le plafond de revenu des 10 % les plus pauvres est de 20 000 euros annuels. C'est très au-dessus du niveau national et équivaut au plafond de niveau de vie des 40 % les plus pauvres pour la France entière. Des ilots où l'on vit entre semblables aisés, à l'abri du silence des statistiques.

En considérant le nombre de personnes pauvres, et non plus le taux de pauvreté, les plus grandes métropoles, comme Paris, Marseille ou Toulouse, par exemple, s'affichent logiquement en tête en matière de niveau de pauvreté, compte tenu de leur population plus importante. Ainsi, c'est dans la capitale que l'on trouve le plus grand nombre de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté (307 000 sur une population de 2,2 millions d'habitants). Marseille, beaucoup moins peuplée que Paris, compte tout de même 211 000 pauvres. À elles seules, les 20 communes où le nombre de pauvres est le plus élevé rassemblent 1,4 million de personnes modestes, près de 11 % des personnes pauvres vivant en France.

04 | Où vivent les pauvres ?

Les 20 communes où le nombre de pauvres est le plus élevé	
	Nombre de pauvres
Paris	307 000
Marseille	211 000
Toulouse	85 000
Nice	74 000
Lyon	70 000
Montpellier	65 000
Strasbourg	64 000
Saint-Denis (La Réunion)	49 000
Lille	48 000
Nantes	45 000
Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)	40 000
Saint-Étienne	40 000
Nîmes	40 000
Roubaix	38 000
Reims	37 000
Bordeaux	36 000
Le Havre	35 000
Perpignan	35 000
Rennes	34 000
Toulon	34 000

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. Villes de plus de 20 000 habitants.

Lecture : Paris est la grande ville qui compte le plus grand nombre de personnes pauvres (307 000).

Source : Insee – Données 2019

Des arrondissements où se concentre la pauvreté

Le taux de pauvreté mesuré à l'échelle des très grandes villes masque des écarts importants en leur sein. Certains arrondissements de grandes métropoles, denses en population, concentrent un grand nombre de personnes pauvres. Le 3^e arrondissement de Marseille, où le taux de pauvreté est de 52 %, compte 24 000 personnes pauvres. Ce seul arrondissement dépasse toutes les communes de notre classement où le taux de pauvreté est le plus élevé, comme par exemple La Courneuve en Seine-Saint-Denis (41 % de pauvres, soit 17 500 personnes). Cinq arrondissements de Marseille affichent des taux de pauvreté proches ou supérieurs à 40 %. À Paris, le 19^e arrondissement, avec ses 175 000 habitants, est le plus touché : 22 % de sa population est en situation de pauvreté, soit 39 000 personnes.

Grandes villes : les 20 arrondissements les plus pauvres

	Taux de pauvreté en %	Nombre de pauvres
Marseille 3 ^e	52	24 000
Marseille 15 ^e	44	33 000
Marseille 14 ^e	41	23 000
Marseille 1 ^{er}	39	12 000
Marseille 2 ^e	39	9 000
Marseille 13 ^e	27	24 000
Marseille 16 ^e	25	4 000
Marseille 5 ^e	24	10 000
Marseille 4 ^e	23	11 000
Lyon 8 ^e	22	17 000
Marseille 10 ^e	22	12 000
Paris 19 ^e	22	39 000
Lyon 9 ^e	21	10 000
Paris 18 ^e	21	37 000
Paris 20 ^e	20	38 000
Marseille 6 ^e	19	7 000
Marseille 11 ^e	18	10 000
Paris 10 ^e	17	15 000
Lyon 7 ^e	16	11 000
Paris 13 ^e	16	11 000

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian.

Lecture : 52 % des habitants du 3^e arrondissement de Marseille vivent sous le seuil de pauvreté, soit 24 000 personnes.

Source : Insee – Données 2019

L'Insee arrondit la pauvreté communale

Depuis quelques années, l'Insee arrondit les chiffres de la pauvreté dans les communes. Les décimales ne sont plus disponibles après la virgule. Le taux de pauvreté de 8 %, par exemple, peut être en réalité de 7,6 % comme de 8,4 %, soit pour les grandes communes des dizaines de milliers de pauvres en plus ou en moins. Cela empêche aussi une grande partie des comparaisons et ne permet plus de suivre l'évolution de la pauvreté des communes dans le temps. Un taux qui passe de 8 % à 9 % peut en effet évoluer de 8,4 % à 8,6 % comme de 7,6 % à 9,4 % : des évolutions qui n'ont strictement rien à voir.

Pour se justifier, l'Insee invoque le secret statistique pour les petites communes, alors que l'institut diffuse des taux de pauvreté par quartier qui mentionnent un chiffre derrière la virgule. Plutôt que de masquer les quelques communes qui pourraient être concernées, l'Insee a donc préféré sacrifier un pan essentiel de l'analyse de la pauvreté au niveau local.

La grande pauvreté masquée des grandes villes

Les grandes villes françaises hébergent un grand nombre de personnes pauvres. Pas uniquement des sans-abri, mais une frange bien plus large de célibataires, couples ou familles très modestes. Leur présence est « diluée » par la taille de la ville : elle disparaît dans les données moyennes à l'échelle communale. Pourtant, les chiffres sont édifiants.

À Paris, le taux de pauvreté (au seuil à 60 % du revenu médian) est de 15 % en moyenne, mais plus de 100 000 personnes vivent dans des quartiers⁴ où ce taux dépasse les 30 %, selon les données 2019 de l'Insee. À Strasbourg, 85 000 personnes sont dans le même cas, 71 000 à Montpellier et même 244 000 à Marseille. Si l'on pouvait découper ces métropoles en zones plus fines, à l'évidence, elles apparaîtraient en haut des classements des villes les plus pauvres alors que la moyenne communale leur donne une apparence plus flatteuse. Le découpage administratif joue un rôle évident dans la manière dont on analyse la géographie des revenus et de la pauvreté, en particulier quand on réalise des classements par commune.

L'« embourgeoisement » d'une partie des centres-villes est relatif. Il s'agit le plus souvent seulement d'une partie minime du « cœur de ville », et encore dans de très nombreuses villes françaises, les quartiers populaires ne sont guère éloignés de ces centres. À Paris par exemple, en plus d'un siècle, la pauvreté s'est écartée du centre et s'est déplacée vers le nord-est de la capitale. Elle n'est pas allée si loin que cela. Le quartier de Belleville n'est qu'à deux kilomètres de l'hypercentre devenu ultra-riche, et le taux de pauvreté atteint jusque 48 % à certains endroits selon l'Insee.

Population des quartiers très pauvres dans les grandes villes		
	Taux de pauvreté moyen de la ville en %	Nombre d'habitants vivant dans un quartier où le taux de pauvreté est supérieur ou égal à 30 %
Marseille	26	244 000
Paris	15	102 000
Strasbourg	25	85 000
Montpellier	27	71 000
Lille	25	71 000
Toulouse	20	54 000
Nice	20	49 000
Toulon	15	38 000
Lyon	15	33 000
Bordeaux	16	20 000

Seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian. **Lecture** : à Marseille, 244 000 personnes vivent dans des quartiers où le taux de pauvreté est supérieur ou égal à 30 %.

Source : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee – Données 2019

4. Il s'agit ici des « Ilots regroupés pour l'information statistique (Iris) », le niveau géographique le plus fin diffusé par l'Insee. Un Iris abrite environ 2 000 habitants.

Si l'on considérait l'extension des villes hors de leurs frontières administratives sur le temps long, banlieues comprises, alors on verrait un déplacement très faible de la pauvreté depuis le centre de l'agglomération. Ceci est lié notamment au fait que ces grandes villes, à la différence de communes aisées de plus petite taille, ont presque toutes mené une politique de logement social pour les plus démunis •

La pauvreté dans les quartiers les plus en difficulté

44 % des habitants des quartiers prioritaires vivent sous le seuil de pauvreté (fixé à 60 % du revenu médian, soit environ 1 100 euros par mois pour une personne seule), selon l'Insee en 2019. Ce taux de pauvreté est 3,5 fois plus élevé que dans le reste du pays.

Cette situation résulte de la définition même de « quartier prioritaire »^[5] : un quartier défini par les revenus faibles d'une grande proportion de ses habitants. Il en existe 1 500 en France. Mais le taux de pauvreté moyen de l'ensemble de ces quartiers masque des situations encore plus difficiles localement : le taux de pauvreté y dépasse parfois 60 %, comme dans le quartier « Pissevin-Valdegour » à Nîmes où 69 % des habitants sont pauvres en 2019 (voir page 95).

Pauvreté selon le type de quartier	
Unité : %	
	Taux de pauvreté
Quartiers prioritaires	43,6
Reste de la France	12,3
Ensemble	14,9
Rapport quartiers prioritaires/ reste de la France	3,5

Seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian. *Lecture* : 43,6 % de la population des quartiers prioritaires vit sous le seuil de pauvreté, soit 3,5 fois plus que dans le reste du pays.

Source : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee – Données 2019

Entre ces quartiers défavorisés et les autres, l'ampleur des écarts de niveau de vie reflète le regroupement des logements sociaux dans les « grands ensembles », construits souvent dans les années 1970, dans les banlieues des grandes villes ou en leur sein. Les quartiers prioritaires concentrent les difficultés sociales, notamment celles des familles monoparentales les plus modestes, des jeunes et des immigrés les moins qualifiés. Le taux de chômage y atteint ainsi 16 % pour les femmes et 19 % pour les hommes en moyenne en 2021 selon l'Insee : des taux deux fois plus élevés que ceux constatés en moyenne en France (8 %) •

5. Plus précisément nommé « quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)».

Les vingt quartiers prioritaires les plus pauvres

Les quartiers les plus en difficulté affichent des taux de pauvreté supérieurs à 60 %^[6], selon les données 2019 de l'Insee. Des taux jusqu'à cinq fois plus élevés que la moyenne nationale (15 %). Avec un taux de pauvreté de 76 %, le quartier « Résidence Sociale Nicéa » à Nice est le plus pauvre des quartiers prioritaires de la ville, suivi du quartier « Pous du Plan » à Carpentras (84), avec un taux de 72 %, et du « Quartier Bas-Vernet Ancien Zus », situé à Perpignan (66), qui présente un taux de pauvreté de 70 %. Les taux élevés qui ressortent de notre classement des 20 quartiers prioritaires les plus pauvres en France font apparaître le degré de concentration de la pauvreté dans certains territoires populaires.

D'un point de vue géographique, les quartiers les plus pauvres se situent plus souvent dans le sud de la France, à Nice, Carpentras ou encore Nîmes, où les taux de pauvreté varient à des niveaux très élevés, de 69 % à 76 %. Trois quartiers prioritaires de Perpignan, deux situés à Troyes dans l'Aube apparaissent aussi dans notre classement, ainsi que deux de La Réunion avec des taux de pauvreté aux alentours de 64 %.

La situation sociale des quartiers prioritaires résulte du rôle même du logement social : sa mission est d'accueillir les populations aux niveaux de vie les plus bas, alors qu'une partie des plus favorisés le quittent une fois qu'ils ont obtenu une meilleure situation.

Attention, d'une part, notre classement des 20 quartiers prioritaires les plus pauvres porte seulement sur 1 349 de ces territoires pour lesquels on dispose du taux de pauvreté au seuil de 60 % du revenu médian, alors que la France est composée en tout de 1 514 quartiers prioritaires. D'autre part, les taux de pauvreté moyens présentés peuvent être trompeurs, notamment quand on les rapporte au nombre d'habitants. Si on avait divisé en « sous-quartiers » les quartiers en difficulté les plus peuplés, on aurait probablement obtenu des taux de pauvreté de l'ordre de ceux qui apparaissent dans notre classement •

Les critères de notre classement

Nous avons trié les quartiers prioritaires de la ville par taux de pauvreté^[1] (au seuil de 60 % du revenu médian^[2]), sans prendre en compte le nombre d'habitants, pour obtenir le classement des 20 plus pauvres parmi les 1 349 quartiers prioritaires pour lesquels cette donnée est disponible. Ces 20 quartiers ont, pour la plupart d'entre eux, une population comprise entre 1 000 et 5 000 habitants, excepté le quartier « Pissevin-Valdegour » à Nîmes qui en compte 16 400 et celui de « Bien-Assis » à Domérat-Montluçon (03) qui ne comporte que 600 habitants.

1. Source : « Revenus, pauvreté et niveaux de vie en 2019. Quartiers de la politique de la ville 2015 », Insee, juin 2022.

2. Seul taux disponible, l'Insee ne diffuse pas le taux de pauvreté au seuil de 50 % du revenu médian pour les quartiers de la politique de la ville.

6. Le seuil de pauvreté utilisé ici est fixé au seuil de 60 % du niveau de vie médian.

Les 20 quartiers prioritaires de la ville les plus pauvres de France

	Commune	Population en 2018	Taux de pauvreté en 2019 en %
Résidence Sociale Nicéa	Nice (06)	1 019	76,3
Pous du Plan	Carpentras (84)	1 152	72,5
Quartier Bas-Vernet Ancien Zus	Perpignan (66)	2 511	70,5
Quartier Champs de Mars	Perpignan (66)	1 833	69,9
Pissevin-Valdegour	Nîmes (30)	16 389	69,1
Rois de Majorque	Perpignan (66)	1 485	68,0
Jules Guesde	Troyes (10)	1 808	65,7
Cantepau	Albi (81)	2 083	65,7
Bel Air Centre Ville Village Desprez	Sainte-Suzanne (974)	1 958	65,3
Le Viguier-Saint-Jacques	Carcassonne (11)	1 757	65,0
Justice-Butte Blanche	Argenteuil, Bezons (95)	826	64,6
Le Sillon De Bretagne	Saint-Herblain (44)	1 097	64,0
Laden Petit Train	Castres (81)	966	64,0
Bien-Assis	Domérat-Montluçon (03)	621	63,7
Ile De Thau	Sète (34)	3 493	63,6
Petit Bazar - Chemin du Centre - Fayard	Saint-André (974)	5 072	63,3
Pont de Pierre	Maubeuge (59)	2 000	63,2
Iranget Grangette	Béziers (34)	3 124	62,9
Sénardes	Troyes (10)	1 512	62,6
Résidence Gayant	Douai (59)	2 013	62,6
Ensemble des quartiers prioritaires de la ville		5 millions	43,5

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. **Lecture** : avec 76,3 % de sa population sous le seuil de pauvreté, le quartier « Résidence Sociale Nicéa » à Nice est le quartier prioritaire où le taux de pauvreté est le plus élevé. **Source** : Insee

04 | Où vivent les pauvres ?

Davantage de jeunes, de familles monoparentales et d'immigrés

Les 20 quartiers de France les plus en difficulté partagent des traits communs qui expliquent la faiblesse des ressources de leurs habitants. Les moins de 25 ans représentent près de 40 % de la population des quartiers prioritaires (donnée 2019 du ministère de la Cohésion sociale des territoires). Hormis quelques exceptions, la plupart des territoires de notre classement comptent encore plus de jeunes : selon les estimations démographiques 2018 de l'Insee, plus de la moitié de la population (54 %) a moins de 25 ans dans le quartier de « Petit Bazar-Chemin du Centre-Fayard » à Saint-André à La Réunion, 50 % dans celui de « Résidence Gayant » à Douai, ou encore, les jeunes représentent 49 % de la population à « Pissevin-Valdegour » à Nîmes, le cinquième quartier prioritaire le plus pauvre.

Les familles monoparentales sont aussi plus présentes dans les quartiers les plus pauvres. Elles forment 25 % de la population en moyenne dans les quartiers prioritaires de la ville, selon le rapport annuel 2019 de l'Observatoire national de la politique de la ville, contre 16 % au niveau national. Par exemple, dans le quartier « Cantepau » à Albi, qui affiche un taux de pauvreté de 66 %, les familles monoparentales représentent près de la moitié de la population.

Les habitants de ces cités très pauvres sont beaucoup moins diplômés. Dans les quartiers les plus pauvres de notre classement, et pour lesquels cette donnée est disponible, la part des sans-diplôme est en moyenne de 52 %. Elle varie de 33 % dans celui de « Rois De Majorque » à Perpignan à 62 % à « Laden Petit Train » à Castres (Insee, données 2018).

On retrouve le même phénomène avec les étrangers qui représentent moins de 8 % de la population française, mais 23 % des habitants des quartiers de la politique de la ville. Avec des écarts très importants, jusqu'à 40 % dans certains quartiers d'Argenteuil ou Chalon-sur-Saône par exemple, mais parfois moins de 10 %, comme à Boulogne-sur-Mer ou Valenciennes. C'est l'une des vocations de ces quartiers que d'accueillir et de loger des personnes peu qualifiées, ce qui est le cas d'une grande partie des migrants, le temps de s'insérer dans la vie professionnelle. La géographie de l'habitat social aboutit à cette concentration d'une partie de la population d'origine étrangère.

Ces quartiers pauvres sont aussi, dans la plupart des cas, loin de l'image qu'on en donne parfois. Le chômage, le travail précaire et les faibles revenus y sont beaucoup plus répandus qu'ailleurs, mais on n'y vit pas que de prestations sociales et de trafics en tout genre. Contrairement aux « cités » qui font la Une des journaux, les quartiers présentés ici ne sont pas forcément situés où on les attend. La moitié se trouve dans le sud de la France, seuls quelques-uns sont situés dans la banlieue parisienne ou dans le nord de la France. Il ne s'agit ni de « ghettos », ni de territoires de non-droit, mais simplement de quartiers où la population pauvre est davantage concentrée, et parfois situés tout près des territoires de l'extrême richesse •

Rapport sur la pauvreté en France

Édition 2022-2023

Face aux crises, le modèle social français est l'un des plus protecteurs. Pour autant, la pauvreté ne recule plus. Le chômage diminue, mais la précarité du travail reste massive. L'inflation lamine le niveau de vie d'une partie des plus modestes.

Cet ouvrage rassemble les principales données sur la pauvreté. Il dresse un état des lieux complet et repère les principales évolutions. Il propose aussi un portrait statistique des personnes pauvres et dessine la géographie des difficultés sociales. Dans cette troisième édition, nous complétons le diagnostic par un dossier complet consacré à la grande pauvreté. La misère persiste et place des centaines de milliers de personnes dans des conditions de vie indignes.

Ces indicateurs sont présentés et expliqués dans un langage accessible. Ce rapport s'adresse à toutes celles et ceux qui veulent s'informer sur la situation sociale et agir pour réduire les inégalités, que ce soit sur le terrain ou par des politiques publiques adaptées.

Fondé en 2003, l'Observatoire des inégalités est un organisme indépendant qui a pour mission de dresser un état des lieux des inégalités, en France et dans le monde. La publication de ce rapport a été rendue possible grâce au soutien de plus de 750 personnes qui ont contribué à son financement. Il a également reçu l'appui du cabinet d'études Compas, d'Apivia Macif Mutuelle et de la Fondation Abbé Pierre.

Sous la direction d'Anne Brunner et Louis Maurin.
Avec la participation de Ludovic Perron, Sarah Psimaras,
Xavier Saint-Martin, Bernard Schlemmer et Valérie Schneider.



En vente sur inegalites.fr : 10 €
ISBN : 978-2-9579986-3-0
(version imprimée)
978-2-9579986-4-7
(version numérique)

En partenariat avec



Apivia Macif Mutuelle